



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

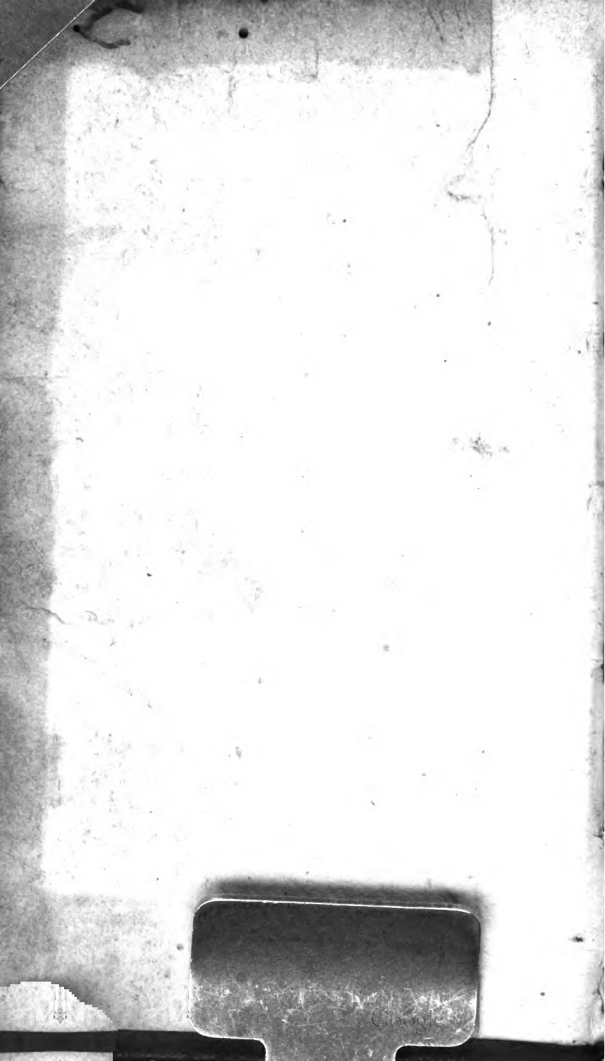
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

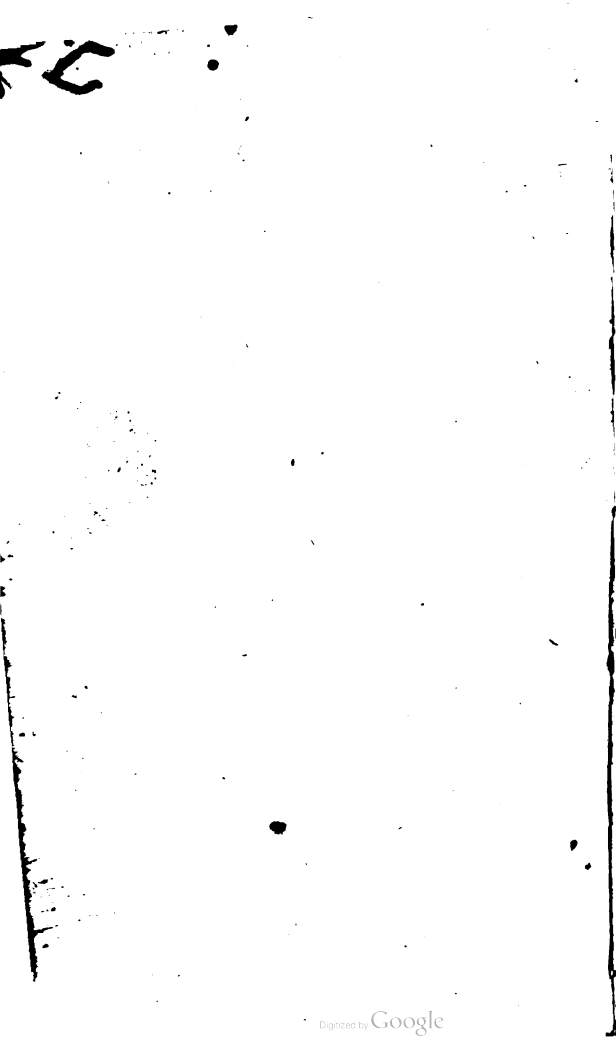
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





807156

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

A OUST, 1707



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture présente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considérablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorénavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.

M. D C C VII.
Avec Privilege du Roy.



AU LECTEUR

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, & tant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCVRE GALANT



A O U S T , 1707.

L n'y a point de Souve-
rains dont la vie soit rem-
plie de plus grands éve-
nemens & plus extraordinaires;
de plus d'expéditions guerrie-
res ; de plus de Reglemens

A iij

6 MERCURE

touchant la Religion , l'observance des Loix , la Police , le Commerce , & qui ait plus fait fleurir les Arts & les belles Lettres & généralement tout ce qui peut regarder le bien & la gloire de ses sujets , & épargner leur sang. Il n'y a point , dis-je de , Souverain dont la vie soit plus remarquable par toutes ces choses, que celle du Monarque sous lequel nous vivons aujourd'huy , & comme son Histoire ne peut-estre que tres-belle , & qu'elle doit servir d'exemple à plusieurs Souverains , il ne faut pas s'étonner

GALANT 7

si ceux mefme qui ne font pas
nez les fujets ont pris plaifir à
y travailler. L'Hiftoire de ce
Monarque qui vient d'efre
imprimée à Milan, & qui a
efte compofée par un fujet de
Sa Majefté Catholique, en eft
une preuve bien éclatante.
Cette Hiftoire eft en Langue
Italienne, & elle a pour titre,
*Dell' Iftoria di Lodovico il grande
defcritta da Filipo Cafoni, parte
primale nella quale fi contengono i
fucceffi dal nafcimento di quefto Ré
fina alla pace di Nimega.*

Parte Seconda.

Nella quale fi contengono i

A iij

8 MERCURE

*successi dalla pace di Nimega sino
al principio dell' anno 1706.*

*2. Tom. in quarto in Mi-
lano 1706.*

*Nella regia ducale corte , per
Marc' Antonio Pandolfo mala-
testa Stamplatore regio camerale.*

Le premier Volume , ainsi
que le titre le fait voir, contient
la vie du Roy, depuis le jour de
sa naissance jusqu'à la Paix de
Nimegue , ce qui fait une suite
de quarante années puisque ce
Volume commence au cinq
Septembre 1638. jour de la
naissance de ce Monarque , &
qu'il finit au 10. Aoust 1678.

GALANT 9

Le second Volume contient ce qui s'est passé sous le regne de ce Prince jusqu'à la fin de l'année 1706. que l'impression de cette Histoire a été achevée, ce qui fait encore vingt-huit années. M^r Casoni qui en est l'Auteur est distingué par son mérite & par sa naissance. Il a déjà donné d'autres ouvrages remplis d'érudition qui ont été fort applaudis. Il est d'une ancienne famille de Milan qui a donné divers Prelats à la Cour de Rome il y a à present un Cardinal de ce nom dans le Sacré College, dont il est pa-

rent. L'Histoire dont je vous parle, est écrite avec beaucoup de pureté, & toute la délicatesse que l'on trouve dans la Langue Italienne, dans les lieux où on la parle le mieux. Cet ouvrage est tout à fait bien imprimé, & de quelque côté qu'on le regarde, il est digne du Prince dont il renferme l'Histoire. L'Auteur doit estre bien content de la maniere dont Sa Majesté l'a reçu, & il doit estre charmé des termes dont Elle s'est servie, pour luy en marquer sa reconnoissance. Cet ouvrage a eu beaucoup de

GALANT II

débit dans toutes les Villes d'Italie , ce qui est une preuve de sa bonté. Il en a aussi passé beaucoup d'Exemplaires dans les Pays Etrangers , & on le vend même publiquement dans les principales Villes des Pays-Bas , & sur tout à Amsterdam.

Je ne doute point que la lecture de la Relation que je vous envoie , ne vous fasse beaucoup de plaisir ayant esté faite par un habile homme , parfaitement instruit de tout ce qu'il a écrit.

Enfin les adorables desseins de la Providence divine se sont heureusement accomplis sur Tres-Haute , Tres-Excellente , & Tres-Religieuse Princesse, Madame Marie-Gabrielle-Eleonore de Bourbon , Princesse du Sang.

Loüise-Françoise de Rochechoüart de Mortemart , Abbesse, Chef & Generale de l'Abbaye Royale & de tout l'Ordre de Fontevraud. Et cette sainte Ceremonie est un des évenemens qui peuvent avec plus de splendeur signaler les premieres années de son Gouvernement , puis qu'elle luy procure l'honneur de replacer l'auguste

GALANT 13

Nom de Bourbon dans la celebre Communauté de Fontevraud, accoustumée pendant des siècles entiers à le voir porter, ou à ses Chefs, ou à plusieurs Membres illustres de son sacré Troupeau, & souvent aux uns & aux autres tout à la fois.

On a dit dans la Relation de la Véture, que S. A. S. est Fille aînée de S. A. S. Monsieur le Duc & de Madame la Duchesse; qu'ayant toujours demeuré à Fontevraud depuis l'âge de cinq ans & demy, elle n'avoit point cessé de témoigner qu'elle vouloit y estre Religieuse; que le Roy y consentit

14 MERCURE

après qu'on eut examiné sa vocation : Enfin S. A. S. Monsieur le Duc entrant dans les sentimens de la Princesse sa fille , l'a rendue Bienfaitrice de l'Abbaye par des avantages temporels tres-considerables , & dont on sent le prix & toute l'utilité avec une parfaite reconnoissance.

C'est avec un concours de circonstances si glorieuses que Mademoiselle de Bourbon prit l'Habit & fut mise en Probation au mois de May 1706. & S. A. S. ayant suivy pendant son Noviciat les observances du Chœur avec autant d'assiduité que l'ex-

GALANT 35

trême délicatesse de sa complexion pouvoit le permettre , & avec une ardeur qu'il a continuellement fallu faire ralentir. Elle fit au temps accoustumé les demandes de sa Profession , vers le commencement du Carême dernier , à trois jours differens, & un peu éloignez les uns des autres.

Chaque fois après la lecture & les prieres du Chapelet, Madame l'Abbesse étant dans son Siege ; & la Communauté rangée & assise des deux costez, S. A. S. conduite par Madame de l'Hospital sa Gouvernante , se mit à genoux au milieu , de-

16 MERCURE

vant Madame l'Abbesse, & dit :
Je supplie Dieu, vous, Madame,
& tout le Convent, de
me faire l'honneur & la grace
de me recevoir au saint Estat
de Profession, puis elle se
prosterna. Madame l'Abbesse en
frappant, l'avertit de se remettre
à genoux, luy fit une courte ex-
hortation sur sa demande, & luy
imposa une penitence selon la
Coutume : Après quoy S. A. S.
se prosterna encore devant Ma-
dame l'Abbesse, & ensuite de-
vant chaque costé de la Commu-
nauté, qui se leva & se tint
debout pendant cette prosternation,

GALANT 17

au lieu qu'ordinairement elle demeure assise.

La troisieme de ses demandes fut le Mercredy sixieme Avril dernier. Après l'avoir faite, S. A. S. alla se mettre en priere devant le saint Sacrement à la grande Eglise, & Madame l'Abbesse demeura au Chapitre avec toute la Communauté. Madame de l'Hospital après le serment ordinaire de parler en conscience & selon la verité, rendit témoignage de Son Altesse Serenissime d'une maniere qui fut justement applaudie, & suivie d'une reception aussi unanime que l'avoit
Aoust 1707. B

18 MERCURE

esté celle de la prise d'Habit.

Madame de l'Hospital alla prendre S.^a A. S. à l'Eglise, & elle la conduisit au Chapitre, au milieu duquel elle se mit à genoux.

Madame l'Abbesse luy annonça sa reception, S. A. S. se prosterna, & après quelques prieres tout le monde sortit ; chacun à l'envy témoigna sa joye avec respect & avec empressement, & Madame de Bourbon marqua la sienne avec beaucoup de bonté. Tres-Haute, Tres-Excellente, & Tres-Puissante Princesse Mademoiselle de Clermont, Marie-Anne de Bourbon, Princesse du Sang, Sœur

GALANT 19

cadette de S. A. S. se trouva à la porte du Chapitre, & mêla sa joye avec une grace merveilleuse, à celle dont on estoit animé; & il se fit alors une espèce de confusion plus touchante & plus agreable une fois, que ne le peuvent estre les Ceremonies mesurées.

La Profession estant fixée au Joudy 26. May 1707. S. A. S. s'y prepara dès le Samedi precedent par une Retraite, & le Mercredy Madame l'Abbesse, au lieu de Madame la Maistresse des Novices qui fait ordinairement cette fonction, luy baissa le Voile, qu'on ne doit plus lever jusqu'au troi-

B ij

20 MERCURE

sième jour après la Profession ; ensuite Madame de l'Hôpital conduisit S. A. S. à Vespres, que l'on chanta solennellement avec l'Orgue ; la Communauté croyant ne pouvoir témoigner sa joye plus convenablement dans cette occasion , qu'en servant Dieu avec plus de pompe & de majesté. On célébra tout l'Office comme les jours des plus grandes Fêtes , & l'Eglise fut ornée comme à la Prise-d'Habit ; on y voyoit par tout éclater les Fleurs-de-Lis , dont les magnifiques présens de la Royale Maison de Bourbon sont enrichis.

GALANT 21

Le lendemain dès six heures au matin S. A. S. se rendit au Chœur, & elle assista à l'Oraison, à l'Office & à la Messe de Prime, comme elle avoit fait aux Vêpres de la veille à la place de première Novice, selon la coutume, avec un Prié-Dieu & un fauteuil; à huit heures & demie elle revint à l'Office de Tierce, pendant lequel elle se tint encore à la même place; mais quand les Pseaumes furent finis, S. A. S. alla se mettre à genoux sur un Prié-Dieu de velours semé de Fleur-de-Lys d'or, dressé sous un Dais de drap d'or, dans

22 MERCURE

l'espace qui est entre la grande grille & les chaises du Chœur, avec un fauteuil, derrière lequel estoit un tabouret pour Madame de l'Hôpital, qui a toujours conduit S. A. S. à toutes ses démarches.

Incontinent après l'Office on commença la grande Messe, qui fut toute pareille à celle de la Vesture, c'est-à-dire, aussi solennelle & aussi pompeuse pour la dignité du chant, l'Orgue, le bon ordre & la majesté des Ceremonies, la richesse & l'éclat des ornemens.

On observa tout ce qui est dû

GALANT 23

aux Princes du Sang, S. A. S. alla à l'Offrande, le Cierge porté par Mademoiselle de Belin; on fit les encensemens & on donna la paix. Ce fut le Reverend Pere Prieur de Saint Jean de l'Habit, (qui est le Monastere des Religieux à Fontevraud) qui celebra; le R. P. Sous-Prieur servoit de Prestre assistant en Chappe; les deux Reverends Peres Soriz, Visiteurs des Provinces de l'Ordre, l'Aîné, Confesseur ordinaire de S. A. S. estoient Diacres assistans en Dalmariques, & les Reverends Peres Professeurs de Theologie, servirent de Diacres & de Sous-Diacres.

24 MERCURE

A la fin de la Messe , Madame l'Abbesse , precedée de sa Crosse , & suivie de Madame sa Chapelaine , vint du Siege Abbatial se placer au costé droit de la grande grille où estoient son Prié-Dieu , & son Fauteuil ; Madame sa Porte-Crosse se mit entre la grille & le Prié-Dieu , & Madame la Chapelaine à la gauche du Fauteuil , ayant toutes deux chacun un tabouret.

S. A. S. Mademoiselle de Clermont , se plaça vis-à-vis de Madame l'Abbesse de l'autre costé de la grille , près le Tombeau des Rois d'Angleterre , sur un Fauteuil

GALANT 25

Fauteuil avec un Prié-Dieu à costé , Madame de Rolivaud sa Gouvernante , avoit un tabouret derriere elle.

Madame de Mompiveau , Grande-Prieure , vint aussi se placer à une chaise un peu au dessous de Mademoiselle de Clermont , & la Communauté se tint , partie dans les chaises du Chœur , les plus proches de la grille , partie sur des bancs dans l'espace qui est entre les Tombes de cuivre de feuës Mesdames de Bourbon , & le Fauteuil de S. A. S.

Le R. Pere Prieur apporta le Saint Sacrement sur la grille , on
Aoust 1707. C

26. MERCURE

chanta le Veni Creator avec l'Orgue , Madame la Chantre prit le Veni sancte , & Madame l'Abbesse dit l'Oraison.

Ensuite le R. Pere Diacre chanta l'Evangile Stabant juxta crucem , où se trouvent ces paroles que Jesus-Christ mourant sur la Croix adressa à sa sainte Mere, Femme, voilà vôtre Fils , & à saint Jean son Disciple bien-aimé , Voilà vôtre Mere. On chante cet Evangile à toutes les Professions de l'Ordre de Fontevraud , parce qu'il est fondé sur ces Paroles sacrées , en intention d'honorer la Maternité de la sainte Vierge.

GALANT 27

Aussi-tost après on couvrit le Saint Sacrement. Les Celebrans ne quitterent point leurs habits, & se placerent ; le Reverend Pere Prieur au costé droit de la grille dans un Fanteüil , le R. Pere Sous-Prieur au costé gauche sur une chaise , les autres de suite de l'un & de l'autre costé sur des tabourets & des bancs , & à la file aussi de chaque costé , tous les Religieux de saint Jean de l'Habit en surplis , & derriere eux étoient des bancs pour les Officiers de Madame l'Abbesse & de l'Abbaye.

Le R. Pere Moisset l'aîné , Exprovincial de l'Ordre Reformé

C ij

28 **MERCURE**

de saint Dominique , Visiteur Apostolique de cette Abbaye , & Prieur du Noviciat de Paris , du même Ordre de Saint Dominique , qui avoit l'année dernière examiné la vocation de Madame de Bourbon , & presché à sa Vesture , estoit venu exprés de Paris pour prêcher encore à cette dernière Ceremonie. En effet , personne ne pouvoit mieux que luy faire ce Discours , à cause de la connoissance qu'il a des dispositions intérieures de S. A. S. dont il developa ce que la discretion permet qu'on en dise en public, avec une profondeur & une solidité dignes veri-

tablement de l'action qui se passoit ; & du reste il ne s'expliqua pas avec moins d'énergie & d'oraison que l'an passé sur les sujets généraux que fournissent la sublime naissance d'une Princesse du Sang, & l'honneur qu'elle recevoient l'Abbaye & l'Ordre , où elle vouloit bien choisir de se consacrer à Dieu, & enfin sur les souhaits qu'il fit pour la satisfaction de S. A. S.

La Princesse fut dignement louée ; sa fermeté , sa constance , son exactitude à suivre tous les preceptes de la Règle & le parfait détachement de toutes les gran-

C. iij

30 MERCURE

deurs ausquelles sa naissance l'appelloit , furent mises dans un beau jour. On fit aussi l'Eloge de M^e l'Abbesse , ainsi que celui de M^e l'Abbesse sous les yeux de qui la Princesse qui prenoit l'Habit avoit esté élevée. On donna aussi quelques louanges dans ce Discours aux Personnes considerables de cet Ordre ; l'Orateur en releva l'ancienneté & l'illustration , & toucha avec beaucoup de délicatesse l'Eloge du Bienheureux Robert d'Arbrisselles , Fondateur de l'Ordre.

Le Sermon fini , & le Saint Sacrement ayant esté decouvert,

Et chacun estant à sa place & en silence, Madame de Bourbon à genoux, tenant à mains jointes sa Lettre de Profession, qu'Elle avoit eüe devant Elle sur son Prié-Dieu, depuis qu'Elle s'y estoit placée, prononça en Latin à la maniere ordinaire & sur le ton accoûtumé, qui est une espee de demi-chant, les Vœux de la Reformation de l'Ordre de Fontevraud selon la Regle de saint Benoist, avec un courage & une fermeté que les Heros de la branche de Condé ne desavouëroient pas. Dés qu'elle eut fini, Madame la Sacristine luy presenta la

32 MERCURE

plume , S. A. S. signa , & après avoir fait une profonde inclination au Saint Sacrement , Elle alla poser sa Lettre sur l'Autel à main gauche du Chœur.

On osta son Prié-Dieu & son Fauteuil , & le Tapis de pied resta nu. Me la grande Prieure retourna avec la Communauté dans les chaises du Chœur les plus proches de la grille , S. A. S. conduite par Me la Prieure du Cloistre , & par Me de l'Hospital s'achemina de l'Autel, qu'on vient de marquer vers Me l'Abbesse ; elle fit une profonde inclination au S. Sacrement ,

GALANT 33

une à Madame l'Abbesse qui la luy rendit, & se rassit & S. A. S. se mit à genoux devant Elle.

*Me l'Abbesse luy osta le voile blanc, jetta de l'Eau-beniste, sur le voile noir, le luy mit en disant,
* Accipe; Soror Velamen quod immaculatum perferas ante tribunal Christi & jetta encore de l'Eau-beniste sur la teste de S. A. S. qui baisa la terre, se releva & fit une inclination que Me l'Abbesse luy rendit; elle en fit une autre tres-profonde au S.*

** C'est-à-dire, Recevez ce Voile, ma Sœur, & le presentez sans tache un jour devant le Tribunal de Jesus-Christ.*

34 MERCURE

Sacrement , une troisième à Mademoiselle de Clermont , & elle se mit debout au milieu du Tapis de pied , Madame de l'Hospital étant fort loin d'Elle.

S. A. S. aidée de deux Dames Religieuses qui ont la voix très-belle , chanta trois fois le verset, Suscipe, sur un ton harmonieux & fort touchant , que le Chœur repetoit alternativement. A chaque fois S. A. S. se mettoit à genoux au milieu du verset , & s'inclinant insensiblement elle se trouvoit à la fin la teste presque sur le Tapis.

Elle fit ensuite quatre profon-

GALANT 35

des inclinations vers les quatre parties du monde , comme leur disant adieu , & se prosterna au milieu du Tapis de pied. Me de l'Hospital se retira incontinent d'auprès d'elle , ainsi que tout le monde avoit déjà fait , & le Chœur chanta les Pseaumes , Miserere & Memento.

On doit avouër que cet état est attendrissant , sans avoir rien de funebre absolument , ni drap mortuaire , ni chant des morts , ni luminaires , une personne ainsi prosternée la face contre terre , en long habit noir , sans aucun mouvement , seule dans une grande espace &

36 MERCURE

chacun à dessein détournant la vue de dessus elle , donne certainement une idée d'aneantissement & d'abandon qui frappe l'imagination d'une manière vive , & cause une espee de fremissement : Mais aussi , selon les vues de la Religion , c'est alors qu'une Princesse est véritablement grande aux yeux de Dieu ; cette réflexion consolante mesle une certaine douceur aux sentimens naturels un peu effrayans que ce spectacle inspire , & ce mélange fut la source de bien des larmes , sans qu'on put apercevoir si S. A. S. en répandoit.

Vers la fin des Pseaumes Me la grande Prieure passa pour aller tenir le livre à Me l'Abbesse , & ne parut pas faire attention qu'elle marchoit auprès non seulement d'une Princesse , mais même de quelque chose d'animé.

Madame l'Abbesse chanta plusieurs Oraisons après lesquelles précédée de sa Crosse , elle fit deux fois le tour de S. A. S en jettant de l'Eau-beniste sur elle , & en l'encensant comme on fait à des obsèques ; ensuite elle lui mit la main au front pour l'avertir de se lever , & sans la regarder , elle s'alla remettre sur son fauteuil.

38 MERCURE

S. A. S. se leva incontinent, s'avança vers le S. Sacrement, fit une profonde inclination, une autre à Me l'Abbesse qui la luy rendit, & se rassit, S. A. S. se mit à genoux devant elle, l'embrassa & baïsa la terre, après quoy elle alla embrasser aussi Mademoiselle de Clermont qui s'estoit avancée vers elle, & qui redoubla ses larmes avec beaucoup de tendresse.

S. A. S. se remit au milieu du Tapis de pied pendant que le Reverend Pere Prieur emporta le S. Sacrement, & elle alla ensuite à la place de la dernière

Professe , où Madame l'Abbesse luy jetta de l'Eau-beniste & la fit asseoir en luy mettant la main droite sur la teste , & la fit sortir de l'Eglise. Chacun suivit & rendit ses respects à S. A. S. qui n'a pas moins dignement soutenue cette ceremonie que celle de la prise d'Habit , & malgré son voile baissé , & l'humilité de chaque action , on ne laissoit pas de demesler l'air de grandeur , qui convient à sa Nnaissance.

Un peu après on alla au Refectoire , S. A. S. servie par Me de l'Hospital , mangea à la Table de Madame l'Abbesse avec Ma-

40 MERCURE

damoiselle de Clermont servie par Me de Rolivaud ; Me la Marquise de la Fresne y mangea aussi. Mesdemoiselles de Dony & de Gaut, & Mademoiselle de Belin mangerent à la table de Me la grande Prieure. Madame de Bourbon donnoit le disné qui fut magnifique aussi bien que celui des Religieux.

S. A. S. ne mangea à la table de Me l'Abesse que comme font toutes les nouvelles Professes.

Fontevraud est le lieu du monde où l'on sçait le mieux rendre ce que l'on doit aux personnes de son rang, par un profond

GALANT 41

respect & par une longue habitude contractée auprès du grand nombre de Princesses qu'on a eu l'honneur d'y voir & d'y posséder , mais lorsqu'il s'agit des regles de la Religion on ne connoist plus les respects humains ni les grandeurs du siecle. Ces Princesses que l'on a eu l'honneur de posséder , comme on vient de le dire , en ont donné les ordres comme Superieures , ou l'exemple comme simples Religieuses , & à moins d'avoir quelques charges dans la maison , elles n'ont jamais pris au chœur , au Chapitre , au refectoire ; en un mot dans toutes les lieux & dans

Aoust 1707. D

42 MERCURE

toutes les actions régulières, que le rang de leur profession S. A. S. compte bien de ne se pas départir d'un usage si raisonnable & essentiellement religieux, & par conséquent d'une tres-grande élévation par rapport à Dieu, & les hommes quelques ébloûis qu'ils soient de ce qui flatte l'orgueil & l'amour propre, ne peuvent refuser leur admiration à l'humilité des personnes à qui le mondeourniroit tout l'éclat qui pourroit nourrir ces dangereuses passions.

Après vous avoir parlé d'une grande Princesse qui a

renoncé aux pompes & aux
plaisirs du monde avec une
fermeté heroïque ; je passe à
la mort d'une Abbessé , qui
est decedée après cinquan-
te-cinq années de Profession.
C'est Madame Marguerite
Guyonne de Cossé , Abbessé
de Chelles. Elle est morte
dans son Abbaye , âgée de
soixante-&-onze ans & demy.
Elle estoit fille de François de
Cossé , Duc de Brissac , Pair &
grand Pannetier de France , &
Chevalier des Ordres du Roy ;
& de Guyonne de Ruelon,

D ij

44 MERCURE

Fille de Gilles Sieur de Rocheportail , & sœur de Louïs de Cossé , Duc de Brissac , qui avoit épousé Marguerite-Françoise de Gondy , Duchesse de Beaupreau , Comtesse de Chemilly & du Chatel , Vicomtesse de Tiffanges , sœur de feuë Catherine de Gondy , mere de Madame la Duchesse Doüairiere de Lefdiguieres , & petite fille de Charles de Gondy , Marquis de Belle Isle , & d'Antoinette d'Orleans Longueville. Madame l'Abbesse de Chelles estoit tante de feu M^r le Duc de Brissac , qui n'a

GALANT 45

point laissé d'enfans de Gabrielle-Louïse de S. Simon, & d'Elisabeth de Verthamon ses deux femmes ; & de Marie-Marguerite de Cossé, Maréchalle de Villeroy. Elle estoit sœur du feu Pere de Cossé, Jesuite, & de feuë Madame la Duchesse de la Meilleraye, & de Madame la Marquise de Gontaut Biron.

La Maison de Cossé, si nous en croyons le sieur Roüillard, qui en a fait l'histoire, vient de Cocceius-Nerva ; & selon d'autres, des Cossa de Naples. Cossé est une Terre dans le

46 MERCURE

Maine, près de sainte Susanne.
 Thibaud de Cossé vivoit en
 1449. Il eut de Philippes de
 Charro, fille d'Hugonin &
 de Jeanne de S. Julien; Jean,
 qui fut Senéchal de Provence:
 & c'est en parlant de ce Sené-
 chal que Philippes de Comines
 (lib. 5. de ses Memoires, ch. 2.)
 dit que la Maison de Cossé
 estoit du Royaume de Naples.
 René de Cossé, frere cadet de
 ce Senéchal, & Seigneur de
 Brissac, fut premier Panetier
 de France, & grand Fauconnier
 du Roy. Il épousa Charlotte
 Gouffier, fille de Guillaume,

GALANT 47

Seigneur de Boisi. Ses deux
fils aînez furent Maréchaux de
France ; sçavoir Charles , qui
continua la lignée , & Artus.
Philippe leur frere fut Evêque
de Coutances. Charles 2. du
nom, 1^e. Duc de Brissac, fut aus-
si Maréchal de France. Le Roy
Henry IV. l'honora de cette
dignité en 1594. lorsqu'il luy
remit la Ville de Paris , dont
le Duc de Mayenne luy avoit
confié la garde. Il estoit grand-
pere de Madame l'Abbesse de
Chelles , dont je vous apprens
la mort.

La Maison de Cossé subsiste

48 MERCURE

aujourd'huy en la personne de M^r le Duc de Brissac , cy-devant connu sous le nom de Comte de Coiffé, & qui est devenu Duc de Brissac par la mort des enfans de M^r le Duc de Brissac son cousin. Il est grand Panetier de France.

Dame Renée de Flecelles , veuve de Messire Hurault de l'Hôpital de Belesbat , Conseiller d'Etat , est morte âgée de 90. ans , dans de grands sentimens de pieté , & avec une grande presence d'esprit. Cette Dame estoit d'une ancienne Famille , originaire de Nor-

Normandie & alliée aux maisons les plus considerables de la Robbe. M^e de Belesbat estoit proche parente de la maison de Nesmond , & de celle de Choisy , & elle estoit grand-tante de l'Abbé de ce nom qui a esté Ambassadeur à Siam. Feu M^r de Belesbat estoit issu de Robert Hurault S^r de Belesbat Conseiller au grand Conseil, Maistre des Requestes & puis Chancelier de Marguerite de France Duchesse de Savoye , & de Madelaine de l'Hospital fille unique du celebre Michel de l'Hospital , Siur de

Aoust 1707. E

50. MERCURE

Belesbat, Chancelier de France.
Paul Hurault de l'Hospital
oncle de feu M^r de Belesbat
fut Archevesque d'Aix ; il
avoit esté auparavant Maistre
des Requestes, & il fut l'un des
plus grands Predicateurs de
son temps. Michel Hurault
de l'Hospital frere de ce Pre-
lat avoit beaucoup d'esprit &
de merite ; le Chancelier de
l'Hospital luy laissa sa Biblio-
theque , & il eut soin de le
faire élever dans les Sciences ,
comptant sur luy comme sur
celuy de ses neveux , qui estoit
le plus propre à soutenir la
grande reputation qu'il s'estoit

GALANT 515

acquise. Ce Chancelier qui mourut en 1573, étoit d'Aigueperse en Auvergne & originaire d'Avignon. Son pere estoit Medecin de Charles Duc de Bourbon, Connestable de France. Il suivit le Duc de Bourbon en Espagne & en Italie, jusqu'à sa mort, après laquelle il demeura quelque temps auprès de l'Empereur Charlequint.

M^e de Belesbat estoit mere de feu M^r le Marquis de Belesbat, & de feuë M^{re} la Marquise de Canillac, mere de M^r le Marquis de Canillac, aîné de la Maison de ce nom, & Ma-

E ij

52 MERCURE

réchal des Camps & Armées
de Sa Majesté.

Dame Marie-Ferdinande de
Caillebot de la Salle , Epouse
de M^r le Marquis de Clermont-
Rouffillon , frere de M^r l'E-
vêque de Laon , est aussi dé-
cedée. Cette Dame estoit sœur
de M^r le Marquis de la Salle ,
Maistre de la Garderobe du
Roy & Chevalier de ses Or-
dres ; & de M^{re} N... Caillebot
de la Salle , ancien Evêque de
Tournay. M^{re} la Comtesse de
Rouffilon estoit fille de feu M^r
de la Salle , Capitaine-Lieute-
nant des Chevaux-Legers de

la Garde , & qui estoit encore plus distingué par son merite & par sa valeur , qu'il ne l'étoit par sa naissance ; quoique tres - considerable ; presque tous ceux qui sont sortis de cette Maison se sont distingués dans la profession des armes. Mr de la Salle , aujourd'huy Maistre de la Garderobe du Roy , a long temps porté les armes , & a donné en plusieurs occasions des preuves de sa valeur. Mr de la Salle , Sous-Lieutenant des Gendarmes du Roy , commanda la Gendarmerie , à la Bataille de Dun-

E iij

54 MERCURE

kerque qui se donna en 1658.
 & où Mr le Maréchal d'Hoc-
 quincourt fut tué. C'est de Mr
 de la Salle que descendoit M^e
 la Comtesse de Rouffillon. Mr
 le Comte de Bussy-Rabutin,
 en parle dans le deuxième Vo-
 lume de ses Memoires, & il en
 fait un grand Eloge. Mr le
 Comte de Rouffillon de Châte,
 Epoux de la Dame dont je
 vous apprens la mort, a esté
 long-temps Colonel du Regi-
 ment de Cavalerie de la Reine;
 il a eu plusieurs enfans de ce
 mariage, dont l'aîné est au-
 jourd'huy Capitaine de Cava-

lerie. La branche de Clermont Rouffillon est séparée de celle de Tonnerre il y a environ 500. ans. Elle a toujours soutenu avec éclat le nom illustre de Clermont.

Mr l'Abbé Giraud qui est mort en cette Ville , avoit esté Chanoine de l'Eglise Collegiale de Saint Nizier de Lyon , & après avoir joluy peu de temps de ce Benefice , il le resigna à l'un de ses freres , & vint à Paris afin d'y employer tout son temps à la culture des belles Lettres. Il y a assemblé une Bibliothèque si

E iiij

56 MERCURE

nombreuse, qu'il avoit été obligé de la mettre en quatre différentes maisons. Celle qu'il occupoit dans le Cloître S. Benoît où il est mort, en contenoit une grande partie. On y trouve le Livre du fameux Medecin Espagnol *Gometius Pereira*, & qui a pour titre : *Antoniana Margarita*, imprimé à Medina del Campo. L'Auteur y prouve que les Bêtes sont de pures machines. On accuse le celebre Mr Descartes d'avoir puisé son Systeme dans ce Livre. Cet Ouvrage est si rare, qu'il n'y en a que trois ou quatre

Exemplaires à Paris ; ſçavoir dans la Bibliotheque du Roy , dans celle de M^r l'Archevêque de Rheims , dans celle du College des Jeſuites , & dans celle du Deffunt : Il y a pluſieurs autres Livres tres-rares dans cette nombreuſe Bibliotheque , qui eſt compoſée de plus de ſeize mille Volumes , & que l'on va vendre inceſſamment , & dont pour cet effet on a déjà donné le Catalogue au Public.

M^r l'Abbé du Caſſe , Prêtre , Docteur en Theologie , Chanoine , grand Archidiaque , Vi-

58 MERCURE

caire General & Official du
 Diocèse de Condom, est mort
 généralement regretté de tous
 les Sçavans, dont l'érudition
 & la profonde doctrine, luy
 avoient acquis l'estime. Il fit
 imprimer au commencement
 de ce siècle *La Pratique de la
 Jurisdiction Ecclesiastique, vo-
 lontaire, gratieuse & contentieuse,
 fondée sur le Droit commun &
 sur le Droit particulier du Royau-
 me, divisée en deux Parties; &
 on en fit une nouvelle Edi-
 tion fort augmentée à Tou-
 louse en 1705. & une troi-
 sième en 1706. l'Auteur ajoû-*

te dans la seconde Edition, les manieres & les usages qui sont differemment observez dans quelques Parlemens, & dans certains Dioceses, suivant le conseil qu'il avouë que M^r le Merre luy en a donné, & sur les Memoires que cet habile Avocat luy a fournis, de sorte que les nouvelles Remarques ajoutées à l'ouvrage, l'ont rendu beaucoup plus considerable. M^r Ducasse avoit aussi fait un Traité des Droits des Chapitres des Eglises Cathedrales, qui est fort estimé, & sur lequel M^r le

60 **MERCURE**

President de Saint Vallier a fait de doctes remarques. M^r du Casse avoit d'abord esté Officiel & grand Vicaire de M^r de Grignan, Evêque de Carcassonne, & c'est dans ce Diocèse qu'il avoit assemblé quantité de Memoires tirez de la Jurisprudence Canonique, & des Traitez des libertez de l'Eglise Gallicane, & des Canons des Conciles, pour s'instruire dans la profession où on l'employoit. La Providence l'appella ensuite dans le Diocèse de Condom, & M^r de Matignon qui en estoit alors

Evêque , luy confia sa Jurisdiction gracieuse & contentieuse ; ce Prelat ayant donné la démission de son Evêché , M^r Milon son Successeur , & neveu de feu M^r Pallu , Evêque d'Heliopolis , premier Evêque de la Chine , luy conserva le même employ , & l'associa au gouvernement de son Diocèse avec M^r Duquesne , Docteur de Sorbonne , Theologal & Archidiacre de Condom ; & c'est à M^r Duquesne que le Public a l'obligation de *la Pratique de la Jurisdiction Ecclesiastique* , qu'il

62 MERCURE

obligea M^r du Cassé a publier après l'avoir engagé de mettre en ordre les Memoires qu'il luy avoit communiquez sur cette matiere. M^r du Cassé qui avoit mis la derniere main à cet Ouvrage dans le Diocese de Condom, & sous les yeux de l'Evêque qui le gouverne aujourd'huy, crut le luy devoir dédier. Ce sçavant Official étoit parent de M^r du Cassé, Chef d'Escadre.

La Ville de Belpech, dans le Diocese de Mirepoix, vient de perdre N.... de Barthe, âgée de cent & un an. Elle de-

ceda le 26. du mois dernier.
Il se passe peu de mois sans
que je vous apprenne la mort
de quelque personne qui ont
vécu près ou plus d'un siecle.

M^{re} François de Gourdon,
de Genouillac, Comte de Vail-
lac, Lieutenant General des
Armées du Roy, dont j'ay
remis à vous parler de la mort,
estoit fils puîné de M^{re} Jean
Paul de Gourdon, de Ge-
nouillac, Comte de Vaillac
& de Monferrand, premier
Baron Chrestien de Guienne,
Chevalier des Ordres du Roy,
Lieutenant General de ses Ar-

64 MERCURE

mées, successivement, premier Ecuyer, seul Capitaine des Gardes du Corps de Philippes de France, Frere unique de Sa Majesté. Enfin Chevalier d'Honneur de S. A. R. Madame; & de Dame Marie-Felice de Voisins-Moncaut, fille unique de Jacques, Comte de Moncaut, premier Baron d'Armagnac, Chanoine d'Honneur & d'Epée de l'Eglise Metropolitaine d'Auch; & de Jacquette de Beaux-Oncles, fille d'Antoine, Seigneur de Bois-Ruffin, & de Jeanne de Montmorency-Fosseuse.

GALANT 65

Son corps a esté porté dans l'Eglise des Carmes Déchaufsez, qui est le lieu de la sepulture de sa Maison. Je vous envoie le Discours qui a esté prononcé par M^r le Curé de S. André des Arcs, en remettant le corps du défunt aux RR. PP. Carmes, & celuy de leur R. P. Prieur en le recevant à la teste de la Communauté.

Mes RR. PP. je vous remets en dépost le corps de Haut, Puissant, & illustre Seigneur François de Gourdon de Genouillac, Comte de Vaillac, & Lieu-
Aoust 1707. F

66 MERCURE

tenant General des Armées du Roy , qui vient de terminer par une mort tres-Chrétienne une vie consacrée au service de son Prince & de l'Etat , marquée par un grand nombre d'actions de valeur, & finie enfin par des sentimens de la plus parfaite soumission & de la plus entiere resignation aux ordres de celuy qui tient en sa puissance les jours des hommes, & qui en arrête le cours quand il luy plaist. Je puis dire de M^r le Comte de Vaillac , ce que dit autrefois de Judas Machabée, l'Auteur du Livre qui porte son nom : *Similis factus est leoni*

in operibus fuis. Judas Machabée dans le premier Testament, parcouroit toutes les Villes de la Judée, pour y combattre les ennemis du vray Dieu, & y défendre son saint cultre, que les Rois Infidelles tâchoient d'y abolir : De même le grand Capitaine dont je vous apporte les cendres, quoy que vivant dans le second Testament, dans une Loy de grace, & dans des Siecles où l'Idolatrie n'est plus l'ennemy que nous avons à combattre, ne s'est pas moins signalé dans la défense de la Religion, où il avoit eu le bonheur de naître. Toutes les Guerres où

F ij

68. MERCURE

Il a porté les Armes , & où il a eu des Commandemens importants, quoy que commencées & soutenues par des vœux politiques , n'en ont pas moins esté des Guerres de Religion ; il s'y est toujours agi de la garantir des fureurs de l'Herésie , & d'empêcher cet Hydre de penetrer dans des Etats , attachez sans aucune interruption, depuis leur établissement , à la pureté du Christianisme. C'est là le principe & le motif qui a fait prendre les Armes au Roy, dans les différentes Guerres qu'il a soutenues avec tant de gloire, dans le cours de son Regne. Si je

pouvois entrer dans un détail un peu circonstancié des événemens qui s'y sont passez, que de grands & de beaux faits d'Armes du Capitaine, dont voila les tristes restes, ne vous ferois-je pas admirer ! Attaché à la Religion de son Roy & de ses peres, il estoit plein des sentimens qui les avoit animez. La seule journée d'Hochstet, parmy tant d'autres ; cette journée, dis-je, laquelle après la prise d'un des Generaux, & la dispersion des Troupes, il rassembla ce qui en restoit, & fit ferme avec ces Legions, qui sous ses ordres devinrent invincibles. Que

70 MERCURE

ne me fourniroit-elle pas ! C'est de cette triste journée , mais si glorieuse pour la memoire de ce Seigneur , qu'on peut encore luy appliquer , aussi bien qu'à Judas Machabée , ces paroles de l'Ecriture , avec lesquelles je finis : Et nominatus est usque ad novissimum terræ & congregavit pereuntes.

Le Reverend Pere Prieur des Carmes répondit à ce Discours par celuy qui suit.

Monsieur , nous nous chargeons du dépost précieux que vous nous confiez , & le portrait que vous nous faites de Haut, Puis-

GALANT 71

fant, & Illustre Seigneur François de Gourdon, de Genouillac, Comte de Vaillac, Lieutenant General des Armées du Roy, nous rappelle les actions éclatantes des Heros que sa Maison a produits en divers temps. Elle a pris son origine de l'illustre race des Vicomtes de Gourdon en Guyenne, que la tradition de cette Province fait descendre de l'un des Comtes Beneficiaires de Cahors, & qui estoit déjà connue & florissante dans le siecle de Philippes Auguste : en remontant même plus haut l'histoire fait mention de Fortanier de Gourdon, pere de Ge-

72 MERCURE

rand de Gourdon , Evêque de Perigueux au commencement du onzième siècle. Bertrand de Gourdon , deffendit avec une valeur incroyable son Château de Chalus en Limousin , contre l'Armée d'Angleterre ; qui l'avoit assiégué , & il tua d'un coup d'Arbaleste le fameux Richard , Cœur de Lion , qui la commandoit en personne , & qui par un Decret de la Providence , mourut d'une arme à laquelle il avoit ajouté le moyen de porter ses coups avec plus de rapidité. Un autre Bertrand de Gourdon fut avec Raymond , Vicomte de Turenne, Chef d'une

GALANT 73

d'une Ligue formée dans le treizième siècle, entre les trois Etats de Quercy, pour purger cette Province de l'herésie des Albigeois, & ce fut pourquoy ces deux Seigneurs, chefs de deux grandes Maisons, furent nommez les Propagateurs de la Foy Catholique, & qu'ils s'acquirent & à leurs heritiers, un droit pecuniaire sur plusieurs Eglises du Diocese de Cahors.

Ce fût dans ce même siècle que la Maison de Gourdon se divisa en deux branches; l'une passa dans la grande Bretagne avec le Prince Louis de France, que les
Août 1707. G

74 MERCURE

*L'Anglois éleverent sur leur Trône ,
après en avoir chassé Jean sans
Terre , leur Roy. Le jeune Gour-
don qui avoit suivy la fortune
du Prince François , s'établit dans
le Royaume d'Ecosse , & y forma
la Maison des Mylords Ducs de
Gourdon , Marquis de Huntley ,
Comtes de Sontherland & d'O-
boyne , & Vicomtes de Kemmore :
c'est de l'une de ces branches qu'é-
toit issu le celebre Duc de Gour-
don , qui deffendit si long-temps ,
& avec tant de valeur le Châ-
teau d'Edimbourg , où les restes du
party attaché au veritable Sou-
verain , estoient renfermez , &*

GALANT 75

dont la prise fut la fin de la domination legitime, & la consommation de l'injustice.

La branche aînée de la Maison de Gourdon, resta en France, & elle n'y subsiste plus à present que dans la Famille des Comtes de Vaillac. Ces Seigneurs ont soutenu la grandeur de leur origine, par les emplois importants, & par les premieres Charges de l'Etat, dont ils ont esté revêtus sous la plus part de nos Rois. On voit d'un coup d'œil dans l'Histoire de cette Maison cinq Chevaliers de l'Ordre de Saint Michel, trois de celui du Saint Es-

G ij

76 MERCURE

prit, trois Lieutenans Généraux des Armées du Roy, deux Marchaux de Camp, deux Gouverneurs de Bordeaux & du Chasteau Trompette, sept Capitaines d'ordonnance, un grand nombre de Colonels, & enfin trois grands Maistres de l'Artillerie, dont le second étoit aussi grand Ecuyer de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy François I. Gouverneur du Dauphin François, fils aîné de ce Monarque, Surintendant des Finances, Gouverneur de Guyenne & de Languedoc. Colonel de l'Infanterie Françoisise, Sénéchal

GALANT 77

de Quercy & d'Armagnac, dont la fille unique porta la riche succession de sa branche dans la très-noble & très-illustre Maison des Sires de Crussol, Ducs d'Uzès, premiers Pairs de France.

La Maison de Vaillac ne s'est pas rendue moins recommandable dans l'Eglise que dans la profession des Armes. Elle a donné trois Evêques à l'Eglise de Tulle, dont le premier fut un des Peres du Concile de Trente. Le dernier fut honoré d'un Brevet de Conseiller d'Etat ordinaire, & Député pour la Province du bas Limosin, aux Etats Generaux

G iiij



78 MERCURE

du Royaume , tenus en 1617.
Cette Maison a aussi donné des
Abbez celebres aux Abbayes du
Mont S. Quentin en Vermandois,
de S. Martial de Limoges , de
S. Laon de Thouars & de saint
Romain de Blaye , qui est dans
la Famille depuis le Regne de
François premier. On peut ajoû-
ter cinq Commandatrices ou Ab-
besses du renommé Monastere de
Beaulieu , de l'Ordre de Malthe,
en Quercy , & une Prieure perpe-
tuelle du Prieuré Royal des Filles-
Dieu de Roüen , le merite desquel-
les a toujours esté aussi éclatant
que leur haute naissance.

GALANT 79

Voila les titres & les avantages qui ont distingué la Maison de Vaillac dans le monde , & qui luy ont donné un si grand éclat ; mais ces titres & ces avantages ne sont souvent que de vains noms , & de steriles fruits de l'ambition des hommes , s'ils ne sont fondez sur l'innocence & sur la vertu , source de la véritable Noblesse. Ainsi c'est moins des premieres dignitez de la Couronne que la Maison de Vaillac tire son lustre , que de la justice & de la vertu de ceux qui les ont exercées ; & c'est dans la pieté & même dans la sainteté



80 MERCURE

des Sujets qu'elle a fournis à l'Eglise, qu'il faut chercher la source des benedictions temporelles que Dieu a versées sur elle de temps à autre.

De plusieurs exemples que je pourrois tirer de l'histoire de cette grande Maison, & qui rendroient cette verité sensible, je m'arrête à un seul, qui m'est un peu plus familier que les autres. C'est le R. P. Bernard de S. Joseph, Fondateur de nostre Reforme en France, qui me le fournit. Il estoit fils aîné de Louis de Gourdon de Genouillac, Comte de Vaillac, Chevalier de l'Ordre de S. Michel; & désigné

GALANT 81

de celuy du S. Esprit, Lieutenant General des Armées des Rois Henry III. & Henry IV. Gouverneur de Bordeaux, & Capitaine de Cent. Hommes d'Armes; & d'Anne de Montberon sa premiere femme. Il faisoit ses Exercices militaires en Italie, lorsque sentant les premieres impressions de la grace, il decouvrit bien-tôt l'illusion de toutes les grandeurs humaines, & que la haute fortune à laquelle sa Naissance luy donnoit droit d'aspirer, seroit un jour pour luy une tentation delicate, à laquelle une experience continuelle de ce qui se passe dans

82 **MERCURE**

le monde , luy faisoit connoistre qu'il auroit peine à resister. Plein de cette salutaire terreur , que la veüe du peril où il alloit estre exposé , luy inspiroit , il songea à quitter le monde , & à chercher dans la solitude un azile assuré contre les orages du siecle. C'est dans l'Ordre des Carmes Déchaussez qu'il trouva cet azile ; il prit l'Habit & fit Profession dans nostre Convent de Rome , & peu de temps après il eut une Mission particuliere du Saint Siege , pour venir établir nostre Reforme en France. Il y parut comme un autre Elie. Son Habit,



GALANT 83

L'austerité de sa vie , & plus que cela la force de ses exemples , & le zele avec lequel il prêchoit la penitence , luy donnoient un grand rapport avec le Patriarche du Carmel , & luy attirerent bien-tost une foule de disciples.

C'est dans cette même Maison, où son petit-neveu vient attendre le grand jour des Revelations , que le Pere de Vaillac jetta les premiers fondemens de nostre établissement en France ; son Portrait que nous y conservons precieusement , nous entretient dans la premiere ferveur de nostre Regle , & nous le regardons tous

84 MERCURE

les jours comme un frein contre le relâchement , où les plus saints Ordres ont tant de peine à s'empêcher de tomber. Ce Portrait, tout insensible qu'il est , nous préche continuellement la penitence ; & en le voyant , nous sentons augmenter nostre zèle pour la conservation de la discipline Reguliere.

Après avoir assuré à son Ordre un établissement à Paris , par la protection & par les bienfaits du Roy Loüis le Juste , & d'Anne d'Autriche , d'heureuse memoire, le Pere Bernard de S. Joseph alla à la tête d'une nouvelle Colonie

faire un second établissement à Cahors. Cette Ville que la nature luy rendoit chere , puisque c'étoit la Capitale de la Province où il estoit né , devint un des premiers objets de son zele ; de là passant à Toulouze , où le Parlement , à qui le nom de Vaillac estoit tres-respectable , l'avoit appelé , il fonda la troisième Maison de nostre Ordre en France. Dieu, le Souverain Maître de la vie des hommes , arrêta dans cette même Ville le Bienheureux Bernard de S. Joseph : la mesure de ses merites estoit pleine , il estoit temps qu'il en allât recevoir le

86 MERCURE

prix. C'est là où dans les sentimens les plus vifs de la penitence, & dans les plus vives ardeurs de la charité, il rendit son ame au Createur en 1649. & après une maladie de peu de jours. Nous regardons, Mr, ce saint Patriarche, & le Bienheureux Jean de la Croix, un des ornemens de nostre Ordre, comme les deux plus grands Maîtres de la Vie spirituelle qui ayent paru dans l'Europe en ces derniers temps, & comme les deux Contemplatifs qui ont donné de plus seures regles sur l'amour de Dieu.

Vous voyez donc, Mr, avec

quels motifs nous devons recevoir les cendres de M. le Comte de Vaillac ; ce Nom nous doit estre cher de plusieurs manieres , & tous ceux qui le porteront seront toujours pour nous des objets de veneration. Nous recevons donc ce precieux dépost avec tout le respect que nous devons , & nous ne cesserons jamais d'invoquer pour luy & pour tous ceux de son illustre Famille , le Juge Souverain des vivans & des morts , en luy offrant tous les jours dans le saint Sacrifice de l'Autel , la Victime de propitiation.

Il ne me reste plus rien à

vous dire sur le mérite, la valeur & la naissance de Monsieur le Comte de Vaillac, après ce que vous venez de voir dans ces deux Discours; il me suffit de dire que ce Comte estoit aimé de tous ceux qui le pratiquoient, & estimé de ceux qui ne le connoissoient que par reputation. Il estoit lié d'une grande amitié avec M^r le Duc d'Elbeuf, chef de la Maison de Lorraine en France, qui ne l'a point quitté pendant sa maladie, & qui a ordonné & fait tous les honneurs de son Convoy funebre. Monsieur

le Comte de Vaillac n'avoit jamais esté marié.

Le Roy a donné , ainsi que je vous ay dit le mois , passé à M^r de Bon , Conseiller en la Chambre des Comptes , & Cour des Aydes de Montpellier , fils de M^r de Bon , Premier President de cette Cour , des marques glorieuses de cette bonté distinguée dont il honore les familles qui se sont rendues recommandables par de longs services dans des Charges importantes : S. M. vient d'acorder à M^r de Bon , Conseiller, des provisions , pour la

Aoust 1707.

H

.90 **MERCURE**

survivance de la Charge de Premier President ; à laquelle il fut receu le 20. du mois de Juin dernier ; cette reception a fait d'autant plus de plaisir à toute la Ville de Montpellier que M^r le Premier President de Bon , & M^r de Bon son fils , se sont acquis depuis long-temps l'estime & les cœurs de tous les ordres de cette Ville , & particulièrement de la Cour des Comptes, Aides , & Finances , où l'on voit aujourd'hui un troisième Premier President de pere en fils du même nom , & du même merite.

GALANT 91.

Cette reception commença par l'Assemblée des Chambres & Semestres de cette Cour, une des plus nombreuses du Royaume, où les Conclusions de Mr le Procureur General ayant esté rapportées, Mrs les Presidents & Conseillers opinèrent tous avec éloge & avec toutes les marques d'une joye sincere à la reception de Mr de Bon à la Charge de Premier President : ensuite on envoya le Greffier en Chef pour avertir Mr de Bon, qui estant suivi de tous les Procureurs en Corps & précédé de tous les Huissiers avec

H ij

92 MÉRRCUE

leurs baguettes , se presenta à l'entrée du Barreau , où les Chambres & Semestres estoient assemblées sur les sieges bas des petites Audiencies. Mr le President de Moulceau qui presidoit , luy prononça l'Arrest de sa reception , & l'ayant fait approcher, il reçut son serment en la maniere ordinaire , après quoy Mr de Bon prit la premiere Place en qualité de premier President & il fit assis & couvert , un remerciement à la compagnie qui brilla par une infinité de traits également vifs & touchans. Il dit en commen-

çant que , si les mouvemens du Cœur pouvoient suppléer aux lumieres de l'esprit , & si pour mériter la place où il se voyoit élevé, c'estoit assez de comprendre quel en est le poids sans se laisser éblouir aux premieres idées de l'amour propre , il osoit se flatter qu'on ne l'en trouveroit pas tout-à-fait indigne , il parla ensuite de ce qui estoit dû à la memoire de feu M^{re} François de Bon son grand pere , Premier President dont le souvenir n'est pas moins pretieux que glorieux aux Officiers de cette Compagnie ; mais rien ne frappa plus

94 MERCURE

sensiblement que ce qu'il ajoûta
 touchant Mr le Premier Presi-
 dent son pere, l'épanchement de
 son cœur pour la conservation
 fut d'autant plus estimable
 qu'il parut tres-sincere , puis-
 qu'en luy souhaitant un grand
 nombre d'années pour remplir
 encore les fonctions de la Char-
 ge de Premier President , il
 avoua de la meilleure grace du
 monde , qu'il estoit luy-même
 interessé dans ces souhaits , qu'il
 estoit persuadé que plus il tarderoit
 à occuper la Charge de Premier
 President , plus il seroit en estat de
 la remplir dignement. Mr le Pre-

GALANT 95

sident de Moulceau distingué par un esprit tres - poli & & tres - delicat , répondit au nom de la Compagnie par un autre discours , qui convenoit également à la place qu'il occupoit & aux sentimens de ceux pour qui il parloit. Les Chambres & Semestres se separerent ensuite , & à peine le nouveau Premier President fut-il retourné à son appartement , qui est dans l'enclos du Palais où loge Mr le Premier President son pere , qu'il y reçut les Deputez nommez pour le complimenter au nom de la Cour ;

96 MERCURE

cette députation fut d'un Président , de trois Conseillers , un de chaque Chambre , d'un Correcteur , d'un Auditeur des Comptes , & d'un de Mrs les Gens du Roy. Ils avoient esté aussi nommez pour complimenter Mr le Premier Président le pere , qui donna ensuite un repas magnifique à toute la Cour des Comptes & des Aides , qui , nonobstant l'absence de plusieurs Officiers , s'y trouva en nombre de près de quatre-vingt personnes ; il y eut trois grandes tables également servies. Ce grand repas fut accompagné

compagné de ce qui fait le plus sensible agrément de ces sortes de festes, sçavoir d'une joye universelle & d'une cordialité sincere qui paroissoient sur le visage de tous ceux qui composoient cette illustre Assemblée. La politesse de Mrs les Premiers Presidents ne laissa rien à desirer, & M^r le Premier President le pere, soutint parfaitement dans cette occasion le talent singulier qu'il a depuis long-temps de donner des festes avec autant de profusion que de bon goust. Mr le Premier President le fils fut ensuite harangué par les divers

Aoust 1707.

I

ordres de la Ville de Montpel-
lier , & ces harangues furent
generalement applaudies , &
particulierement celle de Mr
Chycoineau Conseiller en la
Chambre des Comptes , &
Chancelier de l'Université de
Medecine , qui parla en Latin
au nom & à la teste de cette
Compagnie, & dont le discours
fut rempli d'élégance & de pen-
sées tres - delicates , & tel que
l'on devoit attendre d'un hom-
me qui a toujours brillé dans
toutes les Charges qu'il a pos-
sedées. La Societé Royale des
Sciences , dont Mr de Bon le fils



GALANT



est un des Presidents honorables,
donna aussi le même jour des
marques de sa joye, par une
députation qu'elle lui fit. Mr de
Plantade, Conseiller, porta la
parole en qualité de Directeur,
& fit connoître par un discours
qui fut court, mais tres ener-
gique, combien cette Compa-
gnie elle estoit sensible à tout
ce qui arrivoit à ce nouveau
Premier President, & l'atta-
chement qu'elle avoit pour luy;
le goût que Mr de Bon a tou-
jours eu pour les sciences de-
puis sa plus tendre jeunesse,
a tellement contribué à l'éta-

100 **MÉR**CUR E

blissement de cette celebre Société , qu'on ne doit pas être surpris si tous les Membres de cette Accademie ont ressenti vivement la grace que le Roy vient de faire à Mr de Bon. L'attachement particulier que toute cette Ville a pour Messieurs de Bon Premiers Presidents fut marqué ce même jour par une Harangue qui eut quelque chose de singulier & de fort heureux. Ce fut une députation faite par la Compagnie des Penitents Blancs de Montpellier , qui se trouvant honorée d'avoir en la per-

sonne de M^r de Bon le fils un
Premier President dans le nom-
bre de ses Confreres, crut luy
devoir marquer son zele en
cette occasion. M^r Durand
Conseiller en la Cour des Aydes
Prieur de cette Compagnie,
& accompagné d'un grand
nombre de Confreres, parmi
lesquels estoient plusieurs Offi-
ciers de la mesme Cour, ha-
rangua en cette qualité de
Prieur, Messieurs les Premiers
Presidents pere & fils, avec
tout l'esprit possible, & mé-
nagea avec autant de discer-
nement que de justesse dans

102 **MÉRURE**

• ses expressions , tout ce qu'il pouvoit leur dire d'obligeant par rapport à la Compagnie pour laquelle il parloit. L'éclat avec lequel M^r Durand remplit tous les engagements de son Priseuré , donna un relief considérable à cette députation. La Harangue des Consuls de la Ville qui parlerent le même jour par la bouche de Mr Malesagne , Avocat , leur Orateur , fut aussi fort applaudie , & l'empressement que l'on eut d'en demander des copies , en est une preuve. Le lendemain Mr Causse Recteur

de l'Université en Droit , & .
 Professeur tres-celebre fit une
 Harangue au nom de ce Corps,
 qui receut de grands applau-
 dissemens. La profonde érudi-
 tion & le pur Latin de Cice-
 ron furent remarquez dans tous
 les traits de son discours; outre
 son grand sçavoir, son carac-
 tere d'honneste homme l'a
 toujourn fait estimer. Je n'entre
 point dans le détail des Ha-
 rangues de plusieurs autres
 Corps, parce que cela me mé-
 neroit trop loin; je vous diray
 seulement qu'elles furent rem-
 plies de beaucoup d'esprit.

I iij

104 MÉRURE

• Mr de Bon nouveau Premier President répondit à tous ces discours , avec autant d'esprit que de politesse. Les réponses qu'il fit à ceux qui luy avoient parlé en Latin , furent remarquées entre les autres ; il y répondit en François , mais il y mêla si à propos quelques traits Latins & qui convenoient parfaitement au sujet , que cette nouvelle maniere de répondre fut admirée de tout le monde.

Ce nouveau Premier President a beaucoup d'esprit , & il paroist estre formé pour le Palais , ainsi que pour toutes

sortes de sciences. Rien ne luy manque du costé du cœur qu'il a excellent : il est naturellement bon, sensible & officieux, sa droiture, son desinteressement, & sa fermeté pour le soutien de la justice & de la raison, sont encore en luy des qualitez marquées dans toutes ses actions, ainsi que la facilité & l'air naturel qui découvrent toujours les impressions du sang & de la naissance.

Messire François Xavier de Bon qui vient d'estre receu Premier President en survivance

106 MÉRURE

- de M^r son pere, Premier President en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Montpellier, est fils de Messire Philibert de Bon Premier President en cette Cour, Magistrat également illustre par un merite tres-distingué & une longue experience, & qui fut receu dans cette Charge de la mesme maniere que M^r son fils vient de l'estre, en survivance de Messire François de Bon Premier President son pere en l'année 1661. La capacité profonde & l'integrité la plus exacte de ce grand Ma-

gistrat qui soumit toujours toutes les considerations humaines aux scrupuleux devoirs de sa Charge, le font vivre encore dans la memoire des peuples de la Province de Languedoc. Il estoit né en 1526. & mourut en 1680. revêtu des dignitez de Conseiller d'Etat ordinaire & de Premier President. Il laissa quatre garçons & trois filles de son Mariage avec Françoise de Bonnet, fille de Guillaume de Bonnet Vicomte d'Aumelas. Les quatre garçons furent M^{re} Philibert de Bon Premier

108 **MERCURE**

Président ; Charles de BonVillevvert Conseiller en ladite Cour des Comptes ; François & Charles de Bon , Capitaines , l'un dans le Regiment de Montpezat , & l'autre dans le Regiment de Picardie ; les filles furent Isabeau, Françoisse, & Marie-Anne de Bon ; la première mariée à Mr de Fressieux Conseiller en la même Cour ; la seconde à Monsieur le Baron de Murles , & la troisième à Mr de Gerard aussi Conseiller en la même Cour.

Le pere de Messire François de Bon premier Président , fut

Messire Philibert de Bon , Seigneur de Prunay , Villevert , Maurepas & de S. Martin , qui épousa en 1595. Louise de Tremoulet , de Bucelly , Baron de Montpesat , dont il eut trois enfans ; Messire François de Bon Premier President & deux filles ; Hyacinte , & Gabrielle , l'une morte Religieuse , & l'autre mariée à Antoine de Rodel Seigneur d'Auriac. Le pere de Messire Philibert de Bon Seigneur de Prunay , &c. fut Messire Maturin de Bon Seigneur de S. Martin du Tertre , de Villevert , de Pru-

110 MÉRURE

· nay & de Maurepas, Maître d'Hostel Ordinaire du Roy, qui épousa en 1557. Claudine Moriceau, fille de Jean Moriceau Conseiller au Parlement de Paris. Il n'eut qu'un enfant ; sçavoir Philibert de Bon dont je viens de parler ; son pere fut Maturin premier de Bon Seigneur de S. Martin du Tertre, de Prunay de Villevert & de Hazelac en Lorraine qui mourut en 1516. & n'eut qu'un enfant qui fut Maturin II. Le pere de Maturin premier de Bon fut Pierre Philippe de Bon Seigneur de Marignane & de

GALANT **III**

Meulon né en 1381. qui eut deux femmes. La premiere estoit Catherine de Villeneuve qu'il épousa l'an 1408. & la seconde fut Bonne de Vintimille; il fut blessé dangereusement à la bataille de S. Germain en 1409. & mourut en 1450. il eut deux enfans de sa premiere femme & cinq de la seconde qui firent deux branches; l'une d'André de Bon, & l'autre de Maturin de Bon dont je viens de parler. La premiere branche, ainsi que la seconde, s'est toujours soutenue par des Seigneuries &

112 MÉRÇURE

des postes distinguez du nombre desquelles furent le Gouvernement de Marseille & de Nostre-Dame de la Garde. Ce Pierre Philippe de Bon mourut à Florence, ainsi que Messire Pierre André de Bon Chevalier Seigneur de Meulon & de Marignanc né en 1354 qui épousa l'an 1375. Isabelle de Lascaris ; il fut avec le Roy Louïs d'Anjou à la Guerre de Naples, où dans une bataille qui se donna, il remit le Roy à cheval, & dans le temps qu'un Chevalier, nommé Leon, avoit mis la main sur Sa Majesté

GALANT 113

pour l'arrester , il la luy coupa,
& ce Monarque en reconnois-
sance, & selon l'usage de ce
temps là, luy permit de por-
ter dans ses armes une main
ensanglantée ; c'est-à-dire de
gueules qui embrasse une
bande de même, comme porte
le privilege scellé de son sceau ;
ce sont actuellement les armes
de Messieurs de Bon. L'an-
cienneté de leur Maison qui
fleurissoit au commencement
du treizième siècle où vivoit
Jacques André de Bon Sci-
gneur de Meulon né en 1260.
grand pere de Pierre André de
Aoust 1707. K

114 MERCURE

Bon, mort à Florence, est tres-considerable. Cependant quelque difficulté qu'il y ait à percer l'obscurité des siècles, Mr de Bon le fils auroit pû se trouver des Ayeuls encore plus éloignez s'il n'avoit trouvé dans ceux qui sont connus, de grands Magistrats qui peuvent luy servir d'exemple. Mr de Bon, nouveau Premier President, époufa en 1693. Gabrielle de Bocaud, fille de Messire Hercule de Bocaud, second President de la mesme Cour, tres-distingué dans cette Compagnie. Il n'a encore

qu'une fille de ce mariage, mais il y a lieu d'espérer que le Ciel luy donnera des Successeurs pour perpetuer dans cette Compagnie des Chefs qui luy font tant d'honneur, & dont elle est si contente.

Je vous ay déjà envoyé plusieurs articles pareils à celuy que vous allez lire; & comme vous m'en avez demandé la suite, je continuë à satisfaire vostre curiosité.

BORDEAUX ET BLAYE.

Il y avoit à descendre au premier Juin.

116 MERCURE

Barques de Sel ,	55
Vaisseaux François.	118

173

ETRANGERS.

Danois ,	4
Ecoffois ,	2
Espagnol ,	1
Hollandois ,	27
Holstein ,	2
Hambourquois ,	1
Irlandois ,	4
Moscovite ,	1
Suedois ,	6

221

V A I S S E A U X

& Barques montées.

Barques de Sel ,	44
------------------	----

GALANT 117

Vaisseaux François , 59

103

ETRANGERS.

Danois , 2

Espagnol , 1

Hollandois , 22

25

128

Total de ce qui est monté , 349

VAISSEAUX

& Barques descenduës pendant
le mesme mois.

Barques de Sel , 40

Vaisseaux François , 65

105

ETRANGERS.

Danois , 1

118 MERCURE

Espagnol ,	7
Hollandois ,	13
Holstein ,	1
Hambourquois ,	8
Irlandois ,	3
Moscovite ,	11
Suedois ,	3

24

Total de ce qui est descendu , 129

Reste aux Ports à descendre , 220

S Ç A V O I R :

Barques de Sel ,	59
Vaisseaux François ,	112

171

ETRANGERS.

Danois ,	5
Ecossois ,	21

GALANT 119

Espagnol ,	1
Hollandois ,	36
Holstein ,	1
Irlandois ,	1
Suedbis ,	3

42

TOTAL , 220

A propos de Commerce , je vous dis le mois passé que le Roy auoit nommé au Consulat de Smyrne , M^r le Chevalier de Fontenay , qui avoit le Consulat de Ligounne , & je dois vous dire aujourd'huy que Sa Majesté a nommé au Consulat de cette dernière Ville ,

120 MERCURE

Mr de Riencourt , fils de Mr de Riencourt qui a esté Correcteur de la Chambre des Comptes de Paris , pendant trente-cinq années , Auteur de l'Histoire de Grece , & de celle de la Monarchie Françoise. Il est originaire de Picardie , où sa Noblesse estoit déjà connue vers la fin du huitième siècle. Bon grand-pere maternel estoit Florent Parmentier , premier Substitut de M^r le Procureur general , dont la memoire sera au Palais dans une veneration éternelle. M^r de Riencourt qui vient d'estre nommé au Consulat

GALANT 121

fulat de Ligourne a épousé Marie - Anne Francini , originaire d'une ancienne Maison de Florence , dont le grand'-pere & le pere ont eu l'honneur d'estre Maistres d'Hostel du Roy , & son frere aîné en possède encore aujourd'huy la Charge , la survivance luy en ayant esté accordée par sa Majesté , n'estant encore âgé que de vingt deux ans. Cette Dame a fait voir une grande fermeté, & un grand amour pour son époux , dans les mauvaises affaires qu'on luy avoit injustement suscitées , & dont il s'est tiré par un Arrest

Aoust 1707. L

122 MERCURE

solemnel , qui a fait connoistre son innocence.

Jè vous ay souvent dit que les services que l'on rendoit à Philippes V. qui occupe aujourd'huy le Trône d'Espagne, n'estoient pas long-temps sans estre recompensez. Vous sçavez de quelle maniere M^r le Marquis de la Floride a défendu le Chasteau de Milan, & que ce Marquis avoit resolu de s'ensevelir sous les ruines de ce Chasteau, plustost que de le rendre : & il auroit sans doute perseveré, dans une resolution si glorieuse , & si

GALANT 123

digne d'un grand Homme , & d'un Sujet fidelle & zélé , pour le service & pour la gloire de son Maître , si ce Monarque n'avoit jugé à propos , pour sauver la vie aux Braves , qui prodiguoient leur sang , à l'exemple d'un Gouverneur si généreux , de luy envoyer un ordre de remettre ce Chasteau , aux conditions dont S. M. C. estoit convenuë. Les Ennemis ont donné le Gouvernement de ce Chasteau à M^r de Colmenero , qui a lâchement abandonné les interets du Roy son Maître , pour se ran-

L ij

124 MERCURE

ger du costé de l'Archiduc. Ce Traître avoit une Commanderie de l'Ordre de Saint Jacques , qui a vacqué par sa trahison ; & Philippe V. la vient de donner à Monsieur le Marquis de la Floride , quoy qu'il soit icy, depuis son retour de Milan , & qu'il ne l'ait point sollicitée. Mais le Roy son Maistre qui ne se souvient pas moins des services des absens, que des services de ceux dont la presence semble tous les jours l'en faire souvenir , a cru ne devoir pas tarder plus longtemps , à recompenser le zele

& la valeur d'un Homme qui a vieilly dans le Service, & qui s'est trouvé dans vingt-cinq Places assiegées, où il a toujours donné des marques de sa conduite, de son zele, & de son intrepidité. Lors qu'il apprit au Roy, le don que luy venoit de faire le Roy son Maistre, S. M. luy témoigna de la maniere du monde la plus obligeante, la joye qu'Elle en ressentoit, & luy dit, que tout le bien qui luy arriveroit luy feroit toujours plaisir.

L'Evêque de Badajoz estant mort à Carthagene, S. M. C.

L iij

126 MERCURE

continuant de recompenser ceux qui ont signalé leur fidélité , dans la conjoncture présente , a nommé à cet Evêché le Curé de Villanüeva de la Jara , dans la Manche , qui a toujours exhorté les peuples à ne pas s'écarter de l'obéissance qu'ils doivent à leur legitime Souverain , qui les a animez par son exemple , & qui par cette raison avoit esté pillé deux fois par les Portugais. Ce digne Pasteur s'estant toujours distingué par son zele pour son legitime Maistre , son exemple a servy à ramener

plusieurs des Sujets de S. M. C.
à l'obéissance de ce Prince.
Sa fidélité a esté louée dans le
Conseil d'Etat d'Espagne , &
S. M. C. a parlé de ce Curé
dans des termes qui doivent
faire beaucoup de plaisir , lors
qu'ils sortent de la bouche
d'un Souverain.

Le Siege de Badajoz est un
des plus anciens de la vieille
Castille , où cette Ville est
située. Il a esté rempli par de Ss.
Prelats, qui ont soutenu la pu-
reté de la Foy avec beaucoup
de zele, contre les Heretiques,
qui se sont répandus en divers

L. iiii

128 **MERCURE**

temps dans les Estats qui composent la Monarchie d'Espagne. Un saint Evêque de Bidadjoz défendit la verité de l'Incarnation de Jesus-Christ contre certains Gnostiques ou Priscillianistes , qui parurent dans ce Royaume il y a plusieurs siecles.

La Cure de S. Leu & de S. Gilles estant vacante, Monsieur le Cardinal de Noailles ayant nommé M^r Vivans , qui en estoit Curé , à la dignité de grand Penitencier , dont M^r Chapelier , grand Maistre du College des quatre Nations, a donné sa démission , Son

GALANT 129

Eminence a nommé à cette Cure M^r de Boissi, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Curé de Brie-Comte-Robert. Ce nouveau Curé a un grand talent pour la conduite des ames, & le fruit de ses Prédications en sont des preuves évidentes.

Mr le Comte de Revel, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant General de ses Armées, a épousé Mlle de Gandelu, fille de feu Mr le Duc de Gesvres, premier Gentilhomme de la Chambre, & de Dame Angelique du Val,

130 MERCURE

fille de feu Mr N... du Val,
 Marquis de Fontaine-Mareüil,
 deux fois Ambassadeur à
 Rome, & de Dame N... de
 Monceaux-d'Auxi. M^{re} la Com-
 tesse de Revel est sœur de M^r
 le Duc de Tresmes, premier
 Gentilhomme de la Chambre
 & Gouverneur de Paris, de
 M^r l'Archevêque de Bourges,
 & de Mr le Chevalier de Ges-
 vres. Elle est petite fille de Mr
 le Duc de Tresmes, en faveur
 de qui le Roy érigea en 1648.
 le Comté de Tresmes situé
 dans le Vallois, en Duché sous
 le nom de Gesvres. Feu Mr le

GALANT 131

Duc de Gesvres avoit un frere aîné qui fut tué au service du Roy, & qui venoit d'estre honoré du Bâton de Maréchal de France, lors que la mort l'enleva.

Mr le Comte de Revel est frere puîné de Mr le Comte de Broglio, Lieutenant General des Armées du Roy, & de la Province de Languedoc, qui a épousé Mlle de Lamoignon, fille de Mr le premier President de ce nom, & de Mr l'Abbé de Broglio, distingué par sa vertu & par son mérite. La Maison de Broglio est

132 MERCURE

Piémontoise d'origine , & une des plus illustres de ce Païs là. Un des premiers de ce nom, qui a passé en France, est feu Mr le Comte Carlos de Broglio, Lieutenant General des Armées du Roy , qui épousa N... Daumont , fille du feu Maréchal de ce nom , & tante de Mr le Duc Daumont , aujourd'huy premier Gentilhomme de la Chambre. La vertu de Mlle de Gesvres est généralement reconnüe , & elle s'est toujours fait un plaisir de la retraite.

J'aurois trop de choses à

vous dire si je vous parlois de toutes les actions où Mr le Comte de Revel s'est distingué. Il se couvrit de gloire à Cremone, lors que Mr le Prince Eugene voulut surprendre cette Place , & Sa Majesté ayant esté informée de tout ce qu'il avoit fait dans cette importante conjoncture , luy envoya aussi-tost le Gordon l'Ordre du Saint Esprit.

Mr le Duc d'Estrées , Gouverneur & Lieutenant General pour le Roy de la Province de l'Isle de France , a épousé Mlle de Nevers , sœur de Mr le

134 MERCURE

Comte de Nevers, & de M^{re}
la Princesse de Chimay. Il est
fils de feu Mr le Duc d'Estrées,
Chevalier des Ordres du Roy,
& Gouverneur de l'Isle de
France; & de N... de Lyonne,
fille du Secrétaire d'Estat de ce
nom; & il est petit-fils de Fran-
çois Annibal Duc d'Estrées,
Chevalier des Ordres du Roy,
Lieutenant General de ses Ar-
mées, & mort son Ambassa-
deur à Rome, frère aîné de
Mr le Cardinal d'Estrées, &
de Dame Catherine de Lau-
ziers, petite-fille de Louïs
Pons de Lauziers, Marquis

GALANT 135

de Themines , Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur de Bretagne , Sénéchal de Quercy , & General des Armées du Roy Louïs XII I. Son Bisayeul estoit François-Annibal , premier Duc d'Estrées , Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur de l'Isle de France , deux fois Ambassadeur à Rome , qui fut marié avec Marie de Bethune Charroft ; le Trisayeul de Mr le Duc d'Estrées , étoit Antoine d'Estrées , Marquis de Cœu-

136 **MÉRURE**

vres, premier Baron Chrétien,
 & Sénéchal du Boulonnois,
 Chevalier des Ordres du Roy,
 Grand Maître de l'Artillerie
 de France, & Gouverneur de
 la Fere, qui avoit épousé Fran-
 çoise Babou de la Bourdaisiere :
 le quatriéme Ayeul de ce Duc
 estoit Jean d'Estrées, Seigneur
 de Vallicu & de Cœuvres,
 Chevalier de l'Ordre du Roy,
 Grand Maître de l'Artillerie
 de France, fort celebre dans
 les Memoires de Martin du
 Belley & de Pierre de Bour-
 deile, pour ses beaux faits
 d'armes. Il épousa Catherine

de Bourbon-Vendôme ; le cinquième Ayeul de Mr le Duc d'Estrées , estoit Antoine d'Estrées , Seigneur de Vallieu , l'un des principaux Officiers de la Maison du Roy Louïs XII. qui épousa Jeanne , heritiere de la Maison de la Cauchie en Boulonnois , dont la Maison d'Estrées , écartele les Armes avec les siennes. Cet Antoine étoit fils d'un autre Antoine d'Estrées, Seigneur de Vallieu, qui vivoit sous Louïs XI. & qui descendoit en droite ligne & masculine, du Maréchal d'Estrées surnommé de Solres ,

Augst 1607.

M

138 MERCURE

(à cause du Fief de ce nom dont il estoit propriétaire) & qui fleurissoit sous le regne de saint Loüis.

Je vous ay amplement parlé de la Maison de Mancini dont sort Mlle de Nevers , dans l'article de la mort de Mr le Duc de Nevers.

Rien n'est si difficile que les ouvrages dans lesquels on fait voir les deffauts des hommes , & il faut que la peinture que l'on en fait , soit aussi vive que naturelle, & que les défauts que l'on reprend saient aux yeux des lecteurs, s'il m'est permis

de parler ainsi; autrement ces sortes d'ouvrages deviennent fades, & ne corrigent point ceux dont on reprend les défauts. Les ouvrages de M^r l'Abbé de Villiers n'ont jamais eu ce sort. Il seroit à souhaiter qu'il en fit plus souvent. Il a fait depuis peu une Ode sur la maison de campagne de son illustre Ami, M^r le President Lambert. Vous n'ignorez pas le mérite de ce sage & genereux Magistrat, sa reputation vous l'a assez fait connoître. Cette Ode roule sur une idée qui d'abord vous fera plaisir. La Maison de cam-
Mij

140 MERCURE

pagne où elle a esté composée, a pour principal point de veüe la Ville de Paris ; & la plus grande partie de l'ouvrage renferme un détail des dereglemens ordinaires dans les grandes Villes ; c'est à dire que l'on fait sentir dans cette Ode le plaisir de voir Paris, sans essuyer ce peut y causer du dégoust & de l'ennuy. Les Peintures qu'on y représente , en sont admirables. Vous en jugerez par les deux Strophes que je vous envoie.

Je ne vois en ces lieux paroître ,

*Du Senat aucun Officier ,
 Que me déguise en Petit-Maître ,
 Un habit , un air cavalier ;
 Nul Abbé , que me défigure
 Sa blonde & longue chevelure ;
 Nul Bourgeois tranchant du Sei-
 gneur ;
 Nul Pedant bouffi d'arrogance ;
 Nul Financier dont l'opulence ,
 Des temps insulte le malheur.*



*Du Droit au sortir des Ecoles ,
 Je ne vois point un Juge admis ,
 Après des épreuves frivoles ,
 Sur le Tribunal de Themis ;
 Par la paresseuse habitude ,
 De fuir le travail & l'étude ,*

142 MERCURE

*Lâche Magistrat s'avilir ;
Et dans le Palais qu'il abhorre ,
Dans le Senat qu'il deshonore ,
Stupide Pagode vieillir.*

Je crois que les Strophes suivantes ne vous déplairont pas non plus.

*De son bon goust en bagatelles ,
Nul icy follement jaloux ,
Ny des modes les plus nouvelles ,
La fureur d'avoir des bijoux ;
Et de sa poche inépuisable ,
Tirant, d'un fardeau qui l'accable ,
La pesante inutilité ;
N'écale aux yeux vingt Tabati-
res ,*

*Et du nouveau goût des charnières,
Ne vante la rare beauté.*



*Icy d'une avare famille,
On ne voit point la main former,
La chaîne qui lie une fille,
Au Convent qui va l'enfermer;
Nyle zele aveugle, & bizarre,
Qui bâtit l'Autel ou le pare,
De l'argent qu'on doit au prochain;
Et qui grave son injustice,
Au front du pieux édifice,
Et sur le marbre & sur l'airain.*



*On n'entend point de Bans au Prof-
ne,
Annoncer le fatal lien.*

144 MERCURE

*Qui ne marie à la personne ,
Que pour en épouser le bien.
On ne voit point icy la femme ,
Rougir de l'innocente flame ,
Que l'Hymen a droit d'allumer ;
Et l'Epoux par délicatesse ,
Avoir honte de sa tendresse ,
Pour la seule qu'il doit aimer.*

Cette Ode , qui contient plus de quatre cens Vers , se vend chez Jacques Collombat , rue Saint Jacques , au Pelican.

Je vous parlay il y a quelque temps de l'Histoire de la Poësie Françoise faite par M^r l'Abbé Mervein. Ce livre , dont le
dans

GALANT 145

succès a esté considerable , a paru d'autant plus curieux que dans un siecle où l'on voit paroistre chaque jour des livres nouveaux , il ne s'en trouve presque point dont la matiere n'ait esté épuisée , de maniere que le tour nouveau que les Auteurs donnent aujourd'huy à leurs ouvrages en fait presque toute la nouveauté. En effet ce n'est pas sans raison qu'on a dit il y a déjà plusieurs siecles *qu'il n'y avoit plus rien de nouveau sous le Soleil.* Le succès de l'ouvrage de M^r Mervefin luy a attiré une Critique qui

Aoust 1707.

N

146 **MÉR C U R E**

doit luy avoir fait plaisir dans la suite , puisqu'elle luy a donné lieu de faire une réponse toute remplie d'érudition , & qui fait connoître le grand travail que doit luy avoir coûté son Histoire de la Poësie Francoise. La lecture de la réponse doit faire plaisir aux Lecteurs qui ne sont pas profonds dans la connoissance de l'Histoire generale. L'Auteur se justifie par des citations qui paroissent sans replique , & fait voir ensuite beaucoup de fautes dans l'ouvrage de celuy qui l'a attaqué , & sur tout à l'égard de

la diction. Enfin personne ne peut disconvenir qu'il y a beaucoup à profiter dans la réponse sage & judicieuse de M^r Mervefin , qui ayant esté attaqué avec une vivacité un peu trop forte , pour ne pas dire davantage , répond avec plus de moderation que l'on n'en devoit attendre d'un Auteur outragé. Celuy qui l'a attaqué ne se fait point connoître , & n'a sans doute pû obtenir de permission de faire imprimer son Livre , puisqu'on n'y voit point de nom de Libraire. Je n'entré point dans le détail de

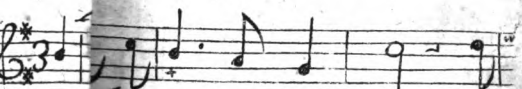
N ij

148 **MÉRCURE**

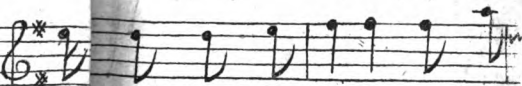
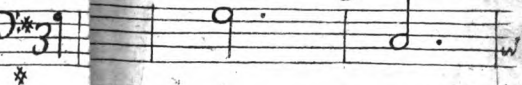
ces deux ouvrages , & je ne prétens pas décider de ce qu'il y a de bien & de mal dans chacun de ces Livres. Ma décision pourroit ne pas estre reçüe & chacun auroit droit d'en appeller ; mais je ne puis m'empêcher de dire que lorsque l'on parle avec un emportement qui va jusqu'aux injures , le Public a lieu de croire que la passion a plus de part que la verité, à ces sortes de Critiques. La réponse de M^r Mervefin se vend chez Pierre Giffart , rue Saint Jacques à l'Image Sainte Therese.



Sans jonger aux prajirs enco
N iij



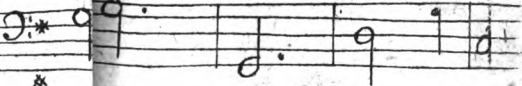
Cessee de tourne mes yeux de



leurs et qui m'adore, Cest as-



sez aux plaisirs encore. Cessez



mercie.

GALANT 149

Les paroles de l'Air qui suit
font de Mlle d'Alerac de la
Charrie, de la Maison de la
Tour du Pin en Dauphiné. Je
vous ay déjà envoyé plusieurs
de ses Ouvrages , dont le pu-
blic a esté tres-satisfait.

AIR NOUVEAU.

*Cessez de me parler du Printemps
& de Flore ,*

*Je détourne mes yeux de leurs tou-
chans appas :*

*Absente du Berger que j'aime &
qui m'adore.*

*C'est assez d'éviter les horreurs du
trépas ,*

Sans songer aux plaisirs encore.

N iij

Les Vers que vous venez de lire ont esté notez par M^r Chastan de la ville d'Apt. Vous jugerez vous-même de la beauté de cet Air.

Monseigneur, Monsieur le Duc de Bourgogne, Madame la Duchesse; Madame la Princesse de Conty, Monsieur le Duc, Mesdames les Princesses d'Epinoÿ & de Lillebonne, & toutes les Dames de la Cour de ces Princesses; tous ceux qui composent la Cour de Monseigneur, & celles des Princes que je viens de nommer, arriverent le Diman-

che 7. de ce mois à Ramboüillet, qui appartient à Monsieur le Comte de Toulouse, où ce Prince les attendoit. Les Officiers du Roy qui servent presentement auprès de Monseigneur, s'y estoient rendus la veille, parce que depuis un assez grand nombre d'années le Roy voulant épargner la dépense excessive que faisoient les Maistres des lieux où Sa Majesté alloit se promener, & qu'il luy estoit impossible d'empêcher, elle resolut que dans la suite elle seroit traitée par tout où elle iroit par ses Officiers,

N iij

152 MERCURE

& à ses propres dépens. Ce n'est pas que ceux à qui appartiennent les lieux où elle va , ne fassent toujours beaucoup de dépense , que l'on ne sçauroit empêcher que la suite ne soit regalée , que les rafraichissemens ne s'y trouvent en abondance , ainsi que plusieurs divertissemens qui peuvent convenir au lieu & à la saison , & que les oreilles n'ayent toujours grande part à ces divertissemens. Monsieur le Comte de Toulouse tint plusieurs tables magnifiquement servies , où mangerent tous les Sei-

gheurs. Tous ceux qui étoient de ce voyage admirerent la magnificence des appartemens. Le lit où Monseigneur coucha parut d'une extrême beauté. L'or qui fait la principale matiere de l'étoffe est la moindre partie de ce lit. La finesse de l'ouvrage ; le deffcin & les Portraits qui s'y trouvent , ainsi que dans la Tapissierie , qui est du même goust , charment les yeux de tous ceux qui les voyent. Tous les appartemens de cette delicieuse Maison estoient superbement meublez ; Messieurs les Princes & tou-

154 MERCURE

tes les Princesses logerent dans le Corps du Chasteau , & tous ceux qui les accompagnoient , dans l'aîle nouvellement construite , dont tous les Appartemens sont lambrissez , & il se trouva dans tous ces appartemens tout ce que l'on peut imaginer d'utile & de necessaire à ceux qui y estoient logez. On vit en arrivant tous les appartemens , dans lesquels on se promena long temps. La Musique s'y fit entendre , & l'on chanta pendant le repas plusieurs chansons qui divertirent beaucoup.

Le lendemain Lundy , il y

eut chasse du Loup & Monseigneur y prit beaucoup de plaisir. Ce Prince vit à son retour l'Ecurie des Chevaux de Selles de Monsieur le Comte de Toulouse, où il y avoit cent-deux chevaux, avec des couvertures magnifiques. Les harnois estoient en ordre, & d'une propreté tres-grande. Le nombre de chevaux tout d'une file, avec des nœuds de rubans; les rideaux qui estoient à toutes les croisées, & les Chambres pratiquées dans les Trumeaux, pour les Palefreniers qui y ont chacun leur lit. Tout cela, dis-

156 MERCURE

je, vû d'un coup d'œil, produisoit un aspect admirable.

Il y eut le Mardy Chasse du Cerf, où la plupart des Dames allerent ; le Jeu, la Promenade, & la Musique, occupa le reste du jour.

Il y eut encore Chasse du Loup le Mercredy, & le Jeudy toute cette illustre Compagnie retourna à Versailles, charmée des manieres de Monsieur le Comte de Toulouse, dont l'attention s'estoit étendue jusques sur tout ce qui pouvoit regarder la suite des moindres personnes qui avoient accom-

pagné Monseigneur. Sa magnificence fut admirée, & l'on fut charmé des manieres genereuses dont il accompagne tout ce qu'il fait, & de l'affabilité de ce Prince.

Il y a long-temps que vous vous plaignez que je ne vous envoie plus de Pieces d'érudition, & sur tout de celles qui ne regardent pas seulement l'esprit; mais dont on peut tirer quelque utilité. Vous avez raison; mais vous deviez avoir fait reflexion que depuis assez long-temps il y a tant de nouvelles de guerre dans mes Let-

158 **MERCURE**

tres, qu'elles occupent la place des Pieces sçavantes, curieuses & galantes que je pourrois vous envoyer. Cependant pour vous satisfaire, je vous envoie un Article de la nature de ceux que vous demandez. Il regarde une Hemorragie singuliere, dont M^r Bonneau, Medecin à Toulouse, a fait l'Histoire. Vous la trouverez dans la Lettre suivante. Les habiles Medecins pourront dire leurs sentimens sur ce Phenomene extraordinaire.

A Toulouse ce 29. Janvier
1707.

*J'ay eu soin en cette Ville d'un
jeune homme à qui le sang écha-
poit par les coins des yeux , par
les oreilles , par le nez , par les
gencives , par les vomissemens ,
avec les crachats , avec les urines ,
par les hemorroïdes & par les
selles ; ce sang faisoit en chaque
partie des efforts pour sortir des
canaux & pour se frayer de nou-
velles routes ; & on en voyoit
mesme par tout le corps d'extra-
vasé qui formoit des marques*

160 MERCURE

livides que l'on pouvoit prendre pour des taches pourprées. J'ay fait imprimer l'histoire de cette hémorragie universelle dans un livre in douze qui a pour titre ,
Teinture Alcaline.

Voicy un autre espece d'hémorragie assez curieuse qui vient d'arriver à Madame de Clary , épouse de Monsieur de Clary Conseiller au Parlement de Toulouse & fille de Monsieur le President de la Gorrée.

Le 17. du mois de Janvier 1707. cette Dame allant en visite vers les quatre heures après midi fit un faux pas en montant un

GALANT 161

escalier & se donna de la tête contre un pilier. Elle fut saisie de peur en trébuchant ; mais elle ne se fit pas beaucoup de mal ; elle sentit seulement à l'endroit où elle s'étoit heurtée un peu de chaleur & de douleur , ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses visites. Le soir étant de retour elle soupa tranquillement avec plus d'appétit que les autres jours , & après soupé elle prit ses occupations ordinaires.

Sur les 11. heures elle fit assembler ses domestiques pour la Priere , & comme elle estoit sur le point de se mettre à genoux elle sentit une chaleur excessive au visage ; son
Aoust 1707. O

162 MERCURE

tein vermeil se changea en un rouge-brun , & on luy vit sur le front plusieurs ruisseaux de sang qui couloient impétueusement du haut de la tête. A cet écoulement extraordinaire Mr de Clary s'éfraya & changea de couleur , la Dame s'aperçut de la frayeur que causa cette hémorragie , & s'en effraya si fort elle-mesme (sans neanmoins tomber en défaillance) que l'effroy luy congela en quelque maniere le sang dans les vaisseaux ; elle ne ressentit plus de chaleur au visage , la pâleur y succeda à la rougeur , & l'hémorragie s'arresta comme par enchantement.

GALANT 163

Je fus d'abord appelé ; mon plus grand empressement fut de découvrir par où avoit coulé le sang ; je trouvay la fontaine de la teste encore rouge & baignée ; après qu'on l'eut bien essuyée , je la visitay avec toute l'exactitude possible , & je n'y trouvay aucune ouverture apparente , le sang s'étoit échappé par les pores qui se trouvent à la rencontre de la suture sagitale avec la coronale ; & à ce que j'en pus conjecturer , il ne s'en estoit répandu qu'environ 4. ou 5. onces.

Mais comment arriva l'hémorragie ? pourquoy n'arriva t-elle

Où

164 MERCURE

que sept heures après le coup ? Et pourquoy se fit-elle par cette partie plustost que par une autre ? Vous l'allez voir dés que je vous auray fait remarquer :

1°. Que Me de Clary, qui n'a pas plus de vingt ans, & qui est d'un temperament sanguin & délicat, ressentoit depuis quelque temps une chaleur immodérée par tout le corps, excepté aux pieds, aux jambes, & aux cuisses, où elle avoit, à ce qu'elle nous dit, beaucoup de froid.

2°. Que ses évacuations ordinaires estoient prêtes à luy arriver. Cela supposé, voicy mes conjectu-

res sur cette hemorrhagie.

Le coup que se donna Me de Clary ne fut pas assez violent pour froisser les vaisseaux, en faire étancher le sang & former une meurtrissure : mais il fut assez fort pour les comprimer, y intercepter, dans l'instant de la compression, le cours du sang & des esprits, & y empêcher l'entrée à la matiere subtile.

Dés que les Vaisseaux ne furent plus comprimez, les esprits y aborderent avec précipitation par leur route accoutumée, & la matiere subtile y entra impetueusement au travers des membranes,

166 MERCURE

ils y rarefierent le sang , gonflerent les tuyaux , & exciterent ainsi la chaleur & la douleur que cette Dame ressentoit à la fontaine de la teste.

Si le sang ne sortit pas par cet endroit incontinent après que Me de Clary s'y fut heurtée ; ce fut parce que la peur qu'elle eut lorsqu'elle fit un faux pas , en rallentit d'abord le mouvement , & que ce mouvement ne devint impetueux qu'environ trois heures après qu'elle eut bien soupé , & que selon la pernicieuse coûtume d'aujourd'huy , elle eut bû des liqueurs échauffantes.

GALANT 167

*Alors le sang se mit en fougue
& ce sang ainsi agité n'estoit au-
tre chose, à mon avis, que les re-
gles qui faisoient des efforts pour
sortir : mais leur passage ordinaire
ne se trouvant pas libre à cause du
froid qui affaissoit les vaisseaux
des parties inferieures, elles se por-
terent tumultueusement aux par-
ties superieures, causèrent l'ardeur
& la rougeur du visage, & s'é-
chaperent avec impetuosité par le
haut de la teste, où les pores estoient
plus ouverts, & les issuës plus ai-
sées.*

*Ce n'est pas icy la premiere fois
que les regles se sont frayées une*

168 MERCURE

route extraordinaire , lorsqu'elles ont trouvé de l'embarras dans leurs voyes accoustumées. Zacutus Lusitanus en a observé qui couloient par les gencives , par le nombril , & par les aînes. Stalpartius en a vû sortir par le bout des tetons , & par les paupieres. On les a vû passer par le bout du doigt , & par le gros orteil. On les voit quelquesfois couler par des ulceres ; & souvent elles coulent par la bouche & par le nez. J'en ay vû icy qui s'échapoient par l'oreille à une fille & à une femme. Elles s'échappent encore par les hemorroïdes & par une infinité d'autres issuës
selon

selon les observations de divers Medecins. Mr Kerkerin les a même vû prendre leurs cours par le haut de la teste à une fille de quinze ans, & Mr Duncan assure qu'une Dame de Lion les rendoit par une cicatrice qui s'ouvroit tous les mois au sommet de la teste. Toutes ces observations, & particulièrement les deux dernieres, font que nous ne sommes pas surpris du cas qui vient d'arriver à Me de Clary.

Comme cette Dame après son accident nous dit qu'elle avoit encore froid aux jambes, & que je remarquay qu'elle estoit paste, qu'elle
Aoust 1707. P

170 MERCURE

avoit un pouls foible & lent, & qu'elle n'estoit pas assez bien remise de la frayeur qui luy avoit tenu lieu de remede ; je ne la fis pas saigner alors de crainte qu'elle ne tombast en syncope & dans un estat plus dangereux que celuy qu'elle venoit d'échaper, j'attendis chez elle que la peur eut passé, que la chaleur fut de retour, que le pouls eust plus de force, & le sang plus de mouvement ; ce qui arriva sept heures après ou environ, durant un sommeil tranquile, après lequel je luy fis faire une copieuse saignée du pied ; puis on luy bassina le sommet de la teste avec une

GALANT 171

*teinture spiritueuse & resolutive
pour emporter un peu de rougeur,
de chaleur & de douleur qu'elle y
avoit encore. Elle se porte tres-
bien depuis.*

M^r N.... le Faë, Seigneur
de Bourtroude, Conseiller en
la Grand' Chambre du Parle-
ment de Roüen, est mort, fort
regretté dans sa Compagnie,
où il estoit cheri & estimé à
cause des qualitez qui l'avoient
également distingué du côté
du cœur & de celui de l'esprit.
Il laisse de feuë N.... de Da-
neval, sœur de M^r le Vidame

P ij

172 MÉRIGUE

de Daneval , mort Ambassadeur de Sa Majesté en Portugal , un fils Conseiller au Parlement de Rouen , & une fille. M^r de Bourtroude estoit frere de feuë M^e la Marquise de Normanville , premiere femme de M^r le Marquis de Normanville , de l'ancienne Maison du Bosc , qui a donné un Chancelier à la France , qui estoit en même tems Evêque de Bayeux. La Famille de la Faë est tres-ancienne dans le Parlement de Normandie ; elle a donné plusieurs Magistrats à ce Corps , qui s'y sont tous distinguez par

un grand zele pour le service de la France. M^{rs} de la Faë estoient déjà connus en Normandie dans le 15. siecle; & il y avoit dans ce temps-là des personnes de Lettres de cette famille qui luy firent beaucoup d'honneur.

Dame Marie-Anne-Catherine de Beauvais, épouse de M^{re} Marc-Antoine-Scipion de Savigny-d'Anglure, Marquis de Savigny, Guidon des Gendarmes de Bourgogne, Mestre de Camp de Cavalerie, est morte de la petite verole, âgée de 19. ans, & après 2-mois de mariage. Elle estoit fille de M^r le Baron

174 MERCURE

de Beauvais , Capitaine des
Chasses du Bois de Boulogne ,
& de Dame N. Berthelot
de Belloy de Vertigny , & pe-
rite fille de feu M^{le} le Baron de
Beauvais Conseiller d'Etat, & de
Dame N. de Philandre ,
premiere Femme - de - Cham-
bre de la feuë Reine Mere , qui
l'honora d'une confiance tres-
particuliere. M^c de Philandre ,
mere de M^c de Beauvais , & qui
avoit eu la même Charge au-
prés de la Reine Mere , avoit
eu aussi beaucoup de part à la
confiance de cette Princesse.
Elle avoit toutes les qualitez

du corps & de l'esprit que l'on peut souhaiter dans une jeune personne. Sa douceur & la politesse l'avoient renduë chere à tous ceux qui la connoissoient.

M^r le Marquis de Savigny, ei-devant Mestre de Camp de Cavalerie, avoit vendu son Regiment à M^r de Boifec Gentilhomme de Languedoc; ce Marquis est frere puîné de M^r le Comte d'Etoge, & neveu de M^r le Marquis d'Anglure, & de Dlle de Savigny, tous deux distinguez par leur merite & par leur vertu. La Maison de Savigny est une des plus an-

P iiij

176 **MÉRCHRI**

ciennes de Champagne, où elle possède de grandes terres, & entre-autres celle d'Etoges, dont le Chasteau est un des plus beaux de la Province. M^{rs} de Savigny descendent par les femmes, de l'illustre Maison d'Anglure de Bourlemont, dont ils ont même esté obligez de porter le nom. Le Baron de Rône, que le Duc de Mayenne dans le temps de la Ligue, nomma Maréchal de France avec trois autres, estoit ayeul de M^r le Marquis de Savigny. Cette Maison & celle de Beauvillier sont alliées; elle

est aux meilleures Maisons de Champagne & de Lorraine. Elle est originaire du Pays Messin.

Madelaine de Crequy, Duchesse de la Trimoille, fille unique de Charles Duc de Crequy, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre, Chevalier de ses Ordres, Ambassadeur de Sa Majesté à Rome, & Gouverneur de Paris, & d'Armande de Saint Gelais de Lezignan, qui vient de mourir, avoit épousé Charles-Belgique-Holande de la Trimoille, Duc de Thouars, &

178 **MERCURE**

Prince de Talmont , dont elle a eu Charles - Bretagne de la Trimouille , Prince Titulaire de Tarente , marié à l'héritière de la Maison de la Fayette , & Marie - Armande - Victoire de la Trimouille , femme du Prince Emanuel - Theodose de la Tour - d'Auvergne , Duc d'Albret , fils aîné de M^r le Duc de Bouillon , grand Chambellan de France , dont elle a eu M^r le Prince de Bouillon , M^r le Duc de Chateau-Thierry , & deux Princesses.

M^{re} la Duchesse de la Trimouille joignoit au rang qu'el-

GALANT 179

le tenoit à la Cour , une naissance des plus illustres. L'origine de sa Maison remontant à Assaillit de Comborn , Seigneur de Blanchefort , l'un des fils d'Archambaut I. du nom , Vicomte de Comborn & de Jourdain de Perigord ; ainsi que l'a observé le sçavant Genealogiste du Bouchet , dans ses Tables Genealogiques des Maisons d'Aubusson & de Scoraille.

La maison de Comborn ; ainsi que le temoigne Aimar de Chabanois dans sa Cronique , estoit florissante dès le

180 MERCURE

le regne d'Eudes Duc d'Aquitaine & Comte de Limoges , puis que ce Prince ayant esté élu Roy des François , établit deux Lieutenants ou Vicomtes en Limosin. Foulques le fut de Limoges & c'est de luy que descendirent les premiers Vicomtes de Limoges ou du haut Limousin , & les Vicomtes de Rochechoüard , Ancestres des Ducs de Mortemart , Marquis de Chandenier , de Faudoas , de Jurs , & de plusieurs autres ; Archambaut de Comborn fut fait Vicomte du bas-Limousin , & retint toujours cependant

GALANT 181

le nom de Comborn. De ce Vicomte descendoit le pieux Bernard , Evêque de Cahors dans le dixième siècle , qui fut installé sur ce Siege par l'autorité du Vicomte Hugues son pere. Ce Prelat estoit oncle d'Archambaud , Vicomte de Comborn & de Ventadour , qui devint Vicomte de Turenne par son mariage avec Sulpice Vicomtesse de Turenne , heritiere de la branche aînée des Vicomtes Seigneurs de Turenne , sortis de même tige que Vistoy , Comte de Berry , dont la fille Agane fut mariée à Robert le

182 MERCURE

Fort , dont descend la Maison Royale qui est aujourd'huy sur le Trône de France. Une branche cadette de ces Seigneurs de Turenne a continué la postérité sous le nom de Souillac , qui subsiste aujourd'huy en la personne de Jacques-Joseph-Auguste , Comte de Souillac , qui soutient par son merite & par sa probité avec beaucoup de dignité , la qualité de chef de son illustre Maison.

De cet Archambaut , Vicomte de Comborn, de Ventadour & de Turenne , estoient issus les seconds Vicomtes de

CALANT 183

Limoges , dont la race a fini dans la Maison de Bretagne ; les seconds Vicomtes de Turenne , dont la race est aussi finie dans la Maison de Comminges , & dont il reste des branches cadettes en Quercy & en Limosin ; les Vicomtes de Ventadour dont la Maison s'éteignit dans celle de Levis-la-Voulte , vers le quinzième siècle , & les seconds Vicomtes de Comborn , dont l'héritière fut mariée avec un Seigneur de Pompadour dans ce même siècle ; ce fut dans la branche de ces derniers Vicomtes , que la

184 MERCURE

maison de Blanchefort prit son origine dans le 13^e. siecle. Elle s'est divisée en plusieurs branches ; celle de Boissame est finie dans la Maison de Chabannes-Saignes, au Pays de la Marche ; celle de Blanchefort d'Aaois en Nivernois, subsiste encore ; & celle de Saint Janvier , qui après avoir donné plusieurs hommes illustres, entre autres un Grand-Maistre de Rhodes, a esté adoptée par la Maison de Crequi , à condition d'en porter le nom & les armes , & cette adoption a esté depuis suivie par celle de la Maison de Lesdiguières

aux mêmes conditions.

Quant à Madame la Duchesse de la Trimoille, dont je viens de vous apprendre la mort, cette Dame a trop peu vécu pour le bien de sa famille, & son exemple devoit servir de modele a beaucoup de femmes. Leurs affaires seroient en meilleur estat qu'elles ne sont. Son corps a esté porté dans l'Eglise de Saint Sulpice, la Paroisse, pour estre ensuite transferé aux Capucines, afin d'y estre inhumé dans la Chapelle où sont les Tombeaux de la Maison de Crequi.

Aoust 1707.

Q

186 MERCURE

M^{re} N.... du Pouget de Nadaillac, Abbé Commendataire de l'Abbaye du Palais, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Limoges, est aussi decedé. Il estoit frere de M^r le Marquis de la Villeneuve, qui a épousé Mlle de Vert ; & de M^r le Marquis de Nadaillac, qui a épousé Mlle de Plas, fille de Mr le Marquis de Plas, d'une ancienne Maison de Limousin, qui a donné des Evêques aux Eglises de Leitoure & de Périgueux, & des Chevaliers de l'Ordre de S. Michel ; & de N.... du Tillet. La Maison du Pouget est

originnaire du Quercy , où elle possède depuis long-temps la Terre de Nadaillac ; celle de la Villeneuve est entrée dans celle du Pouget par l'alliance que fit en 1568. Jacques du Pouget , Seigneur de Nadaillac , avec Rose d'Aubuffon , fille aînée & heritiere de Pierre d'Aubuffon , Seigneur de la Villeneuve , & d'Anne de la Gorce - Gourdon.

M^r l'Abbé de Nadaillac qui vient de mourir , sçavoit parfaitement l'Algebre, & les Langues Orientales. Cet Abbé avoit esté aussi fort lié avec feu

Q ij

188 MERCURE

M^r le Marquis de L'hospital ,
 & il n'avoit pas esté inutile à
 ce sçavant homme dans les
 belles découvertes qu'il a faites.
 La modestie de M^r l'Abbé de
 Nadaillac le rendoit fort re-
 commandable ; & plus ses
 beaux talens estoient connus ,
 & plus il prenoit soin de les
 cacher.

M^{re} N... de Gazille Contrô-
 leur des Turcies & Levées de la
 Riviere de Loire , est mort après
 une longue maladie , pendant
 laquelle il a donné d'éclatantes
 marques de sa soumission aux
 volontez du Ciel. Il avoit beau-

GALANT 189

coup de goût pour les beaux Arts & il les a cultivez avec succès. Les liaisons qu'il avoit formées avec plusieurs personnes de distinction, sont des marques tres-certaines de la délicatesse de son esprit, ainsi que de son merite & de sa vertu. On n'en doutera pas quand on sçaura qu'il estoit l'ami de confiance de M^r Milon Evêque de Condom, de M^r de Meines son frere, cy devant Intendant de la Levée de Loire, & de M^r l'Intendant de Tours, ainsi que du grand Prelat qui gouverne cette Metropole. On

190 MERCURE

ne doit point oublier dans le nombre des amis de M^r de Gazille , M^r l'Abbé de Mus , fort connu à cause de la délicatesse de son esprit. M^r de Gazille estoit grand amateur de la Musique dont il connoissoit toutes les beautez , de l'aveu mesme de ceux qui ont professé cet art avec autant d'éclat que de reputation.

Je crois devoir ajoûter icy que sur des Relations peu exactes venuës de Bourbon , je vous ay parlé de la mort de Madame de Montespan , dans ma Lettre du mois de Juin , com-

GALANT 191

me si elle estoit tombée en lé-
targie , & qu'ensuite , suffo-
quée tout d'un coup par une
veinë rompuë , elle estoit mor-
te subitement. Cependant j'ay
appris par les personnes mê-
mes qui l'ont assistée à la mort ,
que dès qu'elle se sentit atta-
quée on ne luy eut pas plustost
proposé de prendre l'émeti-
que , qu'elle voulut en même
temps se précautionner en ve-
ritable chrétienne , contre tout
ce qui pourroit arriver ; que
pour cet effet elle se confessa ,
reçut l'Extrême-onction & le
Viatique avec des sentimens de

piété qu'elle s'estoit rendus familiers depuis long-temps ; & que son mal venant ensuite à augmenter , & ne luy laissant plus aucune esperance de guérison , elle n'employa le peu de temps qui luy restoit qu'à donner des ordres pour le soulagement des pauvres dont elle faisoit sa principale occupation depuis plusieurs années , & qu'à s'entretenir jusqu'à son dernier moment , de sa confiance en la miséricorde de Dieu.

Les Articles qui suivent sont bien differens de ceux que vous venez de lire ; cependant ils
peuvent

peuvent fort bien les suivre ,
 & l'on ne peut même faire un
 portrait naturel du monde ,
 sans que la tristesse & la joye
 se trouvent peintes dans le mê-
 me Tableau , ce qui fait dire
 souvent que *l'un rit, lorsque l'au-
 tre pleure.*

Mlle de la Guerre , qui par
 son rare talent pour la Musi-
 que s'est renduë si celebre , &
 connuë avant son mariage sous
 le nom de Mlle Jacquet , vient
 de donner au Public deux ou-
 vrages fort estimez. Le pre-
 mier est un Recüeil de Pieces
 de Clavecin , composé de deux

Aoust 1707.

R

194 MERCURE

suities. Comme elle possède ex-
cellemment tout ce que cet Ins-
trument a de plus fin, on trou-
ve dans ces Pieces dequoy faire
une harmonie également bril-
lante & liée, & des tours tout
à fait nouveaux. L'autre ou-
vrage de Mlle de la Guerre, est
un livre de Sonnates, qui en
comprend six. Elles font con-
noître qu'elle ne sçait pas
moins la portée du Violon que
celle du Clavecin. Quoy que
ces six Sonnates soient toutes
parfaites en leur genre, elles
ont néanmoins partagé les
Connoisseurs. Les uns sont

pour le naturel qui domine dans la seconde , dans la troisième , & dans la quatrième ; & les autres paroissent plus touchés de la noblesse qui regne dans la première , dans la cinquième , & dans la sixième. Elles peuvent estre toutes d'une grande utilité à ceux qui apprennent la Musique. Ces deux ouvrages , ainsi que tous les autres que Mlle de la Guerre a mis au jour , sont dediez au Roy. On trouve beaucoup d'esprit & de delicatesse dans l'Epître dedicatoire. Cette Demoiselle , présentée par Mr le

R ij

106 MÉRQURE

Duc de Tresmes , ayant remercié Sa Majesté de la bonté avec laquelle elle avoit reçu à Marly, son livre de Pieces de Clavecin & de Sonnates ; elle fit executer deux jours après ses Sonnates en presence de Sa Majesté à son petit couvert , & ce Prince les honnora d'une tres-grande attention. Les Sieurs Marchand , les jouèrent parfaitement bien. Plusieurs personnes de distinction qui les entendirent en furent charmées. Le dîné estant fini , Sa Majesté parla à Mlle de la Guerre , d'une maniere tres-obligeante , &

après avoir donné beaucoup de louanges à ses Sonnettes, elle luy dit *qu'elles ne ressembloient à rien*. On ne pouvoit mieux louer Mlle de la Guerre, puisque ces paroles font connoître que le Roy avoit non seulement trouvé sa Musique très-belle; mais aussi qu'elle est originale, ce qui se trouve aujourd'huy fort rarement.

Les paroles que vous allez lire ont esté faites à Toulouse; ainsi que l'Air que l'on a composé sur ces paroles.

198 MERCURE

AIR NOUVEAU.

*Eveillez comme moy par les soins
de l'Amour.*

*Jour & nuit , Rossignols , vous
chantez vostre flame ;*

Et je chante à mon tour ,

Les transports de mon ame.

*Nous sommes tous également char-
mez ;*

*Mais nous ne parlons pas de mê-
me :*

*Vous vous loüez de ce que vous
aimez ,*

Et je me plains de ce que j'aime.

GALANT



Il est des maux dont on guérit si rarement , & pour lesquels on a tant cherché de remèdes inutilement qu'il semble que l'on doive faire une attention toute particulière à tout ce qui regarde un mal qui a jusques icy presque généralement passé pour incurable. En effet on ne voit que ceux qui croient avoir trouvé des remèdes pour la Goutte , qui s'imaginent que l'on en peut guérir. Ils ressemblent à ceux qui cherchent la Pierre Philosophale , & ils croient après avoir consommé une infinité de temps à fai-

R iij

200 MERCURE

re des recherches, ils sont enfin parvenus au but auquel ils souhaitoient d'arriver. Cependant on peut dire que ceux qui on consommé une infinité de temps à chercher la Pierre Philosophale, n'ont trouvé en cherchant le secret de s'enrichir, que les moyens de s'appauvrir. Ils donnent les uns & les autres dans de fausses apparences ; mais celles des Chimistes, sont bien plustost reduites en fumée que celles des Medecins, puisque s'ils ne trouvent pas de remedes qui guerissent veritablement

la Goutte , ils en trouvent quelques-fois qui soulagent pour un temps ceux qui en sont veritablement attequez. Il n'a pas encore paru jusques icy que leurs remedes ayent esté plus loin , si ce n'est dans leur imagination , qui est quelques fois si remplie des Cures qu'ils n'ont pas faites, qu'ils ne peuvent souvent s'empêcher de donner des listes des personnes qu'ils s'imaginent avoir gueries ; car je ne puis m'empêcher de croire que la plupart de ceux qui se vantent avec tant d'assurance d'avoir

202 MERCURE

guery la Goutte, en sont effectivement persuadez. Je dois vous dire à cette occasion ce qui arriva à un de ces entêtez, qu'un grand Prince qui estoit accablé de Gouttes envoya chercher. Ce Prince luy demanda d'abord s'il estoit vray qu'il eust le secret de guerir la Goutte. Celuy qu'il avoit envoyé chercher l'assura fortement qu'il n'y avoit point de Gouttes si fortes & si inveterées dont il ne vint à bout ; après quoy le Prince changea de matiere. Il luy parla de Maisons de plaifance, & il luy

GALANT 203

demandas'il en avoit de belles, & s'il avoit un grand nombre de belles terres. Il luy parla de chasses, & il luy demanda si ses Meutes estoient belles; s'il aimoit les Tableaux, & s'il n'en avoit pas des plus grands Maistres. Enfin ce Prince luy parla comme à un homme qui auroit dû avoir plusieurs millions de bien, & après que cet homme qui ne sçavoit pourquoy on luy faisoit toutes les questions dont je viens de parler, se fut bien défendu d'avoir tous les grands biens que le Prince suposoit qu'il

204 MÉR CORE

devoit avoir , & qu'il l'eut bien assuré par serment qu'il n'avoit aucun bien , & qu'il cherchoit seulement à subsister par le moyen de son art , le Prince en élevant la voix luy dit , qu'il estoit un imposteur & un ignorant , & qu'il n'avoit pas le moindre secret avec lequel il pust guerir la Goutte , puisque s'il en avoit eu , il auroit esté non seulement plus riche que luy ; mais mesme , le plus riche homme de la terre ; & luy ordonna de se retirer , en marquant pour luy beaucoup de mépris. Je ne croyois pas en

commençant cet article, devoir vous raconter cette histoire qui n'a rien que de vray , & qui est scüe de quantité de personnes dignes de foy ; mais le Traité de la Goutte qui vient d'estre mis au jour est cause qu'elle m'est revenuë en memoire , & j'ay crû devoir vous en faire part. Tout ce que je viens de vous dire ne regardant que le passé , ne dit rien contre ce qui peut avoir suivy , & je veux croire qu'on a pû trouver depuis ce temps-là , des secrets pour guerir la Goutte , & que l'Auteur du nouveau Traité

206 MERCURE

de la Goutte , est assez habile pour en avoir trouvé. Je crois même que son Traité est fort beau , & que ceux qui ont la Goutte , ou qui craignent de l'avoir , ne le liront pas infructueusement , & je conseille même de le lire , à cause de l'utilité qu'on en peut tirer. Il se vend chez Jacques Jombert, près des Augustins , à l'Image Nôtre-Dame.

Je ne dois pas oublier de vous parler d'une des plus éclatantes & des plus vigoureuses actions qui se soient jamais faites , sans en excepter aucunes,

puisque deux cens hommes,
 qui n'estoient pas même tous
 gens de guerre, en ont battu
 plus de deux mille; leur ont
 tué beaucoup de monde, &
 ont sçu conserver un Fort pres-
 que tout ruiné, & les forcer à
 se rembarquer, & à s'éloigner
 avec plus de vingt Vaisseaux
 tant de guerre que de charge,
 dans lesquels ils estoient venus.
 Cette action toute merveilieu-
 se, est due en partie aux Trou-
 pes de la Marine, qui n'ont ja-
 mais moins triomphé sur la ter-
 re que sur la mer, & dont je
 vous ay souvent rapporté des

actions dignes d'une éternelle
memoire , ne s'estant presque
jamais laissé prendre de Places ,
quoy qu'elles ayent esté sou-
vent attaquées par des Trou-
pes infiniment superieures. Ce
qui suit vous apprendra le dé-
tail de l'action dont je viens de
vous parler.

EXTRAIT.

D'une Lettre de M^r de Su-
bercasse au Port Royal, le
26. Juin 1707.

*Jay fait partir exprés la Fre-
gatte la Bische , pour vous don-*

CALANT 209

ner avis que nos Voisins, Mrs les Anglois de Baston, nous sont venus voir avec un armement de 24. Vaisseaux, dont il y en avoit un de 56 à 60 Canons, deux de 28 à 30, deux de 20 ou environ; le reste étoit chargé de Troupes. Ces Vaisseaux parurent le 6^e. de ce mois à l'entrée de nôtre Bassin, ou j'avois une garde de quinze hommes qui n'eust que le temps de se retirer au travers des bois; nous vîmes même entrer cette Flotte avant que ces 15 hommes fussent rendus icy. Cette Flotte portoit bon vent & marée, & elle vint mouïller à une lieüe de
Août 1707. S

210 MERCURE

ce Fort, & sans perdre de temps, les Ennemis se disposerent à faire une descente. Ils la firent en effet, mais une lieüe plus bas qu'ils n'étoient mouilleez.

Le lendemain de grand matin 7. du mois, ils mirent à terre au moins deux mille hommes, sçavoir quinze cent du costé de nostre Fort, & cinq cent de l'autre côté de la riviere.

Je crois devoir vous dire, Monseigneur, que ce grand armement donna d'abord quelque frayeur aux plus asseurez, dont je tashay néanmoins de remettre les esprits. & je donnay les ordres que

GALANT 211

je crus les meilleurs, pour amuser un peu nos Ennemis dans les bois par où ils devoient passer, afin de me donner du temps pour reparer diverses brèches qui estoient à notre Fort & un Bastion tout entier qui s'étoit éboulé.

Comme nos Habitans à qui j'avois donné le 6. le signal de l'alarme, n'avoient pu arriver que le 7. vers le soir à cause de leur grand éloignement, à mesure qu'ils arrivoient, je faisois filer du monde de l'un & de l'autre côté au devant de nos Ennemis pour les amuser, comme je vous l'ay déjà dit. Sij

212 MERCURE

ja marqué , ce qui me réussit heureusement , & cela les obligea de camper à une demie lieue de leur débarquement.

Le 8 je renforçai mes petits détachemens avec ordre neantmoins, de ne point s'engager assez pour être empêchez de gagner le Fort , quand même ils seroient poussés, ainsi qu'ils le furent effectivement après avoir cependant fait diverses décharges sur nos Ennemis , & en avoir tué quelques uns des plus avancez. Comme les Anglois qui estoient de l'autre côté de la riviere furent les premiers qui forcerent l'embusca-

de de nos gens , je fis passer des Canots & des Batteaux pour les aller prendre & pour les repasser devant le Fort , & en même temps je les fis défilier pour s'aller joindre au détachement que j'avois fait pour les Costes de Dena , & dont j'avois donné le Commandement à M^r de la Ronde Denis , qui commande aujourd'huy la Bische ; j'allay mesme sur les lieux où je croyois qu'on devoit se poster pour leur disputer le passage d'une riviere qui asseche entierement à marée basse ; je revins aussitost après , pour presser les reparations de nos brèches , & parce que

214 MERCURE

je voyois même que la Marée estoit assez haute pour que les Ennemis ne peussent rien tenter dans ce Pays-là, vers les deux heures ou environ après midy j'y retournay, pour voir si nos gens occupoient bien leur postes & s'ils avoient fait quelque mouvement, comme effectivement je trouvoy qu'ils l'avoient fait, nos Ennemis ayant feint de vouloir passer la riviere un peu plus haut. Je donnay incessamment mes ordres pour faire revenir ceux de nos gens qui s'estoient avancez, & je voulois même les faire descendre un peu plus bas, par ce que je con-



GALANT 215

nus d'abord, en y arrivant que ce n'estoit effectivement qu'une feinte; comme ils connurent que je m'apercevois de leur ruse, ils descendirent en tres-bon ordre, d'une montagne sur laquelle ils étoient, pour se mettre en bataille dans une grande Prairie qui se trouve sur le bord de cette riviere, & de là ils commencerent à faire feu sur nous, & à la faveur de ce feu ils firent couler trois cent Sauvages ou environ & deux cent Grenadiers, & leur corps avançoit toujours en mesme temps. Ce grand monde étonna, avec raison, une grande partie des six vingt hommes qui faisoient

216 MERCURE

toutes les forces que j'avois à leur opposer ; je les ramenay & je fis une décharge tres à propos sur leurs Sauvages & sur leurs Grenadiers, qui s'arrestèrent tout court ; quelques-uns même lâcherent pied, & repassèrent la riviere. Nos gens rechargerent assez promptement & firent feu de nouveau sur nos Ennemis qui reculerent encore ; comme leurs Troupes estoient si nombreuses, ils firent couler quatre ou cinq cent hommes un peu plus haut tout le long de la riviere, où je ne pouvois avoir personne pour leur en disputer le passage ; ce mouvement intimida encore
nos

nos gens qui commencerent à se
 débander; je les ralliay néanmoins,
 & je les menay faire une déchar-
 ge sur ces nouveaux venus. J'eus
 dans cette occasion mon cheval tué
 sous moy. Me voyant à pied, je
 me mis à la teste de nos gens,
 & je poussay les Ennemis jus-
 qu'au bord de la Riviere, où
 generalement toutes leurs Trou-
 pes estoient déjà arrivées, & elles
 se mirent en bataille en tres-bon
 ordre & marcherent droit à nous;
 comme je vis que la partie n'estoit
 pas égale je me retiray, ne voulant
 point commettre la défense du Fort,
 après avoir esté à fusiller depuis
 Aoust 1707. T

218 **MERCURE**

deux heures après midy jusques à six heures du soir ; je ne crois pas qu'on ait jamais fait un feu plus continuel que celuy que les Ennemis firent sur nous , & qu'il y ait jamais eu si peu de perte , puisque je n'eus qu'un seul homme de tué & un de blessé. Je n'ay pû sçavoir au juste ce qu'ils y perdirent ; mais ce qui est tres-certain , c'est qu'on leur vit enlever quantité de morts & de blessez.

Ils camperent du 8 au 9. au même endroit.

Le 10. il s'avancerent d'un demi-quart de lieuë ; pendant ce temps là je faisois travailler à reparer les

Brèches par nos Troupes & par les Habitans qui n'estoient pas en état d'agir au dehors ; je fis brûler toutes les maisons qui pouvoient nous nuire autour du Fort , & je fis nettoyer tout , à la portée de nostre Canon.

La nuit du 10 au 11. ils s'avancerent un peu plus près de nous , & ils ouvriront leurs tranchées ; je m'en apperçus bien , & je les aurois inquieté dans leur travaux, si j'avois eu assez de monde pour faire les nostres pour la deffense de nostre Fort , à quoy je donnay toute mon application , ainsi qu'à mettre nos batteries en bon estat , ce

T ij

220 MERCURE

que je fis, & on repara toutes les brèches les plus dangereuses, malgré le feu continuel de leurs Sauvages qui s'estoient glissez à la portée du fusil à la faveur d'un terrain qui leur estoit tres-avantageux.

Comme une bonne partie de nos Habitans n'avoit pas eu le temps de se rendre dans le Fort, j'en faisois sortir presque toutes les nuits quelques-uns, pour leur donner les ordres qui convenoient pour sauver leurs familles & leurs bestiaux; & en même temps j'envoyay des ordres aux Sauvages de se rassembler & de se joindre aux Habitans du Port Royal, &

à trente des Mines que j'avois mandez, qui vinrent de la meilleure grace du monde, & qui tous ensemble se joignirent & firent un petit Corps de quatre-vingt hommes, qui se partagerent sur les deux costez de la Riviere, & se trouverent embarquez quand nos ennemis voulurent marcher pour s'emparer de leur bestiaux, qui de leurs retranchemens avoient envoyé un détachement de quatre cens hommes des deux costez de la riviere, qui furent harcelez par nos gens, auxquels il s'estoit joint quelques Sauvages, & particulièrement Mr de Saint Castin,

T iij

222 MERCURE

avec six Canibas , qui avec les Habitans , avoit tué six Anglois à la queue de leur Camp , & qui avoit ensuite esté joindre les Habitans qu'il avoit encouragés , & engagés à attaquer les détachemens Anglois marquez cy-dessus , ce qui les obligea de rejoindre leur Camp avec precipitation. Tout cela se fit dans l'intervalle du 11. au 16.

Comme je les observois fort soigneusement , je vis de grands mouvemens dans leurs tranchées , ce qui me fit soupçonner qu'ils vouloient peut estre entreprendre quelque chose cette nuit-là. Mes conjectu-

res se trouverent encore veritables. J'avois fait mettre comme à l'ordinaire tout le monde à son poste, avec ordre neanmoins qu'il n'y eut qu'un tiers de la garnison qui dormit sous les armes. Pendant que j'achevois de visiter tous les postes, & de voir la situation d'un chacun, je fus averti sur les dix heures qu'on entendoit quelque bruit; je revins sur nos remparts, & j'entendis ce même bruit, que je connus estre un bruit sourd causé par des gens qui marchaient. J'allay de nouveau par tous les postes recommander un grand silence, qui effectivement fut tres-bien obser-

T iiij

224 MERCURE

vé ; ce même silence fit appercevoir à nos ennemis que nous estions sur nos gardes , & que nous les attendions ; je ne sçay par quelle raison & par quelles vûës ils commencèrent leurs attaques d'un peu plus loin qu'ils ne devoient , & à faire un grand feu sur nos batteries , à la faveur duquel ils faisoient glisser quatre ou cinq cens hommes , qui , selon toutes les apparences , estoient de leurs meilleures Troupes pour nous venir attaquer par nos brèches , qu'ils croyoient en plus mauvais estat qu'eiles n'estoient effectivement ; & je crois même qu'ils estoient persuadez que la moitié

de nostre garnison vouloit deserter, parce que neuf de nos Soldats qui avoient déjà deserté apparemment leur avoient dit.

Je crois, Monseigneur, que le feu continuel que nos canons firent & si à propos, leur firent perdre le dessein de donner un assaut, comme apparemment ils l'avoient resolu, & que ce feu engagea les quatre ou cinq cent hommes destinez pour cet assaut, à se retirer; j'avois aussi fait faire sur eux un grand feu de mousqueterie. Entre onze heures & minuit je m'aperçus que generalement toute leur armée avoit investi nostre Fort,

226 MERCURT

& qu'elle estoit postée dans les col-
 lines & les vallons dont il est en-
 touré. Ils s'estoient mis par là à
 l'abry de nostre canon, & ils
 estoient presque aussi bien retran-
 chez que nous. Je crois néanmoins
 que nostre constance les intimida,
 & qu'elle leur fit perdre leur réso-
 lution de passer outre. Ils se con-
 tenterent de se glisser derriere quel-
 ques maisons, & particulièrement
 derriere les Magasins de la Com-
 pagnie, & que nous n'avions ache-
 vé de vuider que ce même jour, à
 la reserve d'un vieux cable qui
 avoit resté icy du Vaisseau du Roy
 le Profond, qu'ils brûlerent, &

GALANT 227

ils se retirèrent ensuite derrière leurs retranchemens , d'où ils sortirent avant même qu'il fut jour , pour se retirer dans leur Camp , où ils ne restèrent que tres-peu de temps , & ils décamperent pour s'aller embarquer , ce qu'ils firent le même jour , si-tost que la marée le leur permit.

J'oubliois , Monseigneur , de vous marquer qu'à leur arrivée j'avois fait mettre nostre Fregate , & toutes nos barques sous le feu de nostre Fort , parce que je crus bien qu'ils feroient tous leurs efforts pour les brûler , ce qu'ils tâcherent de faire la nuit de l'atta-

228 MERCURE

que ; mais ils furent si bien reçus qu'ils en perdirent bien-tôt le dessein ; de manière qu'ils ne nous ont fait aucun mal de ce costé-là.

Le 18. nous les vîmes appareiller & sortir du Bassin avec une bonne marée & un bon vent que leur a duré deux fois vingt-quatre heures ; je ne sçay comment ils seront reçus. à Baston , & si le peuple ne fera pas de nouveaux efforts pour reparer la honte qu'ils doivent avoir d'un si petit succès avec de si grandes forces. Comme je ne sçay si leur départ précipité ne seroit pas une feinte pour revenir, je me tiendray toujours sur mes

gardes. Cependant il n'y a point d'apparence qu'ils veulent recommencer un ouvrage qu'ils avoient déjà si fort avancé, & qui leur a coûté si cher.

Je ne puis vous dire au juste, Monseigneur, le monde qu'ils ont perdu, mais je sçay bien que nous avons trouvé 80. hommes de leurs morts aux environs de nostre Fort, & presque tous tuez par nostre canon. Nous avons trouvé encore au passage de nostre Riviere quantité de grenades qu'ils avoient jettées à l'eau dans leurs retranchemens, & dans leur Camp beaucoup de piques, pioches, pelles, & bèches.

230 MERCURE

*dont nos habitans se sont garnis ;
ce qui leur a esté d'un grand se-
cours.*

Il y a déjà un nombre consi-
derable d'années que M^r l'Ab-
bé Boutard fait parler sa Muse
Latine sur tous les principaux
événemens qui regardent la
France , & sur ceux où elle
prend part. Les Sçavans qui ai-
ment la Langue Latine , & qui
connoissent mieux que d'au-
tres la beauté des ouvrages de
cet Abbé , ont toujours paru
avoir beaucoup d'empresse-
ment pour en donner des tra-
ductions en vers François. Aussi

ont elles toujourns reçu de
grands applaudissemens. La
Traduction que je vous en-
voyay , il y a deux mois étoit
de M^r l'Abbé du Jarry, & cette
piece regardoit la naissance de
Monseigneur le Duc de Breta-
gne. M^r l'Abbé Boutard a fait
depuis ce temps-là une Ode
sur la grossesse de la Reine
d'Espagne , & comme M^r
l'Abbé du Jarry a reçu de
grands applaudissemens de sa
traduction de l'Ode précédén-
te , il vient encore de traduire
la dernière, & je vous envoie
cette traduction qui ne vous

plaira sans doute pas moins que celle que vous avez déjà vûe de cet Abbé.

Les Odes Latines de M^r l'Abbé Boutard ne sont pas moins estimées dans les Pays étrangers qu'en France , & les François ne sont pas les seuls qui ont travaillé aux Traductions de ces Odes , puisque plusieurs ont esté traduites en Italien, & que l'on en trouve même qui ont esté traduites en Anglois.

TRADUCTION
*D'une Ode Latine de
 Mr l'Abbé Boutard ,
 adressée à la Reine d'Es-
 pagne.*

L'Epouse qu'à Philippe, ont
 accordé les Dieux ,
 De ce jeune Heros , tendre &
 chaste Compagne ,
 Promettoit à la triste Espagne
 Le premier fruit d'un hymen
 glorieux ,
 Et fiere de porter un si precieux
 gage
 Se montroit sur les bords du
 Fage.

Augst 1707.

V

234 MÉRCEDE

Quand le Dieu de ce Fleuve aux
liquides trefors,

En abaissant ses flots luy rendit
son hommage.

Et laissant de sa joye éclater ses
transports,

Luy tint à peu près ce langa-
ge.

*Qu'un sort heureux accompagne vos
jours,*

*Et qu'un tissu de gloire en compose le
cours,*

*Reine de ces climats arrosez par mon
onde,*

*Moins encore respectable au mon-
de,*

Par l'éclat du supreme rang,

*Que par l'enfant conçu de vostre il-
lustre sang,*

*Que Junon favorable assiste à sa
naissance ;*

*Que prompt à nos vœux elle avance
le jour,*

*Qui de l'Espagne & de la France,
Doit enfanter l'esperance & l'a-
mour.*

*De vostre Sœur seconde, heureusement
rivale,*

*Puissiez-vous partager la gloire con-
jugale,*

*A vostre auguste Epoux donner bien-
tost un Fils,*

*Dont le front animé d'une ardeur
martiale,*

Nous montre les traits réunis,

Et de Philippe & de Louis.

*Quand tout à leurs armes prospere,
A vos justes souhaits que rien ne soit
contraire,*

*Et qu'après le long cours des lannes ex-
pire,*

Vienne le moment désiré,

V ij

2
236. **MERCURE**

*Qui vous fera jouir de ce doux nom de
mere.*

*Depuis que sur mes bords l'Hymene
guida vos pas,*

Telle qu'un Astre salutaire,

Vous éclairez ces fertiles climats ;

Mais aujourd'hui je vous revere,

*Comme le ferme appuy du Trône de
l'Ibere.*

Rayon naissant de sa felicité,

*Sa divine vertu se fait déjà connoi-
tre ;*

Vostre heureuse fecondité,

*Va reparer les malheurs que fit nat-
tre,*

Une longue sterilité.

*Je dois encore moins à l'Illustre Isa-
belle,*

Dont la memoire est immortelle,

*Bien que dans Ferdinand heritier
d'un grand nom,*

Elle mit joint la Castille au Sceptre
d'Arragon ,

Et qu'au pied des Autels unissant
leurs personnes ,

L'Himen des mêmes nœuds ait uny
leurs Couronnes ;

Et l'auguste Marie éleva moins ja-
dis ,

Du Trône où vous montez la gran-
deur & le prix ,

Quand sa dot y joignit les nombreu-
ses Provinces ,

Qu'envioient tant de jeunes Prin-
ces ,

Le précieux enfant formé dans votre
sein ,

Des Peuples inquiets tient le sort en
sa main ;

Sa naissance calmant les troubles de
la guerre ,

Va reconcilier les Maîtres de la
terre.

238 MERCURE

Ouy, les tristes mortels attendent au
jourd'huy,

La Paix qui doit naître avec
eux luy,

Sous quelque sexe qu'il respire,

Issu du sang de tant de Rois,

Du Ciel qui se declare il explique
la voix,

Et promet à Philippe un éternel Em-
pire,

Qui doit estre bien-tost paisible sous
ses loix.

Déjà ces doux climats prennent une
autre face :

L'Espagne rassurée essuye enfin ses
pleurs :

Au repos retably, les allarmes font
place,

Et loin des bords du Rhin vont porter
la menace

Des plus effroyables malheurs.

IBALANTM 239

Reine, votre présence écarte les tem-
pestes :

Brisez la discorde à cent têtes,

Cette fille d'Enfer abbatue à vos
pieds ;

Y jeter son venin sans force ,

Les Rebelles humiliez ,

Bannir le trouble & le divorce :

Et les peuples unis par une sainte
foy ,

A l'envi respecter & leur Reine &
leur Roy.

Vos Sujets contents & tranquilles,

Goûtent un doux loisir dans l'enceinte
des Villes ;

Par tant de cris de joye au milieu
des lauriers ,

Retentit le Camp des Guerriers ;

Et dans le tumulte des armes ,

D'une profonde paix on voit briller
les charmes.

240 MERCURE

Tout sent vostre presence en ces am-
males lieux

D'un émail plus riant vous parez
ces prairies :

Toutes mes rives plus fleuries ,
S'efforcent à l'envy de réjouir vos
yeux ,

Et l'or mouvant qui coule avec mon-
onde ,

Fette un éclat plus gracieux.

Mais quand cet Enfant né pour le
bonheur du monde ,

Se verra délivré de sa prison secon-
de ,

Je franchiray mes bords ,

Je m'ouvriray par tout une facile
voya ,

Et mes superbes flots , de ma plus
vive joye

Iront jusqu'à l'Olympe élaner les
transports.

La

GALANT 241

*La Seine de Lys couronnée
Et de splendeur environnée
Ne pourra l'emporter sur moy.
Je sçauray disputer contre l'Eridan
même
Bien que d'Astres brillans un riche
Diadème
Des Fleuves en fasse le Roy.
Rien ne m'arrêtera dans ma course
rapide :
Plus vite que les vents , je voleray
sans guide :
Et tel qu'Alphée osant passer les
mers ,
Je parcoureray l'Univers :
J'iray dans ces vastes Provinces ,
Que le brillant pere du jour
Eclaire , en commençant & finissant
son tour
Et qui suivent la loy de mes augustes
Princes ,
Aoust 1707. X*

242 MERCURE

Et je feray retentir en tous lieux
Le nom de cet Enfant riche present
des Cieux.

Les Nymphes de mes eaux, soigneu-
ses de vous plaire

Le nourriront d'un Nectar sala-
taire ;

Mais dès qu'il s'ouvrira le chemin
des vertus ,

Je luy marqueray les exemples
De ces anciens Heros dont les super-
bes Temples

Sont le prix immortel des Monstres
abbatus.

Je luy diray les noms des Conquerans
celebres ,

Que j'ay vû naistre sur mes eaux ,
Qui de la nuit des temps ont percé les
tenebres.

Il apprendra de moy la borne des tra-
vaux

LE VALENT 243

*Que fixa dans ces lieux le courage
d'Alcide :*

*Et de ce Vainqueur intrépide
Les pas sur ma rive effacez
A ses yeux par mes soins seront tous
retracez.*

*Le pur sang des Bourbons, sans rien
perdre en sa course*

*Luy donnera l'ardeur, qu'il a prise
en sa source :*

*Et la grande ame de Louis
N n moindre que celle d'Hercu-
le,*

*Dans les veines du Petit-fils ,
Fera couler le beau feu qui la brû-
le.*

*Voyez quel sera cet enfant
Qui dans vôtre sein triomphant
Et vainqueur avant que de naî-
tre,*

X ij

244 MERCURE

Inspire à ses Sujets une guerrière ar-
deur,

Et de sa destinée annonçant la gran-
deur

A ses fiers ennemis fait redouter un
Maître.

Entendez-vous de toutes parts
La Déesse à cent voix publier sur mes
rives.

Du passé Usurpateur les Troupes fu-
gitives ;

Les rebelles Citez soumettent leurs
ramparts :

Le Batave & l'Anglois dans les
Plaines épars

Laissent leurs dépouilles capti-
ves

Et servent de victime à la fureur de
Mars.

Les Deputez des Etats de

Languedoc eurent audience du Roy le 20. de ce mois : Ce sont , M^r l'Evêque d'Agde pour le Clergé ; M^r de Mandajors , Maire d'Alais ; M^r de Ricunegre , Maire d'Alagne , & M^r Joubert , Sindic General de la même Province pour le Tiers Etat. M^r le Baron de Cailus , Brigadier des Armées du Roy , & Colonel du Regiment de Dragons du vieux Languedoc , est Député de la Noblesse ; mais , étant actuellement à la teste de son Regiment qui est en Provence , il n'a pû se trouver à cette fonc-

tion. Ces Députés furent présentés par Monsieur le Duc du Maine, Gouverneur de la Province, & ils estoient conduits par M^r des Granges, Maître des Ceremonies. Mr l'Evêque d'Agde portoit la parole. Ils eurent ensuite audience de Monseigneur le Duc de Bretagne, & de Monseigneur le Duc de Berry. Le Dimanche 14. ils eurent audience de Monseigneur ; de Monseigneur le Duc de Bourgogne ; de Madame la Duchesse de Bourgogne, & de Madame. On doit remarquer que Mr l'E

vêque d'Agde , n'avoit appris que le matin du même jour , que le Roy avoit nommé Monseigneur le Duc de Bourgogne pour aller commander en Provence. Cependant ce Prelat parla sur ce sujet à ce Prince , d'une maniere qui fit connoître sa presence d'esprit , & qu'il peut parler sur le champ , sur toutes sortes de matieres , sans qu'il ait besoin de temps pour se préparer.

Monsieur le Duc du Maine donna un magnifique repas à ces Deputez , le jour qu'ils

Xiiij

248. **MIRACLES**

eurent audience de Sa Majesté ,
ainsi qu'à plusieurs Prélats &
& à quelques personnes de
distinction de la Province de
Languedoc.

Il paroît depuis peu un Livre
de la composition de Mr
des Molins , Avocat , qui a
pour titre , *Histoire abrégée des
Comtes Souverains de Neuf-
Châtel* , à l'occasion de la mort
de S. A. S. Madame la Duchesse
de Nemours. Si comme Mr de
Corneille l'aîné a fort bien dit
dans une de ses Tragedies

*Le temps de chaque chose ordonne
donne & fait le prix.*

Il n'y a pas lieu de douter que le Livre dont vous venez de lire le titre , n'ait un fort grand succès. Ce n'est pas que je sois persuadé qu'il en mérite aussi par lui même , ce que ceux qui se donneront le plaisir de le lire , connoistront facilement. Je dois les avertir de la part de l'Auteur , qu'à la page 28. ligne 17. de ce Livre, on a mis *Rodolphe* au lieu de *Guillaume*.

Si cet ouvrage est de saison , l'article qui suit ne l'est pas moins. Je vous l'envoie de même qu'il est ve nue de Neu-

250 MERCURE

Châtel. Il contient le détail de tout ce qui s'y est passé depuis la mort de Madame la Duchesse de Nemours, touchant la succession d'un nouveau Souverain de Neuf-Châtel.

Du 26. Juillet 1707.

La crainte des événements fâcheux pour raison du Ceremoniat entre M^r le Prince de Conty & Mr de Meternik, ce dernier ayant résolu de ne pas céder le pas à M^r le Prince de Conty, a engagé le Conseil d'Etat à présenter des raisons pour renvoyer l'Assemblée du

Tribunal, qui doit décider de la
Souveraineté, dans un certain
temps qui n'est pas encore con-
venu, avec la clause expresse que
cela ne prejudiciera en rien aux
droits de Messieurs les Pretendans,
qui ont esté invitez par la decla-
ration qui a esté rendue à ce sujet,
de faire remettre par leurs Avo-
cats dans le jour de demain à la
Chancellerie, un Memoire bien
expliqué de leurs prétentions,
par lequel ils pourront demander
la mise en possession à l'Investiture,
aux noms de ceux pour qui ils
agissent. Ce changement qui n'a
jamais esté en usage, à surpris

252 MÉRACURE

bien des gens ; les bons Bourgeois
et les gens bien intentionez , com-
noissent mieux que personne la
consequence de ce renvoy ; ils en
ont des leurs sentiments qui n'ont
pas empêché qu'on n'ait passé outre

Du 27. du même mois

Les deux Conseils se sont as-
semblez , et aujourd'huy celui de
Ville , pour délibérer sur la decla-
ration renduë par le Conseil d'E-
tat , qui a esté approuvé. La divi-
sion qui regne entre ces deux Corps ,
n'est pas d'une petite consequence ;
le Conseil de Ville veut prendre

l'effort & n'approuve qu'autant
qu'il luy plait, les décisions du
Conseil d'Etat. On en a vu l'exem-
ple en la personne de Mr de Mon-
tes & en celle de Mr Destanon,
qui ont esté revoquez sur les vi-
ves & pressantes sollicitations du
Conseil de Ville ; ce peu d'union
& de conformité ne contribuë pas
peu à broïiller les affaires, & à
faire regner la confusion. Le Con-
seil d'Etat a nommé des Deputez
pour notifier à Messieurs les Pré-
tendans, le Renvoy du Tribunal,
& leur laisser à chacun une
copie de l'Arrest rendu à ce sujet,
& de ce qui a esté fait dans le cours

254 MERCURE

de la journée. Mr Lory, l'un des Conseillers d'Etat, a esté nommé pour Deputé à Mr le Duc de Fileroy, auquel il a remis une copie de cet Arrest.

Les Avocats de Messieurs les Prétendans viennent de remettre à la Chancellerie, un Memoire motivé des prétentions de leurs Parties.

Du 28. du même mois.

Le Conseil d'Etat & celui de Ville, se sont assemblez aujourd'huy ; on a eu soin pour éviter la confusion, de doubler la Garde à la porte du Chasteau, ce qui n'a

pas empêché qu'il n'y ait eu un grand concours de monde, Mrs de Montet & Destanon y ont protesté hautement de la nullité de cette Assemblée, qu'ils soutiennent n'estre pas legitime, n'estant point remplie de tous les Membres qui la doivent composer. Mr le Procureur a demandé dans ses Conclusions, que les Protestations de ces deux Messieurs fussent mises à neant, comme irregulieres, temerares & injurieuses à l'Etat; après quoy Mr le Gouverneur ayant pris la parole a representé à tous les Membres du Conseil, que la mort lenr ayant ravi Madame la Duchesse de Ne-

256 MERCURE

mours leur Souveraine de glorieuse
 se memoire, il falloit s'attacher à
 reparer cette perte par une bonne
 élection; qu'il falloit moins suivre
 les convenances & les interets,
 même de l'Etat, que l'équité & la
 justice, qui devoient estre la base
 & le fondement de leurs décisions,
 & éloigner tout esprit de partialité;
 que ce dernier party estoit
 souvent le mobile de la confusion,
 & ce qui renversoit la douceur &
 la tranquillité d'un Etat qui se
 flattoit de parler à des Juges im-
 partiaux & veritablement portez
 à rendre une justice tres-exacte
 dans la grande affaire dont il estoit

question. Le Secretaire de la Chancellerie, a lû ensuite les *Memoires* donnez par *Messieurs* les Pretendans suivant le desir de l'Arrest rendu le 26. & cela de la maniere qui suit,

On a commencé par le *Memoire* de *M^r* le Prince de Conty heritier Testamentaire de *Mr* l'Abbé d'Orleans, & en cette qualite il demande relief de la Sentence d'Investiture de Madame la Duchesse de Nemours du 8. Mars 1694. Il s'engage par le mesme *Memoire*, d'acquiescer tous les legs mentionnez dans ledit Testament.

Celuy de *Mr* l'Electeur de Brandebourg
Août 1707. Y

258 MERCURE

debourg , comme héritier de la succession du feu Roy Guillaume.

De Mr le Prince de Carignan , comme cousin germain de Madame la Duchesse de Nemours.

De Mr de Montbeliard , descendant de la Maison de Chastillon.

De Madame la Duchesse de Lesdiguières , comme aînée de la Maison d'Orleans - Longueville , suivant l'ordre de Primo genituro , avec protestation contre le relief prétendu par Mr le Prince de Con-ty.

De Mr de Matignon , comme plus proche parent paternel de la même Maison , avec protestation

contre le mesme relief.

De Madame de Neufchastel-
Soissons , en faveur d'une dona-
tion de Madame la Duchesse de
Nemours , avec protestation contre
le mesme relief.

De Mr le Prince de Bade , par
alliance avec la Maison d'Hoch-
berg, & un certain acte de Con-
fraternité.

De Mr le Baron de Montjoüet,
comme descendant de la Maison de
Chaslons.

De Mr le Prince de Furstem-
berg , qui a demandé que l'Assem-
blée du Tribunal , & ce qui ensui-
vroit, ne pust préjudicier à ses droits

Y ij

260 MERCURE

n'ayant pû recouvrer jusques à présent ses Titres, qu'il faut soigneusement chercher.

De Mr le Marquis d'Allegre, par Madame d'Allegre, comme issue de la Maison de Chastons.

De Mr le Marquis de Mailly, par Madame de Mailly, qui se donne le nom de Princesse d'Orange, & par consequent de la Maison de Chastons.

Du Louable Canton d'Ury, qui reclame la Ville & Comté de Neufchâtel, fondé sur ce qu'autre-fois cet Etat appartenant aux treize Cantons, il y en eut douze qui se démirent de la possession, &

le seul Canton d'Ury n'en voulut
point souscrire l'Acte.

Je vous envoie encore deux
Articles de morts seulement ,
estant obligé d'en réserver plu-
sieurs autres pour le mois pro-
chain.

Le R. Pere Plumier Minime,
est mort dans le voyage du
Perou , que M^r Fagon premier
Medecin du Roy , luy avoit
fait entreprendre , & dont il
s'estoit chargé de faire les frais.
Il y avoit envoyé ce Pere avec
le nouveau Viceroy M^r de Los
Rios , cy-devant Ambassadeur

262 MERCURE

d'Espagne en France, pour faire de nouvelles découvertes sur le Quinquina, dans les lieux mêmes où il croît, pour en observer toutes les vertus, & la difference qui se rencontre dans les diverses plantes de cette racine, difference qui dépend souvent de la disposition ou situation des lieux où il croît. Le P. Plumier estoit un homme tres-capable de rendre raison de tout ce que l'on pouvoit souhaiter de luy sur ce sujet & sur beaucoup d'autres Plantes curieuses qui se trouvent au Perou. Il estoit tres ha-

bile Botaniste , & il deffinoit parfaitement bien; mais la mort qui l'a surpris en chemin a privé le public des secours qu'il auroit pû attendre de ses nouvelles découvertes. M^r le premier Medecin , dont je n'ose vous faire icy l'éloge, quoy que l'occasion s'en presente naturellement, a esté d'autant plus touché de la perte de ce sçavant Religieux , qu'il est persuadé que la pluspart du Quinquina d'à-present est tres-inferieur à celuy qu'on voyoit autrefois.

Le P. Plumier avoit une con-

264 MERCURE

noissance parfaite de la plus grande partie des Arts mechaniques. Il s'y estoit attaché dès ses premières années, & il y avoit fait de tres-grands progrès. Il donna au Public il y à six ou sept ans, un livre in folio qui avoit pour titre *l'Art de Tourner*, & qui fut tres-estimé des Connoisseurs. Le P. Plumier n'épargna rien pour la perfection de cet ouvrage; les Planches qui l'accompagnoient avoient esté dessinées par les plus habiles Graveurs, & ce livre, qu'on regardoit comme un ouvrage original dans son genre,

genre : a été recherché de
 quelques Savans avec beaucoup
 de respectement. Le P. Plumier
 avoit une grande modestie ;
 il étoit que M. Fagon avoit
 pour luy, peut beaucoup con-
 tribuer à son éloge. Et Rel-
 gues étoit consulté sur tou-
 tes les questions qui regardoient
 la Botanique & la connoissance
 qu'il avoit des Plantes, & de
 leurs propriétés, estoient sou-
 tenues d'une longue experien-
 ce ; il avoit fait là-dessus des
 expériences qui avoient convain-
 cu tout le monde de sa vaste
 capacité sur les opérations de
 Août 1707. Z

la nature. Il a laissé quantité de Manuscrits, dont la publication seroit fort avantageuse à tous les gens de lettres, & surtout à ceux qui s'attachent à l'étude de la nature; on a lieu d'espérer qu'un sçavant homme qui est dans le même goût & qui travaille à les mettre en ordre, pourra bien-tost en faire part au Public.

M^{re} N... de Louvet de Capevillon, & de Cauvillon selon l'usage, Abbé de Saint-Gilles, qui vient de mourir, descendoit Jean de Louvet, S^r de Merimeol, qui vivoit en 1471. &

qui fut pere de Jean Louvet,
 époux de Marguerite de Mu-
 rat; Dame de Cauvillon. Cette
 Dame estoit fille de Raymond
 II. Vicomte de Murat & de
 Blanche d'Apcher, Dame de
 Cauvillon, fille de Raymond
 d'Apcher, & de Bourguigné de
 Narbonne, niece & heritiere
 de Raymond de Nogaret, dit
 de Calvillon; cette alliance obli-
 gea M^{rs} de Louvet de joindre
 à leur nom celui de Nogaret.
 Guillaume Louvet dit de Mu-
 rat & de Nogaret, fils de Jean,
 épousa Jossine de Tournon,
 fille de Guillaume, Seigneur du

même lieu, & d'Antoinette de
 la Rouë. Il en eut Antoine
 Louvet de Murat de Nogaret
 Baron de Cauviffon, qui épou-
 sa Gabrielle de la Roche-Ar-
 mon, fille de Jean S^r de Caban-
 nes, Gouverneur de Languedoc,
 Brilly de Mâcon, & Sénéchal
 de Clermont - Lodeve. Jean
 Louvet & Jean Louvet le jeune
 fortirent de ce mariage. Le pre-
 mier fut Baron de Cauviffon,
 & époufa en 1532. Marguerite
 de Vesc, fille de Charles S^r
 de Grimaud, Chasteaurenard
 & de Savigny, & d'Antoinette
 de Clermont Lodeve. Il en eut

MÉRÇURE 885 GALANT 269

Pierre Louvet, dit de Nogaret, qui se maria à Marguerite de Castellane, fille d'Honoré S^t de Laval & de Louïse de Viette de Condé. Jean Louvet de Nogaret, de Murat, & de Vesc, Baron de Cauviffon leur fils épousa Marguerite Grimaldi, fille d'Honoré, S^t du Bucil; il en eut Jean-Louis Louvet de Nogaret Baron de Cauviffon, qui épousa Françoise de Saint-Bonnet du Cailar, fille de Jean & de Marie-Gregoire de Gardies. Ce fut en la personne de Jean-Louis Louvet que la branche aînée de la Maison de Cau-

Z iij

visson manqua. Jean Louvet,
 dit le Jeune, fils d'Antoine, dont
 je viens de parler devint le chef
 de cette Maison. Il estoit Sei-
 gneur de Saint Auban en Ge-
 vaudan. Il laissa de Gabrielle le
 Peinturier, fille de Jean Sei-
 gneur de Montmaur en Lan-
 guedoc, Aimard Louvet dit de
 Nogaret, qui épousa Louise de
 Dauzon, dont il eut Gabriel
 Louvet Baron de Saint Auban
 époux d'Anne de Flageac, &
 François Louvet de Nogaret,
 Seigneur de Montmaur Baron
 d'Ombron, qui épousa Fran-
 coise de Rochemore, fille de

Louis S^r de Saint-Laurent, &
 President de Nismes, & d'An-
 ne de Barrières.

De ce François sont descen-
 dus M^{rs} de Cauvillon, l'un Lieu-
 tenant de Roy en Languedoc,
 & l'autre Abbé de Saint-Gilles,
 dont la mort fait le sujet de cet
 Article. Il estoit le troisieme de
 sa Maison qui possedoit d'on-
 cle à neveu cette Abbaye, qui
 est une des plus considerables
 du Languedoc. Elle est dans
 le Diocèse de Nismes; & les
 anciens Comtes de Toulouse
 avoient une si grande devotion
 pour cette Eglise, qu'ils pre-

XXI MÉRCLADE

noient, toujours la qualité de
Gouverneur de Saint Gilles, au quel les
autres qualitez de son neveu
M^r l'Abbé de Cravillon qui
vont de mourir, joignoient à une
suffisance distinguée qui l'allioit
aux plus anciennes Maisons
du Royaume, une vertu qui
n'a jamais reçu la moindre at-
teinte, & un esprit cultivé par
l'étude des belles Lettres, l'ai-
moit la retraite ; il en estoit
difficilement, & on ne le voyoit
dans les grandes Villes que lors
que les affaires de son Eglise l'y
appelloient indispensablement.
Il est mort dans de grands sen-

timent de pitié au lieu de la
 21 Je passe à la dernière nomi-
 nation des Benefices, & sui-
 vant la manière dont je vous
 en ay déjà parlé plusieurs fois;
 au lieu de repeter à chaque ar-
 ticle de la Royauté, je diray seu-
 lement, après m'estre servy de
 ce terme, en parlant du pre-
 mier qui a esté pourvû, à tel &
 à tel, &c.

210 Le Roy a donné l'Abbaye
 de Saint Gilles, Diocèse de
 Nismes, à M^{re} Charles le
 Goux de la Berchere, Arche-
 vêque de Narbonne, & Presi-
 dent né des Etats de Langue-

doc, ci-devant Archevêque
d'Alby & d'Aix, Evêque de La-
vaur, & Aumônier de S. M.
J'ay si souvent eu occasion de
vous parler de ce Prelat, que si
je vous en disois presentement
davantage, je ne pourrois que
repetier ce que je vous en ay
déja dit dans plusieurs de mes
Lettres. Il est frere de M. de la
Berchere Maistre des Requê-
tes, cy-devant Intendant de
Montauban & de Rouen, &
de feuë Madame la Marquise
d'Esteing, mere de M. le Com-
te d'Esteing, Gouverneur de
Chlâons, & Lieutenant gene-

ral des Armées du Roy, & de
M^e la Marquise de Boury. Une
ancienne tradition fait venir
d'Angleterre la Maison de le
Goux.

L'Abbaye du Palais, Ordre
de Cîteaux, dans la Marche &
Diocèse de Limoges, à M^r
l'Abbé de France. Ce jeune
Ecclesiastique est de Montau-
ban, & d'une famille qui s'est
toujours distinguée par un zèle
extraordinaire pour le service
de Sa Majesté. Le pere de cet
Abbé en a donné de nouvelles
marques il y à peu de temps,
& M^r le Gendre, Intendant de

la Generalité de Montauban ,
ayant rendu témoignage à la
Cour du zele & de l'ardeur que
M^r de France a pour le service
du Roy, Sa Majesté qui ne man-
que jamais de récompenser les
services que luy rendent ses Su-
jets , a donné à son fils l'Ab-
baye du Palais. Ce jeune Eccle-
siastique meritoit cette grace
par l'application qu'il a tou-
jours eue pour ses devoirs , &
à cause de l'usage precieux qu'il
a fait de son temps , qu'il em-
ploye uniquement aux fonc-
tions de son ministere , & à l'é-
tude.

Le Prieuré d'Essone à M^r l'Abbé de Boisfranc. Le Roy en unissant le Prieuré d'Essone à l'Abbaye qu'avoit déjà M^r l'Abbé de Boisfranc, s'est acquis le Patronage des Cures de Marly & de Saint Germain en Laye, qui dépendoient de cette Abbaye. M^r l'Abbé de Boisfranc est beau-frere de M^r le Duc de Tresmes, & Docteur en Theologie.

L'Abbaye reguliere de Cantin-pré, Ordre de Saint Benoist, à Don Cardon. Ce Religieux a fait voir dans tous les emplois qu'il a eus dans son

278 MERCURE

Ordre, & qui l'ont conduit à la dignité dont Sa Majesté vient de l'honorer, un grand mérite accompagné d'une grande modestie. Il s'est acquis la réputation d'un très-habile homme, & il l'a méritée par ses longs travaux & par une application de plusieurs années à l'étude des saintes Lettres.

L'Abbaye de Chelles, Ordre de Saint Benoît, vacante par la mort de M^e de Colle, à M^e de Villars, Religieuse du même Ordre à Vienne en Dauphiné. La vertu & le mérite de cette Dame ont encore plus

parlé pour elle, que les services de M^r le Maréchal son frere, quelques éclatans qu'ils soient, Mr l'Archevêque de Vienne a parlé fort avantageusement de cette Dame, ce qui a fait déterminer le Roy à la mettre à la tête d'une grande Communauté. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on voit sortir de la Maison de Villars, de grands sujets pour l'Eglise. Trois Archevêques de Vienne, dont la memoire est en benediction dans cette celebre Eglise, fournissent une preuve que cette Maison a esté utile à l'Eglise

80 MARRIAGE

aussi bien qu'à l'Érat.

L'Abbaye de la Sauve, de
l'Ordre de Saint Benoît, & Me
de Grefolles Religieuse du mê-
me Ordre. La Maison de Gava-
don de Grefolles est ancienne
dans le Forest. Elle subsiste
dans les personnes de Mrs de
Grefolles & de Thiranges, dont
l'un a épousé Mlle Caohes,
sœur de Mr de Montezan, Per-
voit des Marchands de Lyon,
& cy-devant premier Président
du Parlement de Dombes; &
l'autre a épousé Me de Fenoil,
sœur du Maître des Requêtes
de ce nom, Mre Antoine de

RELAISON

Gresolles, Chanoine d'Evay à
Lyon, & cy devant Prieur re-
gulier de Saint Barthelémy de
Plain, Diocèse de Valence, &
ensuite Sacristain du Prieuré de
Saint Romain, & Mre Guilla-
ume de Gresolles son frère,
Doyen de l'Eglise Royale de
Montbrisson, sont oncles de
ces Mrs, & parens du R. Pere
de la Chaise.

La nouvelle Abbessse a beau-
coup de merite. La regularité
de sa conduite luy a procuré
successivement les principales
Charges de la Communauté.

Le Doyenné de Verdun
Aoust 1707 A a

Mr l'Abbé de Montauban.

Cette dignité est très considérable, & la première d'un Chapitre composé de personnes de distinction & de mérite. Mr l'Abbé de Montauban est d'une ancienne famille originaire de Dauphiné; il a plusieurs parens de son nom dans le service, & quelques-uns de ses freres s'y sont distingués. Mais la vertu & son mérite le rendent encore plus considérable que tous les avantages qu'il pourroit tirer d'ailleurs.

Le Doyenné de Metz à Mr l'Abbé Barbet. Cette dignité

est un pas moins considerable
 que celle dont je viens de par-
 ler. Mets, Toul & Verdun,
 connus sous le nom des trois
 Evêchez, ont autrefois jouy
 des privileges de la Souveraineté
 de celuy des Villes Impé-
 riales, & il leur reste encore de
 beaux droits. Ainsi les Eglises
 Cathedrales de ces trois Villes,
 sont dans une grande conside-
 ration. Mr l'Abbé Barbeau que
 le Roy vient de mettre à la teste
 de celle de Mets, est un Eccle-
 siastique qui meritoit cette place
 par beaucoup d'endroits; l'avan-
 tage d'avoir esté élevé par Mr

A a ij

284. MÉRITURE

Barbet son parent, & Supérieur du Séminaire des Bons Enfants, & l'un des hommes les plus sages & les plus vertueux de son siècle, pourroit faire seul son éloge.

Un Canonicate vacant dans l'Eglise de S. Quentin, où M^r Hautome. Ce jeune Ecclesiastique est un exemple de vertu, & de véritable modèle d'un homme consacré au service des Autels. Il vit dans la retraite & dans l'exercice des vertus de son état.

Un autre Canonicate vacant dans la même Eglise, à M^r de

Pourquoy il joint à une dais-
 sance considérable une vertu
 formée dans les Semaines où
 il a passé une partie de sa vie.
 Voicy la suite de ce qui s'est
 passé à l'armée de M^r le Ma-
 réchal de Villars depuis ce que
 j'en vous ay mandé dans ma
 dernière Lettre, & vous verrez
 que quoy qu'elle soit inferieure
 à celle des Ennemis, tant à
 cause des détachemens qu'elle
 a esté obligée de faire, qu'à
 cause des Troupes nouvelles qui
 ont renforcé celle des Ennemis;
 le Maréchal n'a pas laissé de-
 puis un mois de remporter

d'aussi grands avantages, que
 s'il avoit toujours esté Supé-
 rieur aux Ennemis. Ce n'est
 pas qu'ils ne fussent presque
 aussi forts que luy à l'ouverture
 de la Campagne, & qu'ils
 n'eussent pû deffendre les Li-
 gnes de Stolhoffen; même avec
 une Armée moins nombreuse,
 s'ils n'avoient pas manqué de
 courage, & leur General de
 teste. Je commence cet arti-
 cle, qui doit estre aussi long
 que curieux, & rempli de plu-
 sieurs belles Relations, par
 une Lettre de Monsieur de
 Sezanne.

sup. septuaginta septuaginta septuaginta

Au Camp de Bruchsal, le 28.

le 28. Juillet.

sup. septuaginta septuaginta septuaginta

J'ay passé par Heidelberg pour

me porter sur le Tauber, & de là

exiger des contributions tres-avanti;

mais Mr le Maréchal, sur l'avis

que les Ennemis avoient fait un

Pont le même jour au dessous de

Morms, & qu'un Corps conside-

rable avoit passé en deçà, m'en-

voya des Partis & des Courriers

afin de m'empêcher de m'enga-

ger aussi avant que je devois

faire, & de plus, un Camp de

cinq mille Fantassins qui estoit

derriere le Tauber , me fit prendre le parti de m'établir sur le Jagst , pour aslurer ma retraite le long de cette riviere , jusqu'au Neckre. Je détachay Mr de Saint-Pouange avec trois cens chevaux ou Houssards pour entrer , s'il estoit possible , dans Marienâal , afin d'enlever le President de l'Ordre Teutonique ; ce qu'il executa tres-heureusement le 22. au point du jour , les ennemis entrant par une porte pendant que nos Troupes sortoient par l'autre , après avoir beaucoup pillé. Je marchay à l'Abbaye de Schonstat sur le Jagst , pour m'avancer sur son chemin , & ne pouvant

avant pénétrer dans l'Evêché de
 Wirzbourg & dans le Pays d'Onf-
 pach, à cause qu'il y avoit beau-
 coup de Troupes ennemies, & que
 le pays estoit sous les armes; j'ébor-
 nay mon expédition à tirer du pays
 de Hall, d'Elvungen, de Lim-
 pourg, & de quelques Bail-
 liages de Mayence, & du Comté
 d'Hohenlœ, en argent & en bil-
 lets acquittez à Nuremberg, cent
 quatre-vingt mille livres, avec
 lesquelles j'arrivay icy avant-hier
 26. ayant repassé le Neckre à une
 lieue au dessous d'Hailbron. Mr
 le Maréchal m'a paru estre con-
 tent de ma course. L'Armée s'est
 Aoust 1707. Bb

290 MERCURE

retirée icy , après avoir consommé
les farines d'Heidelberg & de
Manheim.

Mr de Sezanne ayant mar-
qué dans sa Lettre qu'il avoit
envoyé des Troupes à Manheim-
dal , & n'ayant point dit de
quelle maniere elles y estoient
entrées , vous le trouverez dans
la Lettre suivante , écrite par
un Officier de l'Armée.

Mr le Comte de Sezanne avec
mille chevaux seulement est reve-
nu au Camp , après avoir étendu
les contributions fort loin. Il a pres-

se le Tauber, & à poussé jusqu'à Mariendal, dont il trouva les portes fermées, & qu'il fit ouvrir par stratagème, en faisant mettre du vert au chapeau à une centaine de Cavaliers ou Dragons, dont la plupart parloient Allemand, & qui disant s'estre retirez des parties d'un gros de François qui exigeoit des contributions dans le pays, demanderent à entrer pour se mettre en seureté. Les Habitans ne crurent pas devoir refuser cette hospitalité à cette fontange verdoyante, & par là, sans y penser, ils introduisirent le loup dans la Bergerie. On poussa sur le champ dans

B b ij

292 MARCHÉ

la Maison de l'Ordre Teutonique
où l'on trouva le second Président
qui est la seconde personne de l'Ordre.
On le fit aussitôt monter à
cheval pour ne pas donner le temps
aux Alliez du Pays qui venoient
de toutes parts, de se dégager. Il
est arrivé icy avec deux cent mille
francs, que cette course a produit,
non compris la somme qu'on luy
demande pour l'Ordre Teutonique,
qui monte à cent mille écus.

On voit naturellement dans
cette Lettre de quelle maniere
les choses se sont passées, & je
crois vous avoir fait plaisir en

vous l'envoyant. Voicy l'ex-
trait d'une autre Lettre, dans
laquelle vous verrez l'état où
étoient alors les Ennemis.

Les ennemis sont campe-
z à Rheinhausen sous Philisbourg, &
ils sont separéz de nous par un
petit ruisseau. Leur armée a grossi
de huit mille Saxons ou Palatins,
& ils prétendent qu'il leur vient
encore d'autres renforts. Ils sont
cependant mal payez & mal nour-
ris; leurs Deserteurs qui viennent
en nombre en sont un bon témoi-
gnage, aussi bien que la grande quantité
de farines & d'autre subsistance

B b iij

294 MERCURE

que nous leur avons enlevé, ainsi
que les grosses contributions que
nous avons exigées. Il y a un beau-
coup de malades parmi leurs Infan-
teries. Leurs Escadrons sont de cent
hommes, & leurs Bataillons de
quatre cents, à peu près comme les
nostres.

La Lettre suivante conti-
nuera à vous faire voir combien
a été profitable l'entrée de Mr
le Maréchal de Villars en Alle-
magne.

Du Camp de Bruchsal le 2

Aoust.

Mr de Villars étant venu à

Bout du deſſein qu'il avoit de men-
ner à contribution Ulme, Neu-
remberg, Mariendal, Mayence,
Darmſtadt, Hall, &c. & générale-
ment tout le pays ennemi, depuis le
Duc de Conſtance juſqu'au Rhin,
& depuis le Rhin juſqu'à Neu-
remberg, a rappellé toutes les Troupes
qu'il avoit dans differens Poſ-
tes d'Allemagne; il a abandonné
Heidelberg & Mannheim après en
avoir tiré les farines, voyant que
ces Poſtes luy devenoient inutiles.
Il a rasſemblé toutes ſes Troupes à
Bruchſal, pour obſerver les enne-
mis, qui peuvent avoir preſente-
ment vingt-fix mille hommes, &c.

296 **MIRACLES**

qui sont toujours campez à Rhein-
hausen. Mr de Saint-Donat
nous procure la facilité des Con-
vois de Lauterbourg, avec vingt
Escadrons, & une Brigade d'In-
fanterie.

On ne peut trop admirer
la bonne contenance qu'a
tenuë Mr de Villars, lors que
les Ennemis ont commencé à
recevoir des renforts, & qu'il
a toujours continué de tenir
& l'on doit remarquer que dans
tout ce qui s'est passé entre les
partis, les ennemis ont tou-
jours esté battus, même depuis
qu'ils ont eu lieu de reprendre
courage.

an Du Camp de Bruchsal le 4^e d'Aoust.

Quoique les Ennemis reçoivent presque tous les jours de nouvelles Troupes, nous ne laissons pas de les tenir toujours fort serrés dans leur Camp sous Philisbourg, par les postes que nous tenons à la sortie des Bois, & nous avons toujours la même liberté de faire payer les contributions que nous avons établies aussi loin qu'elles pouvoient aller. Il se passe peu de jours sans que nos Houssards leur prennent des chevaux, & battent quel-

298 MERCURE

qu'un de leurs partis. Le Capitaine d'Herstoffy, & Boduchou, en battirent deux dans la journée d'hier, & il nous arrive beaucoup de Deserteurs ; leur Camp n'est ny sain ny abondant en fourrage, & le nostre est tres-bon de toute maniere.

Dans le temps que l'on croioit que les expeditions de Mr de Villars devoient estre bornées aux contributions qu'il avoit tirées de la plus grande partie des principales Villes d'Allemagne ; on a esté surpris de voir que ce Maréchal a conti-

GALANT



nué de former, & même d'exé-
cuter des projets aussi grands
que ceux qui venoient d'avoir
un plein succès. La Lettre qui
suit vous fera connoître que je
ne dis rien que de véritable.

Au Camp de Graben, le 11.

Aoust 1707.

*L'Armée du Roy est campée ici
depuis trois jours, les derniers dé-
tachemens qui marchent vers le
Dauphiné, sont partis; les enne-
mis se fortifient tous les jours par
de nouvelles Troupes; cependant
M^r le Maréchal de Villars ayant*

300 MERCURE

pris un poste qui couvre ses Convois , n'a pas laissé d'envoyer il y à deux jours un fort gros Corps de Cavalerie avec cinq cens hommes de pied , au de-là des Montagnes Noires , avec ordre de pousser des partis , jusques aux frontieres du Tirol , & dans tous les Pays qui sont entre le Lac de Constance , le Danube , & l'Ilher. Mr de Vivans commande ce détachement , composé pour la plusspart des Troupes qui estoient demeurées dans les retranchemens de la Lutter. On doit remarquer que Mr de Villars a judicieusement choisi pour une si grande expedition , des

Troupes qui n'ont point fatigué depuis le commencement de la Campagne. Les Ennemis attendent le Bat d'Hanover le 16. Les Equipages estant arrivez à Francfort dès le commencement du mois.

On apprend dans ce moment par des Lettres de Mr le Marquis de Vrbans qu'un party de Cavalerie & de Houffards a voulu attaquer son arriere-garde près de Mulberq, & que ce party a esté entierement défait ; on en a même envoyé les prisonniers à Lauterbourg.

Comme Mr le Maréchal

302 MERCURE

de Villars n'a rien fait que de glorieux & d'éclatant, soit en poursuivant les Ennemis jusqu'au bout de l'Allemagne, soit en revenant sur ses pas pour conserver une partie de ses nouvelles conquêtes, & pour continuer à les harceler; mais même après avoir vu diminuer ses Troupes, & grossir les leurs, & qu'enfin il conserve toujours beaucoup de supériorité sur eux, quoiqu'il soit inférieur en Troupes, je crois devoir continuer à vous envoyer les Lettres qui viennent de son armée. Ainsi je

continue de vous informer de tout ce qu'il a fait pendant ce mois, de la même manière que j'ay commencé à vous l'apprendre.

Au Camp de Gotzau le 16.

L'armée Impériale marcha avant hier à Bruchsal, & comme Mr. de Maréchal de Villars avoit été informé que les Ennemis avoient eu dessein de se saisir du poste de Graben, en quoy nous les avions prevenus, il ne douta pas que n'ayant pu nous ôter les bords du Rhin, ils ne songeassent à

gagner Dourlach, qui leur don-
neroit le pied des montagnes. Ils
avoient pour cela deux lieues
moins à faire que nous, mais
l'armée du Roy pouvoit marcher
presque toujours en bataille ; au-
lieu que la marche des *Ennemis*
par le pied de la montagne, estoit
assez difficile. Cependant *M. le*
Maréchal eut besoin de toute la
diligence qu'il fit pour les préve-
nir, & ayant esté informé en
arrivant près de *Mulberg* par
trois Courriers du Commandant
de *Dourlach*, que l'armée ennemie
approchoit, il s'avança au grand
trot avec 9. Escadrons qui estoient

*de la prise des Bagages. Il arriva
 sur Dourlach dans le temps que
 l'armée Ennemie pa-
 roussoit. On fit un grand bruit de
 Timbales & de Trompettes qui
 les arresta. Il fut averti à 9.
 heures au soir, que l'armée en-
 nemi des Ennemis arrivoit sur les
 hauteurs de Dourlach, ce qui l'o-
 bligea d'y envoyer diligemment
 Mr. le Comte de Broglie avec
 quelques Compagnies de Grena-
 diers. Mr. le Maréchal s'y ren-
 dit à la pointe du jour, & il
 trouva que les Ennemis qui a-
 voient fait leurs dispositions la
 nuit, commençoient à embrasser*

Aoust 1707.

Cc

306 MÉMOIRES

~~Dourlach~~ avec la colonie de la
fanterie. Il ordonna à Mr le
Marquis de Nangis de s'y jeter
avec 300. Grenadiers. Cepen-
dant comme il y avoit près d'une
demi lieuë de nostre droite à cette
Ville, on avoit forcé Mr le
Marechal, par la crainte assez
fondée de voir investir Dourlach,
d'envoyer ordre à Mr le Mar-
quis de Nangis de se retirer, le-
quel ordre il revoqua dans l'ins-
tant, à cause de l'extrême conse-
quence qu'il y avoit de soutenir
ce poste dans la situation presente
où est nostre armée. Comme nostre
bruit de Timballes avoit arresté les

Ennemis la veille, on les arresta
 de même par un grand bruit de
 Tambours & par une bonne con-
 tenance; & les Dragons de la
 droite estant arrivez au galop,
 & la Brigade de Champagne un
 quart d'heure après, la journée se
 passa en canonnades. Les Ennemis
 estant fortifiez de plusieurs Trou-
 pes, & sçachant les détachemens
 que nous avons faits, deviennent
 assez vifs, & ils le seront en-
 core d'avantage après l'arrivée de
 Mr d'Hanovre, que l'on attend
 de moment à autre, & qui ame-
 ne encore un secours considerable.
 Nos Troupes ont grande envie de

Ccij

308 MERCURE

combattre , & l'on ne peut trop
loüer l'ardeur & la joye qu'elles
font paroître dès qu'il y a apa-
rence d'action. Les armées sont à
la demi portée du canon.

Un de ces particuliers qui
voudroient tous les jours voir
gagner des batailles ou presen-
dre des villes , ayant écrit d'une
maniere conforme à son car-
actere , à un Officier de ses
amis qui étoit en Allemagne ,
il en a reçu la Lettre suivante.

BOADAN 309

qori 1899 (in no 1 23) ...

Alp Camp de Gozau de 18.

aga a c 18 AOUT. 1899.

à 1899) ...

Savez vous bien Mrs les

Zelex que vous nous donnez plus

d'affaires que les guerriers, &

même que les Ennemis. Quoy

vous n'êtes pas encore contents ?

Il y a quatre mois que nous som-

mes en deçà du Rhin où personne

n'osoit espérer que nous pénétrassions

de sorte la guerre. L'on nous ôte

les meilleurs Troupes pour envoyer

en Provence ; l'Ennemy reçoit

tous les jours de nouveaux ren-

forts ; il a à present 6000. hom-

310 MÉRCADE

mes plus que nous, le Duc d'Ha-
novre leur amene encore du se-
cours, & malgré tout cela nous
luy disputons le terrain pied à
pied; que dis-je, nous le bravons.
Nous venons de nous mettre à la
demi-portée du canon lors qu'il
croit qu'il n'a qu'à paroistre pour
nous jeter au delà du Rhin. Nous
luy disputons Dourlach, qui ne
vaut pas Vaugirard, & nous
luy presentons la bataille; que
voulez-vous de plus, mes chers
Mrs? Venez donc faire nostre
métier vous-mêmes, & nous ver-
rons si vous le trouverez aussi ai-
sé dans l'Empire qu'aux Tuille-

HONNABLE

rien. Enfin je pardonne vostre indiscretion à cause de vostre amour pour la patrie, et de la bonne opinion que vous avez de nostre General ; sans cela Mrs, vous seriez trop difficiles. Nous n'avons pas besoin d'estre excitez ; l'appropration nous aiguillonne d'avantage. Ainsi paraissez content du passé, vous vous engagerez à mieux faire s'il est possible.

Je vous envoie une Relation fidele et succinte qui vous informera de nostre situation ; vous pourrez en faire part à vos amis. Je suis, etc.

§12. MULBERG

Au Camp de Gorze le 12.
Août. 1793. à 10 heures.

Pour vous expliquer notre situation ordinaire, il faut vous dire que les Ennemis quitterent leur Camp sous Philisbourg le 13. pour venir camper à Bruchsal.

Sur ce mouvement, nous vîmes à Mulberg le 14. Le même jour nous apprîmes que l'Ennemy devoit marcher à Dourlach, où nous avions un poste. La Princesse pria le Commandant de se retirer; il en donna avis, et bien loin de luy permettre d'en sortir,

Mr

Mr le Maréchal y marcha précipitamment avec neuf Escadrons. L'Ennemy arrivoit aux portes. Le ruisseau nous separoit, & quand il vit nos Troupes, il s'arrêta. Mr le Maréchal entra dans la place; rassura la petite garnison qui auroit bien voulu en sortir, & declara à la Princesse qu'il disputeroit jusqu'à la dernière maison de la ville. Il y jettâ quelque petit renfort, après quoy nous revinmes au Camp. Le soir sur les 9. heures, le Commandant de Dourlach nous avertit que l'Armée entière des Ennemis arrivoit sur luy, & Mr le Ma-

Aoust 1707. Dd

eschal y poussa la Brigade de Champagne. Le lendemain à la pointe du jour il s'y rendit pour voir la situation des Ennemis. Nous les trouvâmes en bataille, ayant fait leurs dispositions dès la nuit, & leur Infanterie embrassant Dourlach par deux Colonnes. Toute nostre armée s'avança ; l'Ennemy fit halte, & dans ce moment on jeta les Grenadiers dans la Ville, avec Mr le Marquis de Nangis, qui y commande. La journée, de part & d'autre se passa en mouvemens, en dispositions & en quelques canonnades avec avantage.

JOUEAN 135

de nostre costé. Le soir enfin l'En-
nemy assit son Camp à Crétzin-
guen, & fit occuper les hauteurs
de Dourlach par un grès Corps
d'Infanterie. Mr le Maréchal
établit trois Brigades sous la Ville,
& le reste de l'armée est à une
demi-lieuë, preste à soutenir ce
poste, ou à s'oposer aux autres
mouvements que l'Ennemy voudra
faire. Hier Mr le Maréchal fit
canonner son Camp par des Bat-
teries dressées la nuit. A midy,
nos salves commencerent, & sur
le Camp & sur leur Quartier
General. Nous aprenons par les
deserteurs qu'ils ont beaucoup sou-

Dd ij

fert, & voila à quoy nous en
sommes.

La Relation qui suit est de
l'Officier qui a fait celles qui
precedent la Relation que vous
venez de lire.

Au Camp de Gotzau le 12.
Aoust 1707.

Vous avez veu par ma der-
niere Lettre, que les deux ar-
mées estoient à la demi portée
du Canon ; mais avec cette dif-
ference, que la droite de celle
du Roy estoit couverte de bois, &

TURLANT 315

des maisons du Fauxbourg de Dourlac, & que le centre de celle de l'Ennemy estoit entierement decouvert. M^r le Maréchal de Villars ayant bien veû que ce centre souffriroit beaucoup dès qu'il auroit placé son Artillerie, fit marcher avant hier la nuit quatre pièces de 24 & dix de 8. de la nouvelle invention, & il ordonna de les masquer de maniere que l'Ennemy ne pût s'en appercevoir le jour, ce Maréchal ayant resolu à ne commencer qu'à faire tirer (pourveu que l'Ennemy n'eut rien decouvert) qu'à midy, qui est l'heure que les Fourageurs

Dd iij

308 MERCURE

& Ratureurs sont rentrez, & que
 le Camp est le plus rempli, &
 cette heure étant d'ailleurs la plus
 incommode de la journée pour dé-
 camper ; puis qu'on ne peut atta-
 quer un Camp à cette heure-là,
 sans mettre les marmittes en de-
 fordre. A la premiere salve, on
 a vu l'étonnement des Ennemis,
 & à la seconde tout à fait sans
 ordre, abandonnant le Camp tout
 tendu, l'Infanterie gagnant les
 vignes, & la Cavalerie s'éloi-
 gnant dans la Plaine sur la droite.
 Ce matin nous avons trouvé tout
 le Camp qui estoit sous nostre Can-
 non levé, & plusieurs desertiers.

qui nous sont arrivez nous appren-
nent que les Ennemis ont beaucoup
perdu ; & qu'ils ont eu 4 Capi-
taines tuez & plusieurs autres
Officiers ; nous en ſçaurons bien-
tôt davantage. Il fait un temps
ſi horrible depuis trois jours , que
tous les chemins ſont rompus , &
les Campagnes preſque inondées ;
ces malheurs ſont pour les Enne-
mis comme pour nous , ainſi il n'y
a qu'à ſe conſoler.

Les contributions viennent tou-
jours bien , & la marche de Aar
de Vivans vers le Lac de conſtan-
ce leur donne une grande étendue.

La varieté eſtant toujours de

Dd iiij

faison , & tres-agreable dans un ouvrage , j'ay crû devoir separer l'Article des Nouvelles d'Allemagne que vous venez de lire , d'avec celuy de l'Epitalame qui suit. Je ne vous dis point le nom de son Auteur , quoy qu'il soit tres-connu , & qu'il ait fait des ouvrages d'un grand éclat , & qui ont esté fort applaudis du Public. Vous le sçavez peut-estre d'ailleurs ; mais j'ay crû que je vous le devois taire.

BALLET 321

EPITALAME

Sur le mariage de Monsieur le
Duc d'Estrées, avec Made-
moiselle de Nevers.

*Hymen, hâtez vous de descendre,
Venez unir deux illustres amans,
Songez qu'ils content les momens,
Repondez sans les faire attendre,
A leurs tendres empressements.*

S

*Pour combler leurs desirs vous estes
nécessaire,
Mais en les unissant il faudroit vous
deffaire,
D'un deffaut qui vous est reproché
chaque jour,
Acordez vous avec l'Amour,
Dans le cœur des époux vous ne le
souffrez guere,*

312 MERCURE

*Avec vous il faut d'ordinaire ;
S'attendre à se sachant retour.*

S
*Pour ces nouveaux époux devenez
plus aimable.*

*Des nœuds qu'ils vont former ne
soyez point jaloux ,
Hymen , ce n'est pas trop de l'amour
Et de vous ;
Pour leur faire une bonheur dura-
ble.*

S
*Que la froideur ni le dégoût ,
Que les tristes soucis qui se glissent
par tout ,
Que l'importun chagrin avec ses
noires ailes ,
Que les aigreurs ni les querelles ,
Ne suivent point icy vos pas ,
On vous trouveroit sans apas ,
Pourquoy souffrit à vostre suite ,*

Ces sombres enfans du Cocite ?
Ne nous amenez point ces hostes dan-
gereux ,

Qui troublent les Ris & les Jeux,
Et qui leur font prendre la fuite.

¶

Vous pouvez aux mortels faire un
sort assez doux ,

Commencez par ces deux époux :

Ne laissez marcher sur vos traces ,

Que les Plaisirs avec les Graces ,

Lorsque vous le voulez vous avez
des attraits ;

Tenez avec l'aimable Paix ,

Amenez l'humeur sans caprice ,

Qu'elle ait de sages enjoinemens ,

Que la douceur avec elle s'unisse ,

Faiguez y tous les agrémens ,

De l'esprit & des sentimens ,

La bonté, la délicatesse ,

L'égalité, la politesse ,

324 MERCURE

*Et n'oubliez pas le devoir ,
C'est luy dont le divin pouvoir ,
De toutes les vertus fai é clater l'u-
sage ,*

*C'est luy qui les fait naistre , elles
sont son ouvrage ,
Et c'est au devoir seul que les Dieux
immortels ,*

Doivent ici bas leurs autels.

*Faites que ces amans ne songent
qu'à se plaire ,*

Que leur union soit sincere ,

Que de leur mutuelle ardeur ,

*Nul soupir dérobé ne puisse les dis-
traire ,*

Et qu'aucune flamme étrangère ,

Ne surprenne jamais leurs cœurs.

*Faites que toujours leur tendresse ,
Se reveille par le desir ,*

Qu'un même trait toujours les bles-
se,

Qu'aucun bien ne puisse s'offrir,

Où l'un sans l'autre s'intéresse,

Et que dans tous les deux l'attrait
du plaisir naisse,

De l'usage de leur plaisir.



Enfin, je vous les recommande,

Himen, n'oubliez rien pour conten-
ter leurs vœux,

C'est une entreprise assez grande,

De rendre deux époux heureux.

Pendant que ces deux Epoux
goûtent les plaisirs de l'Amour,
dont l'Himen fait jouir avec
tranquillité ceux qui reconnois-
sent son Empire, je passe à

un article d'un autre nature.

Je vous ay déjà parlé il y a quelques années , de ce qui se passe aux élections des Prevôts des Marchands & Echevins de cette Ville. Ainsi je ne vous diray rien aujourd huy de ce qui s'est fait à celle de M^r Perichon , Notaire , & de M^r Pigeard , Bourgeois , qui furent élus Echevins le 16^e. de ce mois , & j'ajouteray seulement que leur nomination est une preuve bien convaincante de leur merite & de leur grande probité , puis qu'il n'y a point de Charge ni d'employ

dans le Royaume, de ceux que l'on ne peut posséder sans que l'on n'ait fait auparavant, un examen de vie & mœurs de ceux qui les doivent remplir, que pour l'Echevinage, puisque l'on ne peut même y être proposé lorsque l'on a eu la moindre affaire civile qui a fait entrer un homme en prison, D'ailleurs, il faut avant que d'estre nommé Echevin, avoir passé par d'autres Emplois qui ayent fait connoître la probité de ceux qui sont nommez à l'Echevinage. Ces deux nouveaux Echevins, conduits par

328 MERCURE

M^r des Granges Maître des Ceremonies , prêterent le 17 de ce mois , le serment accoutumé entre les mains de Sa Majesté , le Scrutin étant présenté par M^r de Morville, Avocat du Roy au Chastelet, & fils de M^r d'Armenonville Directeur General des Finances. Il fit un discours aussi brillant , que rempli d'éloquence & de verité , & l'on peut assurer qu'il dit en peu de paroles , quantité de choses qui furent generalement applaudies de tous ceux qui eurent le plaisir d'entendre ce discours,

dont l'Auteur est encore fort
jeune , ce qui fut un nouveau
sujet d'admiration pour luy.

Il est impossible de bien ex-
primer la maniere dont le Roy
répondit à ce discours. La re-
ponse de S. M. remplie d'élo-
quence & de grandeur , mar-
qua beaucoup de tendresse , &
fut si touchante que les Au-
diteurs n'en furent pas moins
permettez que ceux à qui elle
estoit adressée.

Je ne puis vous appren-
dre trop tost que le sieur
Nolin , Geographe ordinaire
du Roy , vient de mettre au

Novst 1707. E c

330 M E R C U R E

jour une Carte que les Chrétiens
attendoient impatientement, &
qui a pour titre,

*Plan de Toulon, la vue de sa
Rade & situation de ses Tours
celles des hauteurs de Sainte Anne
où sont campées & retranchées les
Troupes du Roy, & de Sainte
Catherine; le Camp des ennemis
& leurs attaques, avec les defi-
fenses de la Place. Dessiné sur co-
luy de Sa Majesté.*

Ce titre seul pouvant exci-
ter beaucoup de curiosité, je
ne vous diray rien d'avantage
de cette Carte, si ce n'est qu'elle
se vend sur le Quay de l'Hab-

loge du Palais , à l'Enseigne de
la Place des Victoires.

Je passe à un Article qui merite
beaucoup d'attention , & qui
doit faire voir la grande expé-
rience de Monsieur de Vendôme
dans le métier de la Guerre,
& que ce Prince vigilant ne sçait
pas moins embarasser les Gene-
raux avec lesquels il a affaire
dans ses marches & contre-
marches , ainsi que dans ses
campemens , qu'il les sçait vain-
cre un jour de Bataille , par ses
lumières & par sa valeur.

Avant que de vous faire part
de plusieurs Lettres qui regar-

Ec ij

332 MÉRACIACH

dent les marches, faites par l'Armée des Alliez, & par celle de Monsieur de Vendôme, après leur décampement, je dois vous dire que ce Prince prit toutes les précautions nécessaires pour ne pas faire de fausses démarches, comme il en auroit fait effectivement si pour avoir crû trop légèrement il avoit décampé sans que l'Armée de M^r de Marlborough eut marché, & pour cet effet, lorsqu'on luy eut dit le 10^e. de ce mois que Milord Marlborough avoit levé le piquet à 11. heures du matin ;

qu'il avoit jetté trois Ponts sur la Dyle; que son dessein paroïtoit d'aller à Nôtre - Dame de Hall, & d'aller de là occuper le Camp de Genape, afin de gagner une marche sur nous, il fit des fenses de sortir du Camp, & cependant de ne point prodiguer le fourage, de crainte que ce ne fust une fausse nouvelle. Il avoit envoyé reconnoître l'Armée ennemie, & il ne vouloit pas quitter le Camp de Gemblours, qu'il ne fust assuré que toute cette Armée marchoit.

Je passe aux Lettres, dont je viens de vous parler.

334 MENCURE

Au Camp de Vanderbeek, le
12^e. Aoust.

Fier les ennemis renvoyèrent
tous leurs bagages par Louvain à
Bruxelles, & suivant tous les
avis ils marcherent à nous après
avoir retiré leurs garnisons &
leurs sauvegardes. Tous les espions
& tous les partis, rapporterent
à six heures du soir, que leur
armée s'avançoit par la plaine de
Beaumirois, Longueville &
Beaumont, & à dix heures on vit
venir nos sauvegardes, les paysans
& les partis que nous avions sur

eux. Ils convenoient tous que la
reste de leur armée estoit déjà à
Tourine les Orçons, & à Torbais
Saint Tron, & qu'ils se dispo-
soient à passer le ruisseau à Wal-
beim pour venir à nous. Comme
Mr le Duc de Guiche occupoit ce
Village, il fit partir tous ses équi-
pages, & il donna avis à Mr
de Vendosme de tout ce qu'il
aprenoit, ce qui s'accordoit avec tout
ce que les espions luy avoient dit.
Ce Prince vint trouver Mr le
Duc de Guiche; fit tirer trois coups
de canon pour avertir tout le mon-
de de s'aprester; fit battre la gene-
rale & l'assemblée; mit son ar-

336 MERCURE

mée en bataille, & fit sa disposition, qui estoit de rester sur la hauteur de Walheim bordée de toute son artillerie, & de laisser passer aux ennemis le ruisseau; de leur abandonner le village, & de les charger à mesure qu'ils se formeroient.

On resta dans cette situation jusqu'à minuit, qu'on scut au vray que 2000. chevaux estoient venus jusqu'à Tourine les Ortons, pour couvrir la marche des ennemis, qu'ils firent de Meldert & Hougarde sur Genape; ils passerent la Dyle sur divers Ponts qu'ils avoient à Raure & au dessus

dessus de Florival. Ils ont passé
la nuit dernière en bataille, &
ce n'est que ce matin qu'ils ont
assis leur Camp, dont la gauche
ne passe pas Genape.

Sur cette nouvelle on décampa
de Gemblours à la pointe du jour
& on marcha sur sept colonnes.
Nous passâmes par Blancmont,
Gemptines, Villers - Peruis, Li-
berchies, Ubay, & vinsmes
camper la gauche au ruisseau de
Senef & la droite à Capelle &
à Harlemont sur le Pieton. De-
main nous irons au grand Rœulx
vers à Cambron.

Cette Lettre s'explique si
Aoust 1707. Ff

338 MARCHÉ

clairement, & fait si bien voir
l'attention de M^r de Vendôme
sur tout ce qui peut regarder un
parfait Général, que n'y pou-
vant rien ajouter, je passe à la
Lettre suivante qui vous fera
voir la marche de notre Ar-
mée pendant trois jours pour
empêcher les Ennemis de se
saisir du Camp de Cambron,
ou de Chievres, que nous oc-
cupons présentement, & dont
ils vouloient s'emparer, man-
quant depuis long-temps de
toutes choses dans leur Camp
de Meldert & d'Hougardt. On
voit aussi dans la même Lettre

HISTOIRE 337

la maniere dont les Ennemis ont échoué dans le dessein qu'ils avoient d'attaquer l'arrière-garde de l'Armée de M^r de Vendôme, & la perte qu'ils ont faite en cette occasion. Le Duc de Marlborough ayant esté fort blâmé de toute la manœuvre qu'il a faite dans ses marches, & voyant que les Gazettes de Hollande en parlaient d'une manière qui peut obscurcir la vérité, & luy donner quelque gloire lorsqu'il ne méritoit que du blâme, eut soin de dicter une Relation de ces marches à son Secrétaire, afin qu'on

F f ij

l'employast dans ces Gazettes. C'est un fait dont plusieurs Lettres font foy ; mais quoy que ce Duc ait pu dire, il suffit qu'il ait manqué le Camp de Cambon pour faire voir que son décampement ne luy a pas esté avantageux. Je serois trop long si je voulois vous faire un détail de tout ce qui s'est passé dans la marche des Armées jusques aux Camps que les deux Armées occupent presentement. Vous y verriez les desseins du Duc de Marlborough rompus presque à chaque pas, par la penetration de M^r de

Vendôme, & par son activité à faire marcher subitement les Troupes pendant le plus mauvais temps du monde dans tous les lieux où il estoit nécessaire qu'elles allassent pour barrer la marche du General Anglois. Je passe à la Lettre dont je viens de vous parler.

Au Camp de Chievre le 15.

Le 12. à midy les ennemis firent un détachement de tous les Grenadiers de leur Armée, de quelques Bataillons Anglois, et d'un Escadron par Regiment de Carre-

Ff iij

842 MÉRAUCURE

serie et de Dragons. Ce Corps
marcha par les hauteurs, et vint
occuper le ruisseau de Senef. et
désfilé d'Arquin, ainsi que celui de
Feluy. On ne doute point que les
ennemis ne cherchassent à nous
combattre, et comme le Camp où
nous estions n'estoit pas propre à
faire mouvoir nostre Cavalerie
nous prîmes le parti de décamper à
l'entrée de la nuit. L'Armée man-
cha et Mr d'Albergorty fut chan-
gé de l'arrière-garde avec deux
Regimens de Dragons, et vingt
Compagnies de Grenadiers, les
Brigades de Piémont et de Hain-
dout, et deux Gardes du Roy.

commandez par Mr de Buscar. A
 une heure de jour on vint avertir
 que l'arriere-garde alloit estre atta-
 quée. Mr l'Electeur & Mr de
 Vendôme y accoururent à toutes
 jambes, & trouverent en effet que
 tout le Corps de Troupes ennemies,
 commandé par Mr le Prince d'An-
 vergne, suivoit Mr d'Albergor-
 ry depuis le point du jour à la de-
 mi-portée du fusil. Elles firent plu-
 sieurs tentatives pour l'entamer,
 sans en l'entreprendre. Cependant
 comme on croyoit que c'estoit toute
 l'Armée ennemie, on mit la nostre
 en bataille dans une belle plaine,
 mais les ennemis s'en retournerent

344 MERCURE

*sans rien tenter, après avoir perdu
 quelques Officiers & plusieurs Sol-
 dats & Cavaliers. Nous n'en
 avons eu qu'un de tué & deux de
 bleffez. Cette retraite a esté par-
 faitement bien faite. Mr d'Alber-
 gotty & Mrs le Chevalier de
 Luxembourg, le Comte de
 Coignies, le Chevalier Bavin,
 Mrs les Comtes de la Marck,
 & de Sillygirard & le Cheva-
 lier d'Albergoty, Brigadiers, ainsi
 que Mr de Brillac commandant
 les Grenadiers, ont tres-bien fait
 en cette occasion. Mr de Biron s'y
 étoit d'abord porté avec des Trou-
~~mpes~~ ^{mes} qu'il avoit tres-bien disposées.*

Le même jour l'Armée vint camper à Saint Denis , & hier elle vint occuper ce Camp , sans que les ennemis ayent donné la moindre inquietude. Pendant ces trois jours la pluye n'a point cessé. Jamais Armée n'a paru de meilleure volonté que telle-cy. Les Ennemis sont campez dans la Plaine de Montigny-lez-Lens. Leur gauche est à Soignies , à une grande demi-lieue de nostre droite ; leur droite est à Louvignies. La petite rivière de Cambron est entre eux & nous , & nous en avons assûté tous les passages par de petits retranchemens. Ils nous menacent de

336 MERCURE

mée en bataille , & fit sa disposition , qui estoit de rester sur la hauteur de Walheim bordée de toute son artillerie , & de laisser passer aux ennemis le ruisseau ; de leur abandonner le village , & de les charger à mesure qu'ils se formeroient.

On resta dans cette situation jusqu'à minuit , qu'on scut au vray que 2000. chevaux estoient venus jusqu'à Tourine les Ortons , pour couvrir la marche des ennemis , qu'ils firent de Meldert & Hougarde sur Genape ; ils passerent la Dyle sur divers Ponts qu'ils avoient à Raure & au dessus

dessus de Florival. Ils ont passé la nuit dernière en bataille, & ce n'est que ce matin qu'ils ont assis leur Camp, dont la gauche ne passe pas Genape.

Sur cette nouvelle on décampa de Gemblours à la pointe du jour & on marcha sur sept colonnes. Nous passames par Blancmont, Gemptines, Villers - Peruis, Libechies, Ubay, & vinsmes camper la gauche au ruisseau de Senef & la droite à Capelle & à Harlemont sur le Pieton. Demain nous irons au grand Rœulx soit à Cambron.

Cette Lettre s'explique si
Aoust 1707. Ff

338 MARCHÉ

clairement, & fait si bien voir
l'attention de M^r de Vendôme
sur tout ce qui peut regarder un
parfait Général, que n'y pou-
vant rien ajouter, je passe à la
Lettre suivante qui vous fera
voir la marche de notre Ar-
mée pendant trois jours pour
empêcher les Ennemis de se
faire du Camp de Cambrai,
ou de Chievres, que nous oc-
cupons presentement, & dont
ils vouloient s'emparer, man-
quant depuis long-temps de
toutes choses dans leur Camp
de Meldert & d'Hougard. On
voit aussi dans la même Lettre

HISTOIRE 339

la maniere dont les Ennemis ont échoué dans le dessein qu'ils avoient d'attaquer l'arrière-garde de l'Armée de M^r de Vendôme, & la perte qu'ils ont faite en cette occasion. Le Duc de Marlborough ayant esté fort blâmé de toute la manœuvre qu'il a faite dans ses marches, & voyant que les Gazettes de Hollande en parlaient d'une manière qui pût obscurcir la vérité, & luy donner quelque gloire lorsqu'il ne méritoit que du blâme, eut soin de dictorner Relation de cette marche à son Secrétaire, afin qu'on

F f ij

n'employast dans ces Gazettes.
 C'est un fait dont plusieurs Let-
 tres font foy ; mais quoy que
 le Duc ait pu dire, il suffit qu'il
 ait manqué le Camp de Cam-
 bron pour faire voir que son
 décampement ne luy a pas esté
 avantageux. Je serois trop long
 si je voulois vous faire un dé-
 tail de tout ce qui s'est passé
 dans la marche des Armées jus-
 ques aux Camps que les deux
 Armées occupent présente-
 ment. Vous y verriez les des-
 seins du Duc de Marlborough
 rompus presque à chaque pas,
 par la pénétration de M^r de

L

ROMAN 0244
Vendôme, & par son activité
à faire marcher subitement les
Troupes pendant le plus mau-
vais temps du monde dans tous
les lieux où il estoit nécessaire
qu'elles allassent pour barrer
la marche du General Anglois.
Je passe à la Lettre dont je viens
de vous parler.

Au Camp de Chievre le 25
Le 22. à midy les ennemis fi-
rent un détachement de tous les
Grenadiers de leur Armée, de quel-
ques Bataillons Anglois, & d'un
Escadron par Regiment de Carac-

Ff iij

§42 MERACURE

serie & de Dragons. Ce Corps
marcha par les hauteurs, & vint
occuper le ruisseau de Senef. & de
desfend' Arquin, ainsi que celui de
Feluy. On ne doute point que les
ennemis ne cherchassent à nous
combattre, & comme le Camp où
nous estions n'estoit pas propre à
faire mouvoir nostre Cavalerie,
nous prîmes le parti de décamper à
l'entrée de la nuit. L'Armée mar-
cha, & Mr d'Albergort fut char-
gé de l'arrière-garde avec deux
Regimens de Dragons, & vingt
Compagnies de Grenadiers, les
Brigades de Piémont & de Kam-
dour, & deux Gardes du Roy.

commandez par Mr de Buscar. A une heure de jour on vint avertir que l'arrière-garde alloit estre attaquée. Mr l'Electeur & Mr de Vendôme y accoururent à toutes jambes, & trouverent en effet que tout le Corps de Troupes ennemies, commandé par Mr le Prince d'Orange, suivoit Mr d'Albergorge depuis le point du jour à la décharge du fusil. Elles firent plusieurs tentatives pour l'entamer, sans s'en l'entreprendre. Cependant comme on croyoit que c'estoit toute l'Armée ennemie, on mit la nôtre en bataille dans une belle plaine, mais les ennemis s'en retournerent.

344 MERCURE

sans rien tenter, après avoir perdu quelques Officiers & plusieurs Soldats & Cavaliers. Nous n'en avons eu qu'un de tué & deux de blessez. Cette retraite a esté parfaitement bien faite. Mr d'Albergotty & Mrs le Chevalier de Luxembourg, le Comte de Coignies, le Chevalier Bavin, Mrs les Comtes de la Marck, & de Sillygirard & le Chevalier d'Albergoty, Brigadiers, ainsi que Mr de Brillac commandant les Grenadiers, ont tres-bien fait en cette occasion. Mr de Biron s'y étoit d'abord porté avec des Troupes qu'il avoit tres-bien disposées.

Le même jour l'Armée vint camper à Saint Denis, & hier elle vint occuper ce Camp, sans que les ennemis ayent donné la moindre inquiétude. Pendant ces trois jours la playe n'a point cessé. Jamais Armée n'a paru de meilleure volonté que celle-cy. Les Ennemis sont campez dans la Plaine de Montigny-lez-Lens. Leur gauche est à Soignies, à une grande demi-lieue de nostre droite; leur droite est à Louvignies. La petite rivière de Cambron est entre eux & nous; & nous en avons assuré tous les passages par de petits retranchemens. Ils nous menacent de

346 MARCHÉ

venir camper sur ses bords, de jeter des Ponts & de venir nous les attendons, persuadés néanmoins que leurs menaces n'auront point d'effet. Leurs Gardes avancées & les nostres se voyent & elles ne sont éloignées les unes des autres que d'un demi quart de lieue.

M^r de Vendôme, toujours appliqué à la conservation de l'Armée qu'il commande, se rêvant toujours aux moyens de triompher un jour de combat, a cru devoir faire des changemens considérables dans le campement dont vous venez

de voir la situation, & pour
ceffer il a fait reculer le Camp
d'environ 400. pas, afin d'avoir
devant luy un plus beau
terrain pour marcher aux
Ennemis en cas d'affaire. Sa
droite est presentement appuyée
sur l'Etang, entre Lens &
Tubize. Il y a deux Regimens
d'Infanterie & deux de Dra-
gons à Cambron l'Abbaye;
un à Bragettes; deux à Al-
bre; un à Horimel; un à Tou-
rette, & deux à Beaufie; de
maniere que tous les environs
du son Camp ne peuvent être
surpris.

348 MERCURE

Après vous avoir fait part de plusieurs Extraits de Lettres de l'Armée de M^r de Vendôme, je dois vous en envoyer un d'une Lettre d'un Bourgeois de la Haye, qui écrit confidemment à un de ses amis, & qui luy ~~mande~~ ce qui suit.

Par le Courier de Flandres qui arriva le 17. on s'est bien-tost aperceu qu'on avoit trop prematurement jugé de la prétendue retraite des Ennemis, puisqu'il a assuré que leur armée avoit campé la nuit du 13. au 14. sur la Bruyere de Casteau, d'où elle partit bien au matin à la pointe

point du jour pour s'emparer du
 Camp de Cambron. Ainsi sa
 marche a été précipitée que pour
 gagner une marche sur nous. Ce
 Courrier dit aussi qu'il a vu nô-
 tre armée arrivant à Soignies,
 & celui qui vient d'en arriver
 confirme que celle des deux Cou-
 ronnes est effectivement à Cam-
 bron. On fait icy tout ce qu'on
 peut pour donner une belle face au
 vilain tour que Mr l'Electeur &
 Mr de Vendôme viennent de joier
 à Mylord Duc, qui pour ne pas
 avoir fait de dépense en Espions,
 n'a pas sceu que leur armée passoit
 si proche de la sienne pour aller se

Aoust 1707.

G g

350 MERCURE

poster dans le Camp qu'il vouloit occuper. Les Gens du métier pré-
voient qu'il ne pourra pas rester
long-temps à Soignies, & qu'après
ses tous ses airs de livrer bataille,
il sera encore une fois obligé
de reculer vers Bruxelles, à moins
qu'il ne veuille risquer de voir ses
convois coupez, & peut-être la
perte de cette Capitale.

Je dois ajouter à cet Extrait
celuy que vous allez lire; il est
tiré d'une Lettre d'un Officier
de l'armée du Duc de Marlbo-
rough, & il fait voir combien
l'armée des Alliez a souffert

CHAPITRE 338
dans les marches qu'elle a faites.

Il n'y a rien de nouveau des armées, celle des Ennemis se retranche à Cambron, & la nôtre est encore icy. La marche que nous fîmes Dimanche pour y venir de Nivelles, a esté des plus rudes & cause des mauvais chemins. Ce que nos Troupes ont souffert n'est pas croyable, sur tout l'Infanterie, les Soldats ayant eu de la boue jusqu'aux genoux, & les Chevaux jusqu'aux sangles, de sorte qu'il en a péri un grand nombre sur la route. L'artillerie n'a pu nous joindre qu'hier au

Gg ij

252 MÉRIKIE

soir, en un mot le temps nous fait beaucoup de tort. On dit toujours que Mylord Duc est résolu d'attaquer l'Ennemy en quelque endroit qu'il puisse estre; c'est ce que le temps nous apprendra.

Le Duc de Marlborough se donnant toujours des mouvemens comme s'il vouloit engager un combat, & en parlant trop souvent & trop ouvertement pour faire croire qu'il en a véritablement le dessein, toute la manœuvre, & toutes ses paroles donnant lieu aux Generaux qui ont affaire

à luy d'estre toujours sur leurs
gardes, & M^r de Vendôme ap-
prenant tous les jours tout ce
qui se dit dans son Camp, crut
sur ce qu'il en avoit appris le
21. devoir faire les dispositions
que vous trouverez dans la
Lettre suivante.

Au Camp de Chievres le
21. Aoust à onze heures &
demie du soir.

Mr de Vendôme vient de don-
ner ordre que les gros Equipages
de l'armée soient demain 23. à
la pointe du jour à Beauffe; c'est

Gg iij

354. MIRACLES

un Village à 4. lieues ~~de~~ d'icy qui est dans la seconde li-
gne. Et ils devoient traverser
ce Village une Escorte pour le
conduire, mais on ne sçait par
encore en quel lieu; peut-estre sa-
ra-ce à Mons, et cela sur une
nouvelle qu'on vient d'apprendre
que les Ennemis ont levé le Camp
ce soir et qu'ils marchent du côté
de Lessines. Le bruit est qu'ils
viennent à nous, et que nous les
verrons demain de près. Toute l'ar-
mée, malgré l'embarras des Equip-
pages s'en rejouit, et je suis per-
suadé que Mr de Vendôme fera
de bon cœur la moitié du chemin.

HEADLINE 355

Nostre Camp est comme une Citadelle, nous les quais, les ponts, les moulins de nostre droite sont retranchez & gardez. Le dessein des Ennemis est apparemment de venir par nostre gauche, où ils sembleront bien reçus.

La suite a fait voir que tous

les mouvemens du Duc de Marlborough n'ont abouti à rien, & qu'il veut seulement faire croire à toute l'Europe qu'il cherche à engager un combat, quoyque son armée n'ait point pour en donner les empressements qu'on luy a

536 MERCURE

vous les années précédentes, & que la disette de fourage ait causé une grande mortalité parmy la cavalerie.

Mr de Legal ayant esté détaché pour prendre Monçon, a réduit cette place sous l'obéissance de Philippe V. & la Garnison se rendit à discrétion le 8. de ce mois. Il y avoit dans la place 300. Anglois ou Hollandois & 50. Espagnols du Regiment d'Aragon levé pour l'Archiduc pendant la révolte ; on y a trouvé quatre pieces d'artillerie & quelques munitions.

Le Regiment des Asturies qui est à Balbastro, a pris quelques Miquelets, & a obligé les autres à se retirer dans les montagnes.

Mr le Duc d'Orleans a établi son Quartier general à Balaguer, distant de 5. lieues de Lerida, à cause de la commodité des fourages.

Le 2. de ce mois, on fit partir de Bayone, 12. pieces de gros canon qui ont esté conduites à l'armée qui doit faire le siege de Lerida. S. A. R. attend impatiemment que les chaleurs soient passées pour

358 MÉRCLURE

commencer ce siege. Toutes les Troupes qui sont sous le commandement de ce Prince sont charmées de ses manieres , & il tient tous les jours des tables pour plus de quatre cens Officiers.

Vous trouverez la suite des affaires d'Alemagne dans la Lettre que vous allez lire, que je vous envoie de la maniere qu'elle est venue du Camp de Mr le Maréchal de Villars.

Vous connoistrez par cette Lettre que ce Maréchal n'est pas moins aimé en Alemagne qu'il y est craint, & qu'il se fait en

et Pais-là des combats de ci-
vilité & d'amitié, aussi bien
que de guerre.

Au Camp de Gorzau le 21.

Nous avons appris par des
prisonniers & des deserteurs que
la canonnade avoit cousté cher
aux Ennemis, & la pluspart
nous assurent qu'ils y ont perdu
près de 200. hommes.

Mr le Prince de Hohenzolern
Maréchal de Camp general de
l'Empereur, qui est des intimes amis
de Mr le Maréchal de Villars,
luy ayant mandé que s'il vouloit

360 MERCURE

luy donner une heure entre les Gardes, il seroit ravi de l'embrasser. Mr le Maréchal de Villars s'y rendit hier à 11. heures du matin, après luy avoir envoyé un Surtout chargé de vins de France. La plus part des Generaux des deux armées se trouverent à ce rendez-vous, & tout se passa en amitié & civilité.

Me la Princesse de Dourlach ayant prié Mr le Maréchal de Villars que le Prince son fils pust la venir voir dans la Ville de Dourlach, ce Maréchal y consentit. Les Ennemis receurent avant-hier un renfort de 9. Escadrons

avons & deux Bataillons. Nos postes sont toujours à la dernière portée du mousquet, & les armées dans la même situation.

Mr le M. de Vivans arrive avec beaucoup d'argent tiré des contributions, & des otages de plusieurs Etats.

D'autres Lettres écrites du même Camp, par ceux qui estoient du détachement de M^e de Vivans, parlent des sommes qu'ils ont tirées des Pais dont ils viennent, d'une manière qui donne lieu de croire que ces sommes sont très-grandes, & que l'argent que

Aoust 1707. Hh

362 MERCURE

l'on en attend encore doit être fort considerable.

Les Lettres du 23. portent que Mr le Maréchal de Villars estoit encore dans le même Camp de Gorzau.

Je reçois en ce moment la Lettre suivante, qui vous paroîtra fort curieuse, & qui vous fera voir que la Fortune seconde en tout, les desseins de Mr le Maréchal de Villars.

Au Camp de Graben, le 25.

Aoult 1707.

Mr le M. de Vivans revient avec des ostages de tous les pays.

qui sont entre Danube , le Lac de Constance , les Montagnes du Tirol & l'Ilber , & beaucoup d'argent. Huit cens hommes , des garnisons de Fribourg & des autres petites Villes , que les Ennemis ont dans les Montagnes , ont voulu fermer sa retraite , & ils avoient déjà attaqué les Bagages qui avoient l'avant-garde , & pris cinq mulets qui portoient la vaisselle d'argent de Mr de Vivans. Il attaqua les ennemis , reprit les mulets & la vaisselle d'argent , tua plus de 80. hommes sur la place , & prit un de leurs Capitaines avec plusieurs Soldats. Mr

Hh ij

364 MÉR CURSE

le Duc de Wirtemberg avoit marché avanthier avec deux mille chevaux pour aller chercher Mr le M. de Vivans , qui est aujourd'huy à quatre lieues de Rastadt , après avoir remis les ostages & l'argent qu'il rapporte au Fort-Louis. Nous sommes toujours dans nos mêmes Postes , & nos gardes sont à la demi portée du mousquet.

Mr de Chastillon , Capitaine des Grenadiers de Champagne , fut blessé hier au soir d'un coup de fusil dans l'épaule. Les ennemis souffrent , manquant de pain & de fourages. Mr le Maréchal de Villars fait descendre son pain

Et les avoines, par le Rhin à une lieue de son Camp; sans cette commodité, il n'eust pu rester dans ce Camp, les chemins estant presque impraticables, à cause des pluyes continuelles.

Vous ayant dit peu de chose de l'affaire de Toulon à la fin de ma Lettre du mois dernier, je devrois, suivant l'usage que j'ay toujours observé lorsqu'il s'est agi d'une affaire d'une aussi grosse consequence, & qui a fait consommer plus de poudre que n'auroit fait le plus grand Siege,

Hh iij

quand il auroit duré plus de six
mois. Je devrois, dis je, vous
envoyer aujourd'hui un Jour-
nal de tout ce qui s'est passé en
Provence depuis un mois ; mais
vous jugez bien qu'il est mora-
lement impossible que cela se
puisse faire, & que ce Jour-
nal devroit seul estre aussi gros
que ma Lettre entière, & que
je n'ay pas eu le temps d'y tra-
vailler, les grands événemens
ayant esté precipitez, & estant
presque arrivéz coup sur coup.
D'ailleurs ; je pourrois vous
mander quantité de faits qui
ne se trouveroient pas verita-

bles, & dont il me faut beaucoup de temps pour éclaircir la vérité. J'ay près de cent Lettres venues de presque toutes les Villes de Provence, dont plusieurs se contredisent en parlant différemment, & sur des *on dit*, de tout ce qui s'est passé à Toulon. Ainsi il faut que je travaille beaucoup pour démêler la vérité de toutes choses, & que je me règle sur des Relations écrites de Toulon même. J'espère que j'en recevray lorsque nos Guerriers, après avoir reconduit Mr de Savoye, goûteront un re-

308 MÉRCLAGE

pos plus tranquille que celui
dont ils ont joui depuis six se-
maines ; si pourtant on peut
dire qu'ils aient eu quelques
momens de repos. Je travail-
leray donc sur leurs Memoi-
res & sur ceux que j'ay déjà ,
& je vous enverray un Vo-
lume entier qui contiendra un
Journal de tout ce qui s'est pas-
sé depuis l'entrée de Mr de Sa-
voye en Provence , jusqu'à sa
sortie. Je ne puis vous dire dans
quel temps vous le pourrez re-
cevoir , & si je ne vous l'en-
voye pas dans un mois ; vous
sçavez lorsque je vous envoie-

ray ma Lettre au commencement du mois d'Octobre, dans quel temps vous pourrez le recevoir. Une pareille Relation ne doit pas estre regardée comme des Nouvelles Journalieres, dont la nouveauté fait presque tout le prix, mais comme un beau morceau d'histoire, qui doit estre bon en tout temps, & qui doit estre conservé à la posterité pour la gloire de la France, & pour celle des Braves, qui en sauvant Toulon, ont empêché que la guerre ne passast dans une grande partie de la France,

370 MERCURE

& les familles de ces Braves, devront garder ce curieux morceau d'Histoire, pour le faire voir à leurs descendans. Cependant, pour ne pas vous laisser aujourd'hui sans nouvelles de Toulon, je vais vous faire un détail le plus exact qu'il me sera possible, de tout ce qui s'est passé depuis la défaite des ennemis à la hauteur de Sainte Catherine, & le renversement de leurs parallèles, jusques après le départ de Mr de Savoye, que je tâcheray de conduire dans cet article, le plus loin qu'il me sera possible.

Après les avantages remportez par nos Troupes en divers endroits, sur celles des ennemis, & qu'il eut paru pendant quelque temps qu'ils ne devoient plus songer qu'à se retirer, ils remportèrent à leur tour des avantages assez considérables pour donner de l'inquietude à nos Generaux, & pour leur faire croire que l'affaire traîneroit en longueur, & qu'ils ne pourroient empêcher que Toulon ne fut bombardé, comme il l'a esté en effet. Les Ennemis se rendirent maîtres du *Fort de Sainte Margue-*

372 MERCURE

te, & de celui des *Vignettes*,
 appelé aussi *Fort de S. Louis*;
 & ils reçurent du canon dont
 ils firent plusieurs Batteries,
 sans qu'on pût s'en apperce-
 voir, & qu'ils demasquerent
 quelque temps après. Je dois
 ajouter icy que la garnison du
 Fort de Sainte Marguerite fut
 obligée de se rendre le 17. par-
 ce qu'elle manquoit d'eau, la
 Cisterne s'estant crevée par l'é-
 tonnement du canon.

Quant à ce qui regarde le
 Fort de Saint Louis, il fut aban-
 donné le 18. à dix heures du
 soir. Les ennemis le battoient
 depuis

depuis le 8. avec dix pieces de canon. Mr Dillon , Capitaine de Grenadiers dans le Regiment de Vexin , s'est acquis beaucoup de gloire dans la defense de ce Fort. Il y avoit trois jours que Mr le Maréchal de Tessé luy avoit donné ordre de se retirer avec sa garnison ; ce qu'il ne fit qu'après avoir soutenu trois assauts , dans lesquels les ennemis ont perdu beaucoup de monde.

Comme ils pouvoient de ce Fort , jetter des Bombes dans Toulon , qu'ils y en jettoient de plusieurs autres endroits ,

Aoust 1707. Ii

374 MERCURE

ainsi que de quatre Galliottes à Bombes qu'ils avoient postées sous ce Fort , & que leur canon labouroit plusieurs ruës de la Ville. Comme les ennemis, dis-je , avoient tous ces avantages , il paroïssoit qu'ils estoient fort éloignez de lever le siege aussi précipitamment qu'ils l'ont fait ; cependant ils l'ont levé fort à propos & fort prudemment , & en voicy les raisons. Une Bombe tombée dans le Fort de Saint Louis , fut cause qu'ils ne jouïrent pas longtemps de l'avantage que la prise de ce Fort leur donnoit d'en

jetter dans Toulon ; le vent
forcé de Nord-Ouest, qui re-
gnoit depuis quinze jours, leur
empêchoit de recevoir des vi-
vres, & la famine leur faisoit
perir beaucoup de monde, &
augmentoit la desertion ; les
Generaux apprenoient tous les
jours que les Troupes qui mar-
choient de tous costez, & avec
lesquelles on avoit dessein d'at-
taquer leur Camp par plusieurs
endroits, estoient sur le point
d'arriver, & qu'enfin Messei-
gneurs les Princes devoient ve-
nir en Provence, & que toute
la Province avoit resolu de se

376 MERCURE

mettre en armes à leur arrivée, chacun ayant résolu de sacrifier sa vie & ses biens pour empêcher que les Alliez pussent regagner le Piémont, & pour leur en fermer le passage. Toutes ces choses, jointes à ce que les Bombes faisoient peu d'effet dans Toulon, que les Magasins n'en pouvoient estre endommagés à cause de l'épaisseur de leur voute ; que toute la Ville estoit dépayée ; qu'il y avoit de l'eau prête dans tous les quartiers pour éteindre le feu, & qu'enfin Toulon n'étoit pas une Ville que l'on pût

prendre avec des Bombes. Toutes ces choses, dis je, bien examinées, firent prendre aux Alliez la resolution de se retirer, & il leur fut impossible d'empêcher qu'on ne les soupçonnast d'avoir ce dessein, puisque dès le 20. ils furent obligez de travailler à l'exécution de leur projet, & qu'ils ne purent faire sans cesser de tirer & de jeter des Bombes dès le 20. & sans laisser appercevoir par les mouvemens qu'ils faisoient dans leur Camp, qu'ils estoient sur le point de se re-

Li iij

578 **MERCURE**

tirer. Ils firent embarquer environ 4000. malades ou bleffez , qui auront beaucoup souffert , & dont plusieurs auront péri , l'infection estant déjà si grande dans leur Flote , que depuis long tems ils jettoient tous les jours beaucoup de morts à la mer. Enfin ils décampèrent la nuit du 21. au 22. de ce mois , & Mr le Maréchal de Tessé envoya aussi tost au Roy, Mr le Comte de Tessé son fils pour luy en porter la nouvelle , lequel a dit à Sa Majesté que le nombre des Deserteurs de l'Armée des Alliez , alloit au de-là

de dix mille, & comme le feu du canon en a tué une infinité, sans ce que l'excessive chaleur en a emporté dans le trajet, aussi bien que les maladies survenues naturellement & celles qui ont esté causées par la disette de vivres; on compte qu'il ne rentrera tout au plus en Italie que le tiers des Troupes qui en sont sorties; car il y a lieu de croire qu'ils en perdront beaucoup pendant leur retraite. M^r le Comte de Tessé ayant rendu ses Lettres, & ayant fait rapport de tout ce qu'il sçavoit, Sa Majesté luy dit,

380 MERCURE

que Mr le Maréchal son pere ,
avoit rendu un des plus grands
services qu'un Sujet ait jamais
rendus à son Roy & à l'Etat.

Par des Lettres postérieures
à celles qui ont rapporté les
nouvelles précédentes , on a
appris que M^r le Maréchal de
Tessé avoit couché dans le
Camp de M^r de Savoye le
jour même du départ de ce
Duc ; que ce Maréchal avoit
détaché 4000. Grenadiers qui
marchoient devant luy avec
autant de diligence , que d'im-
patience de joindre Mr de Sa-

voye, & qu'il les suivoit avec toute l'armée.

Mr de Medavy marche d'un costé, & Mr le Chevalier de Mianes de l'autre avec douze mille Payfans, ainsi que je vous l'ay déjà dit. Je dois ajouter que la pluspart de ces Payfans sont de très-bons tireurs. Le Roy après avoir appris ces nouvelles, & tous les ordres que Mr le Maréchal de Tessé avoit donnez pour faire marcher les Troupes en divers endroits, dit à Mr le Comte de Tessé, *vostre Pere fait toujours de mieux en mieux.* Mr de

382 MERCURE

Savoye marche avec tant de vivacité, qu'il a fait en 2. jours ce qu'il n'avoit fait qu'en 5. pour se rendre devant Toulon. Ce Prince a laissé en partant une partie de ses Tentés toutes tenduës, afin de mieux cacher sa retraite. Il a aussi laissé partie des Equipages les plus difficiles à emporter lors que l'on fait une marche précipitée; 13. pièces de canon, quelques mortiers, & quantité de poudre. La flotte a embarqué 3000. hommes de Troupes, dont en cas de besoin, on doit débarquer une partie, pour favori-

fer à Mr de Savoye le passage du Var. Mr de Montgeorge s'est jetté dans Antibes avec quelques Bataillons & un grand nombre de Payfans. Le Roy avoit envoyé à Mr le Maréchal de Tessé & à Mr de Vauvray des ordres conditionnels pour envoyer aux Troupes qui marcheroient pour entrer en Provence, en cas que les Ennemis levassent le siege de Toulon, & ces Troupes ont appris par ces ordres de quel côté elles on dû diriger leur marche.

Je crois devoir ajouter icy

384 MERCURE

L'Extrait d'une Lettre de Toulon du 23. Il éclaircira quelques faits que vous venez de lire, & qui sont moins clairement & moins amplement expliqués.

Après avoir abandonné le Fort S. Louis le 19. Le 20. les Ennemis cessèrent de bombarder par terre à dix heures du soir. Le 21. du grand matin, il parut deux Galiottes, & le même matin sur les dix heures, il en parut quatre qui ont bombardé jusqu'au lendemain matin 5. heures. Le même jour ; les Ennemis estant encore dans le fort Louis, nous leur

leur tirâmes de la grande Tour, une Bombe qui fit tant d'effit, que plusieurs personnes furent enterrées dans les ruines de ce Fort, ce qui les obligea de l'abandonner; & ils y laisserent deux pieces de canon, avec lesquelles, dès que nous fumes rentrez dans ce Fort, nous tirâmes sur les Galiottes, ce qui les obligea de se retirer fort loin. Pendant ce temps-là, on travailloit à une batterie de 14. pieces sur la montagne proche de la grande Tour. Dès que les 4. premieres pieces de cette batterie furent en état, on tira sur les Ennemis, ce qui acheva de les

Aoust 1707. Kk

386 MERCURE

faire retirer, jugeant bien qu'ils seroient fort incommodez des autres pieces que l'on achevoit de placer, aussi bien que de quelques mortiers.

M^r D. S. O. ayant trouvé le mot de l'Enigme du mois passé en a envoyé l'explication suivante.

*Je rêve la Nuit & le Jour
Au sens mystereux de la nouvelle
Enigme
C'est son obscurité qui m'excite &
m'anime.*

*A vouloir le mettre en son jour ;
Mais le voicy découvert, je m'assure,*

GALANT 387

*La Lune & le Soleil ont part à ce
retour ,*

*Ces deux enfans du temps formez
par la nature ,*

*Pour nous éclairer tour à tour
En font , je croy , l'explication
pure ,*

C'est la Nuit & le Jour.

Le veritable sens de cette
Enigme a aussi esté trouvé par
M^{rs} l'Abbé Robert , de Sezanne
en Brie ; Bigot ; Dubois ; David ;
du Saux ; François J. & son
Amy Tenot ; le Voyageur mal-
heureux ; le Voisin du Dieu des
Eaux ; l'Avocat de la Paix de la
ruë S. Louis ; Ed. N. M. de S.

Kk ij

388 MERCURE

Florentin. Milles du Ganeau ; d'Impré ; la Valette ; d'Enneville ; la Solitaire de la rue aux Fèves ; la Sœur genereuse de la rue Saint Antoine ; la plus jeune des belles Dames de la rue des Bernardins ; la trop fidelle Amante , & la belle Angevine.

Le nombre des Devineurs auroit esté plus grand , si plusieurs n'avoient crû que l'Enigme devoit estre expliquée sur le Soleil & la Lune. Voicy une Enigme nouvelle.

ENIGME.

*Quoyque par tout je porte & l'hor-
reur & l'effroy ,*

L'on ne peut se passer de moy.

*Je n'ay qu'un ennemy que je crains
sur la terre ;*

*Qui me fait en tout temps une
cruelle guerre ;*

*Lequel est tellement le maistre de
mon sort ,*

*Que dés que je le sens il me cause
la mort.*

Les dernieres nouvelles , qui sont du 25. font , que l'on n'avoit encore pû atteindre ce jour là , l'arriere garde de l'armée de Mr de Savoye ; & que cette arriere garde estoit fort grosse ; qu'elle estoit composée des meilleures troupes de cette armée , & qu'elle estoit commandée par Mr le Prince Eugene.

K k iij

390 MERCURE

Comme je n'ay point encore de détail de la dernière expedition de Mr le Chevalier de Forbin , je remets au mois prochain à vous en parler Je suis , Madame , vostre &c.

A Paris ce 31. Aoust 1707.

A V I S I M P O R T A N T.

Ceux qui voudront envoyer des Memoires , & mesme des Journaux des marches de Mr de Savoye , à commencer du jour qu'il est entré en Provence , jusqu'au jour qu'il est rentré dans ses Etats , doivent les envoyer incessamment chez le Sr Brunet , Libraire , à l'Enseigne du Mercure Galant dans la Grande Salle du Palais. Ceux qui ne pourront envoyer des Journaux entiers de ses mar-

ches ; pourront envoyer des articles separez de ce qu'ils sçayent que les ennemis ont fait en divers lieux ; contre les loix de la guerre , après avoir traité des contributions & les avoir reçues ; ils doivent ajouter les noms de tous les Provençaux qui se sont signalez , & qui ont mis dans leurs terres des Païsans sur pied ; & generalement tout ce qui est venu à leur connoissance ; de ce que le Clergé , la Noblesse , & le Tiers-Etat de Provence , ont fait en cette occasion. On recevra aussi tout ce qui regardera le Siege de Toulon , & des Journaux même de ce Siege , separez par jour & par nuit , & des Memoires de tous les ouvrages qu'on a ajoutez à la Place de tous

392 MERCURE

les lieux où estoient les batteries ; de tous ceux qui les commandoient , & du nombre de canons qu'il y avoit dans la Place , afin que rien ne soit oublié dans le volume que l'on doit donner au Public ; de tout ce qui regarde le zele & la fidelité des Provençaux , & de tout ce que les troupes du Roy ont fait , en signalant leur valeur & leur zele ; tous ceux qui ont combattu pour leur Patrie , & pour la gloire du Roy & de l'Etat , doivent contribuer à un ouvrage qui conservera leur nom à la posterité , & qui doit un jour faire plaisir à leurs descendants.

AUTRE AVIS.

On vendra le Mercure de Septembre le 4. du mois d'Octobre :



T A B L É.

P Relude , dans lequel il est parlé d'une nouvelle Histoire du Roy en Italien ,	5
Détail exact & curieux de tout ce qui s'est passé à la profession de Madame de Bourbon ,	11
Premier article des morts ;	42
Survivance de la Charge de Pre- mier President de la Cour des Ai- des & de la Chambre des Comptes de Montpellier , accordée à Mr de Bon ,	89
Suite des Vaisseaux montez & des- cendus à Bordeaux & à Blaye ,	115
Mr de Riencourt nommé au Consu- lat de Ligourne ,	119
Dons faits par S. M. C.	122
Cure donnée par Mr le Cardinal	

T A B L E.

<i>de Noailles ,</i>	128
<i>Mariages ,</i>	129
<i>Ode de Mr l'Abbé de Villiers ,</i>	138
<i>Replique à l'Auteur qui a écrit con-</i> <i>tre l'Histoire de la Poësie Fran-</i> <i>çoise ,</i>	144
<i>Feste de Ramboüillet ,</i>	150
<i>Hémorragie singulière ,</i>	159
<i>Second Article des morts ,</i>	171
<i>Addition à l'Article de la mort de</i> <i>Madame de Montespan dont on</i> <i>a déjà parlé ,</i>	190
<i>Ouvrages de Mlle de la Guerre don-</i> <i>nez au Public ,</i>	193
<i>Livre nouveau , touchant la guéri-</i> <i>son de la Goute ,</i>	199
<i>Extrait d'une Lettre du Port Royal,</i> <i>écrite par Mr de Subercasse ,</i>	208
<i>Traduction de l'Ode de Mr l'Abbé</i> <i>Boucard sur la grosseffe de la Reine</i> <i>d'Espagne ,</i>	230

T A B L E.

<i>Audiance donnée aux Députés de Languedoc,</i>	244
<i>Histoire abrégée des Comtes de Neufchâtel,</i>	248
<i>Memoire de ce qui s'est passé à Neuf- châtel depuis la mort de Madame la Duchesse de Nemours,</i>	250
<i>Troisième article des morts,</i>	261
<i>Benefices donnez par le Roy,</i>	273
<i>Affaires d'Allemagne,</i>	285
<i>Epithalame,</i>	321
<i>Serment prêté par les nouveaux E- chevins entre les mains du Roy,</i>	326
<i>Carte nouvelle de Toulon,</i>	329
<i>Affaires de Flandre,</i>	331
<i>Affaires d'Espagne,</i>	356
<i>Suite des affaires d'Allemagne,</i>	358
<i>Levée du Siege de Toulon,</i>	365
<i>Expedition de Mr le Chevalier de Forbin,</i>	389
<i>Avis important,</i>	390



Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par
Cessez de me parler du Printemps,
doit regarder la page 149.

Celuy qui commence par
Eveillez comme moy, doit re-
garder la page 198.

